

Vol. 51—No ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 17 JANVIER 1964 PRIX 10c

Pearson et de Gaulle ont trois entretiens, à Paris

OTTAWA — La politique de la Communauté économique européenne, le rôle du Canada dans l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, les relations entre l'Est et l'Ouest, la situation en Indochine, les investissements français au Canada, les relations canado-africaines et les échanges culturels sont quelques-uns des sujets qu'abordent le premier ministre Pearson et le président de Gaulle, au cours de leur triple entretien de la mi-janvier, dans la capitale française.

Le premier ministre fut accueilli par le président de la République à son arrivée à Paris. Après un entretien à l'Elysée, M. Pearson fut l'hôte d'un diner présidentiel. Un troisième entretien eut lieu le lendemain de son arrivée.

L'avant-midi, M. Pearson se rendit sous l'Arc de Triomphe. Il y déposa une couronne sur la tombe du soldat inconnu, et visita le siège de l'Unesco. Il rencontra ensuite M. Charles Lussier, directeur de la Maison du Québec à Paris, et déjeuna en compagnie du premier ministre français, M. Georges Pompidou.

Le lendemain, vendredi, M. Pearson recevait la presse diplomatique française et visitait les quartiers généraux de l'OTAN. Le soir même, il se rendit à Marville, où sont situées deux escadrilles canadiennes.

Commencée le 15 janvier, la visite se termine le 17 janvier. Durant son séjour, M. Pearson visita également Vimy et Dieppe, où s'illustrèrent les forces canadiennes au cours des deux derniers conflits. Accompagné de Madame Pearson, le premier ministre est attendu à Ottawa dans la soirée de samedi, ou tôt dimanche matin.

Les barrières tarifaires

La perspective du "Kennedy Round", à l'occasion duquel seront étudiées les modifications des accords tarifaires du GATT, incita M. Pearson à sonder la position française et la ligne de conduite qu'entendent suivre les six pays de la Communauté économique européenne, dont la France fait partie.

Selon les observateurs, à Ottawa, un accord survenu entre la France et l'Allemagne, sur une politique d'échanges agricoles entre les pays du Marché commun, laisse croire que les pays membres de la Communauté seraient aujourd'hui mieux disposés à abolir certaines barrières qui entravent le commerce international.

Les produits agricoles

Lors des discussions, l'Allemagne appuya la position française, favorisant la participation des pays membres de la CEE, et affichant ainsi le désir de voir abolir les barrières tarifaires, au lieu d'isoler la Communauté derrière le mur douanier du Marché Commun.

A l'occasion du Kennedy Round, le Canada demandera une réduction des barrières commerciales, plus particulièrement des restrictions non tarifaires sur les produits agricoles. Les Etats-Unis souhaitent de même, et insisteront pour la libération du commerce agricole entre les pays qui ont signé les accords du GATT.

L'OTAN

Au sujet de l'OTAN, M. Pearson, conformément à la nouvelle politique esquissée dans le rapport du comité sur la Défense, aborda la stratégie de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord et discuta avec le président du rôle que le Canada entend jouer comme éventuel participant non-nucléaire.

Les capitaux français au Canada firent aussi l'objet des entretiens. Le gouvernement canadien tente de favoriser l'investissement français dans notre pays, en invitant les manufacturiers de divers produits, notamment les fabricants de voitures.

On traita aussi d'échanges culturels et éducationnels, et des relations canadiennes et françaises vis-à-vis les pays africains.

Les catholiques des Etats-Unis et le président Johnson

PRINCETON — Selon une enquête récemment menée, 91 pour cent des catholiques des Etats-Unis sont favorables au président Johnson, tandis que six pour cent seraient en faveur du sénateur Goldwater et trois pour cent sont "sans opinion". On relève, à ce propos, que l'on a estimé que le président Kennedy avait rassemblé 78 pour cent des voix des catholiques sur son nom lors de l'élection présidentielle.

Les responsables de l'enquête ajoutent toutefois qu'une telle majorité n'est pas si extraordinaire, une nouvelle administration recueillant facilement la faveur des citoyens américains.

M. Vincent Prince, éditorialiste en chef à "La Presse" de Montréal, recevra le mercredi soir 29 janvier à l'hôtel Windsor, au cours d'un banquet où il sera lui-même le conférencier d'honneur, le Grand Prix de Journalisme (appelé couramment Prix Olivar Asselin) que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal lui décerne pour l'année 1964. Entrée à "La Presse" en 1946, il y fut successivement chroniqueur sportif (un an), traducteur (deux ans), chroniqueur religieux (trois ans), chroniqueur politique à Québec (huit ans) et, depuis juin 1961, éditorialiste en chef. Tout récemment il fit un voyage au Manitoba où les Franco-manitobains qui eurent l'occasion de le rencontrer comprirent que ce journaliste montréalais connait leurs problèmes et s'y intéresse de façon excellemment pratique. Aussi se plaisent-ils à le féliciter de l'honneur qui couronne une fois de plus ses travaux.

L'apartheid: un manque de conscience chrétienne

DURBAN — Son Exc. Mgr Denis Hurley, O.M.I., archevêque de Durban, a pris la parole, le 16 janvier 1964, devant l'assemblée réunie à l'occasion de la 34e réunion annuelle du conseil d'administration de l'"Institut Sud-Africain pour les Relations Raciales". Comme sujet de cette conférence, Mgr Hurley a choisi: "L'apartheid: un manque de conscience chrétienne".

Une Commission conciliaire mixte prépare le schéma 17

ROME — Une Commission conciliaire mixte est chargée de la rédaction du fameux schéma 17 dont il fut tant parlé aux première et deuxième sessions du Concile et qui apparait comme "la terre promise du Concile", selon l'expression du Père Congar. Ce schéma traitera des relations entre l'Eglise et le monde moderne.

Cette Commission mixte est composée de membres de la Commission de théologie et de la Commission pour l'apostolat des laïcs. Elle se réunira au début de février 1964 à Zurich. Auparavant, dans tous les pays du monde, un évêque sera chargé de consulter un certain nombre de personnalités laïques et les organisations d'apostolat des laïcs afin de connaître leurs vues et leurs désirs sur ce schéma.

Les principaux représentants de la Commission de théologie dans cette Commission mixte sont: Mgr Ancel, de Lyon; Mgr McGrath, C.S.C., de Panama, et Mgr Schroeffer, d'Allemagne. Ceux de la Commission de l'apostolat des laïcs sont: Mgr Ménager, de Meaux, en France; Mgr Hengsbach, d'Allemagne, et Mgr Guano, d'Italie.

Le problème scolaire catholique de plus en plus aigu au Manitoba

Le problème auquel font face les parents catholiques du Manitoba, qui tiennent au rôle de la religion dans l'enseignement, devient de plus en plus aigu dans la province.

Au cours de la dernière dizaine, le droit à l'instruction religieuse dans les écoles publiques est devenu l'objet d'un débat public. La Commission scolaire de Winnipeg a, en effet, approuvé une résolution dans le but de faire amender l'Acte scolaire, afin que le mot final dans l'organisation de l'enseignement religieux soit donné aux commissaires, même quand les parents demandent cet enseignement par pétition, tel que prévu par la loi actuelle. (L'instruction religieuse, par un prêtre catholique, doit commencer dans le Daniel McIntyre Collegiate, à Winnipeg, le vendredi 17 janvier. Ce serait la première classe du genre dans les écoles publiques de Winnipeg depuis un demi-siècle.) En marge de cette expérience et de ce débat, le **Winnipeg Tribune** a publié un article-nouvelle sur l'enseignement de la religion dans les écoles de la division scolaire de St-Boniface (No problem — if planned for) le vendredi 10 janvier et un article-éditorial majeur le lundi 13 janvier, en faveur du maintien du droit des parents quant à l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

* * *

Dans le numéro courant du Canadian Churchman, organe de l'Eglise anglicane du Canada, le secteur manitobain publie un éditorial puissant en faveur de l'instruction religieuse dans les écoles.

* * *

La question du transport des enfants de l'école paroissiale St-Emile à St-Vital a été ramenée devant l'opinion par la publication d'une longue lettre que M. L. Desjardins, M.A.L., a adressée à l'hon. Duff Roblin, premier ministre.

* * *

A l'occasion d'une réunion convoquée par la Federation of Catholic Parents and Teachers Association of Manitoba, dans le gymnase de l'école Holy Cross de Norwood, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., a fait le bilan de la situation des écoles paroissiales au Manitoba à l'heure actuelle, sous le titre "Are Parochial Schools Doomed in Manitoba?". ("Les écoles paroissiales du Manitoba sont-elles vouées à la disparition?") Plus de 400 personnes ont participé à cette assemblée, qui fut suivie de plusieurs questions au sujet des moyens à prendre pour faire progresser plus efficacement la cause de ces écoles.

L'instruction religieuse dans les écoles de Saint-Boniface

Mlle Frances Russell, journaliste de la **Tribune**, a signé l'article intitulé "No problem — if planned for". Les écoles de St-Boniface ont donné un cours de religion depuis 60 ans, tous les jours, en conformité de l'Acte scolaire, y lit-on. Tous s'accordent à dire: pas de problèmes, ni de la part des parents, ni du programme, ni des préjugés d'écoliers, ni d'administration. Il y a neuf écoles dans cette division, six écoles élémentaires junior et high et trois instituts collégiaux.

Mis au courant des inquiétudes des commissaires de Winnipeg, qui doivent organiser des cours pour la première fois dans ce domaine, le Frère J.-H. Bruns, S.M., surintendant à St-Boniface, a dit: "Si vous abordez la programmation en tenant compte de la classe de religion, vous n'avez pas de difficultés. Celles-ci surviennent quand vous essayez d'insérer la classe d'une demi-heure, à la fin d'une journée scolaire dont tout le programme est réglé d'avance". Il a indiqué que si la période de l'enseignement religieux était possible à divers moments de la journée, il n'y aurait jamais de difficulté causée par le conflit avec d'autres sujets. Autrement, il faut que l'écolier sacrifie un autre sujet régulier. Il est entendu que présentement, la possibilité de préférer des cours d'entrainement physique ou de chant en même temps, peut causer une hésitation à choisir l'enseignement religieux. Le Frère Bruns a expliqué que dans certaines écoles l'enseignement se fait par des prêtres, ou des religieux et religieuses, mais que dans la majorité des cas ce sont des laïcs qui s'occupent de ce sujet avec compétence. Dans le passé il y eut l'enseignement religieux pour des écoliers protestants, anglicans, etc., mais cela n'a pas lieu maintenant.

Au Windsor Park Collegiate, M. D. M. Slater, directeur, a révélé que 200 élèves sur 650 suivent ces cours sans incident. Il y a une période d'étude pendant cette classe pour les autres élèves. Il n'y a jamais eu de friction, disait-il, entre les élèves sur ce point.

A l'école Frontenac on enseigne la religion catholique dans 10 classes sur 25. M. R.-G. Millier, directeur, a expliqué qu'autrefois il y avait des cours interconfessionnels aussi bien que catholiques. "Il n'y a pas de friction, dit-il. Après tout il faut que les enfants apprennent à s'arranger avec ceux dont les idées et les coutumes diffèrent des leurs".

M. Brunelle Léveillé, président sortant de charge de la Commission, a déclaré que le système fonctionne sans heurts depuis longtemps, sans problèmes, ni de la part des parents, ni de la part des enfants. C'est bien organisé, commenta-t-il.

(NDLR. Nous apprenons de source certaine que ces réponses unanimes ont été données par les personnes en question, ne sachant pas que la journaliste les questionnait à tour de rôle.)

L'instruction religieuse et le droit des parents

Dans son éditorial du lundi 13 janvier, la **Tribune** a cité l'exemple de la commission scolaire de St-Boniface. L'organisation de cet enseignement en conformité avec le désir des parents se fait depuis nombre d'années dans certaines communautés manitobaines, au point d'être une vieille tradition, comme dans les écoles publiques de St-Boniface, selon l'auteur. Ailleurs, comme à Winnipeg, les parents n'ont pas jusqu'à ce jour insisté sur ce droit.

Le quotidien de Winnipeg a publié cet article important en vue du débat qui peut éclater à l'Assemblée législative manitobaine sur une requête de la Commission scolaire de Winnipeg. Cette dernière demande par résolution que l'Acte scolaire soit amendé pour laisser le dernier mot aux commissaires au sujet de l'enseignement religieux, même quand un groupe de parents présentent la pétition requise dans ce but. La **Tribune** fait ressortir trois principes à ce sujet.

En premier lieu le rédacteur rappelle que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord reconnait explicitement les écoles confessionnelles. Ce principe est opposé à la thèse de ceux qui soutiennent que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à l'américaine, fait partie de la constitution canadienne. ("In a multi-racial, multi-religious society there is not place for anything which encourages division and prejudice, as the injection of religious questions into public affairs invariably does" — **Free Press, 7 janvier**)

Le deuxième principe qu'évoque la **Tribune** est celui-ci, les écoles du Manitoba ne sont pas confessionnelles, mais elles ne sont non plus "sans-Dieu". Le rédacteur cite à ce propos le professeur Morton, qui, dans son livre "Manitoba: A History", a décrit la réaction protestante contre ceux qui, en 1890, voulaient bannir toute religion des écoles publiques. Les protestations presbytériennes et anglicanes ont réussi à faire reconnaitre une brève période d'exercices religieux interconfessionnels dans la journée scolaire. (A noter qu'en 1897, par suite de l'entente Laurier-Greenway, la loi a été amendée pour permettre une demi-heure d'enseignement confessionnel dans ces mêmes écoles.)

Les parents ont l'obligation principale de voir à l'instruction religieuse et morale de leurs enfants. Voilà le troisième principe sur lequel s'appuie l'opinion du journal. ("Their responsibility and right in this field take precedent over that of any other body or individual, including the state.")

La **Tribune** fait appel au bon sens pour illustrer ce principe. Quand les enfants tournent mal, on blâme les parents. Quand les enfants enfreignent la loi criminelle, on tient leurs parents responsables des réparations. En tout cas ce principe est reconnu dans tout pays civilisé.

L'éditorialiste ajoute que l'Etat peut coopérer avec les parents, pour le bien commun, par un système scolaire. Au Manitoba les deux formes de cette collaboration sont: le droit aux écoles confessionnelles, le droit à demander l'enseignement religieux dans les écoles publiques, quand cela est raisonnable. "Il ne faut pas que ce droit soit sujet à l'autorité arbitraire d'une commission scolaire. Sans nier que la formation religieuse et morale relève surtout du foyer, il faut reconnaitre que plusieurs parents ne veulent pas séparer celle-ci de l'enseignement académique et il faut respecter leur conscience. "The demands of conscience of these parents must be recognized and respected".

(Suite à la dixième page)

Communiqué

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface est heureux d'annoncer que le 8 décembre 1963 Sa Sainteté le pape Paul VI a daigné décorer de la médaille "Bene Merenti" Madame Evelyn Whelan, de la paroisse du Sacré-Coeur à St-Boniface.

Madame Whelan, fille de Patrick et Ellen Power, est née en Irlande le 15 juin 1878. En 1910 elle épousait William Whelan et, en 1913, ils venaient s'installer au Canada. Monsieur Whelan est décédé en 1925, laissant à sa femme cinq enfants.

Cette dame demeure à St-Boniface depuis plus de 45 ans. Elle a été et est encore active dans les mouvements spirituels et apostoliques de la paroisse du Sacré-Coeur, soit le Tiers-Ordre de St-François, la Légion de Marie et, enfin, la Ligue des Femmes Catholiques au secteur anglais. Depuis 1931, c'est elle qui assure l'entretien et la décoration de l'autel de cette même paroisse. Grâce aussi à ses efforts soutenus plusieurs étudiants à la prêtrise, tant dans le clergé diocésain que régulier, ont reçu du secours financier.

C'est pour reconnaître son dévouement inlassable au service de l'Eglise que Madame Whelan est honorée d'une décoration pontificale.

La cérémonie officielle de la présentation de la médaille "Bene Merenti" se fera dans l'église du Sacré-Coeur à une date qui sera annoncée plus tard.

Par mandement de Monseigneur l'Archevêque.

le chancelier,
abbé Léo Couture.

Le Québec est engagé sur la voie de l'autodétermination

MONTREAL (La Presse) — Très ferme dans le ton, et martelant ses mots, le ministère des Richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, a déclaré lundi dernier que le Québec est irrémédiablement engagé dans la voie de l'autodétermination entière et absolue.

Invité par l'association juive du B'Nai Brith, au club de Réforme de Montréal, M. Lévesque s'est lancé dans une violente charge contre le fédéral. Il a accusé Ottawa d'avoir tourné en ridicule la Constitution canadienne, d'en avoir fait une farce, par ses empiètements délibérés dans des domaines de compétence provinciale.

Le Québec n'acceptera plus ce statu quo que les professionnels du compromis lui réservent encore, a-t-il dit. "Je ne me sens pas agressif en affirmant que des changements constitutionnels profonds se feront dans un avenir prochain. Nous sommes une nation. Le Québec est à nous. Si la constitution et les autres structures canadiennes doivent être adaptées, cela ne peut être qu'en vertu d'une autodétermination entière et absolue".

Dans le monde d'aujourd'hui, a poursuivi M. Lévesque, nous avons besoin de changements fondamentaux. Ceux-ci ne se feront pas dans la violence à la condition qu'il y ait de la bonne foi des deux côtés.

"Ces changements, a-t-il souligné à son auditoire juif, devront permettre au Québec de devenir sur le plan économique, sur le plan social et dans tous les domaines majeurs, la patrie qui sera aussi, quels que soient les accords éventuels, l'Etat national des Canadiens français."

La recherche de notre destin, a dit M. Lévesque, est une préoccupation canadienne-française d'abord même si cette démarche n'exclut pas les autres groupes. Nous sommes les quatre cinquièmes de la population du Québec. Nous sommes les fondateurs de notre province. Nous sommes chez nous. C'est un travail qui doit être fait par et pour les Canadiens français "sans barrières artificielles, sans intolérance, sans exclure personne", a souligné le ministre québécois.

Je ne suis pas séparatiste

Même s'il admet le séparatisme comme un développement politique normal, comme une des solutions proposées au problème du Québec, M. Lévesque a déclaré qu'il n'était pas séparatiste, pour le moment, du moins. Si je l'étais, a-t-il ajouté, je ne serais pas dans le cabinet Lesage.

Comme tant d'autres, a dit M. Lévesque, j'attends, avant de prendre position définitivement, de voir ce que va donner le fédéralisme coopératif mis de l'avant par le gouvernement de M. Pearson. J'attends afin de voir si cela est vraiment sérieux ou si c'est encore une "farce".

La France se propose d'exploiter des mines d'uranium au Canada

OTTAWA — Le grand consortium minier français "Mokta" étudie la possibilité de participer à l'exploitation de certaines mines canadiennes d'uranium actuellement inutilisées et d'acquérir et d'exploiter du minerai d'uranium au Canada.

C'est ce qu'a déclaré au cours d'une interview M. W. M. Gilchrist, président de la société de la Couronne "Eldorado Mining & Refining Ltd.", en annonçant que M. René Chouteau, de la Compagnie des minerais de fer magnétique "Mokta-el-Hadid", se trouve présentement au pays.

La visite de M. Chouteau suit de près une récente recommandation d'un comité de l'Euratom (ou Marché commun européen de l'énergie atomique). Les membres de l'Euratom sont la France, la Belgique, l'Allemagne occidentale, l'Italie, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Le comité consultatif de l'Euratom sur les réserves d'uranium a recommandé que les pays membres profitent de la baisse actuelle des prix de l'uranium pour "acquérir des intérêts dans les mines actuellement inexploitées au Canada ou pour accumuler des stocks d'uranium à la condition que les prix d'achat à la tonne n'excèdent pas l'équivalent de $7 à $8 en 1975 ou $4 à $4.50 en 1965".

Le comité a aussi proposé l'exploration indépendante par les pays de l'Euratom de gisements d'uranium "soit en Europe même, soit avant tout, dans les autres pays du monde, considérés comme favorables à cette fin, en vue d'appuyer son ravitaillement sur des sources variées et fiables autant que possible, tout en profitant en même temps de prix inférieurs".

Les pays de l'Euratom sont intéressés à acquérir de l'uranium dans d'autres pays parce que leurs propres stocks ne sont pas considérables. Dans les années qui suivront 1970, lorsque plusieurs usines à énergie nucléaire fonctionneront en Europe, elles devront compter sur les autres pays, notamment sur le Canada, pour leur approvisionnement.

Selon un rapport compilé par les spécialistes de l'Euratom, les réserves du monde occidental en uranium, qui s'élevaient à 450,000 tonnes au début de la présente décennie, seront réduites à 320,000 tonnes à la fin de 1970. A la même époque, le Canada devrait pouvoir compter sur des réserves de 120,000 tonnes, ce qui le classerait au premier rang des fournisseurs d'uranium

M. Gilchrist a précisé qu'il s'était entretenu avec M. Chouteau à Ottawa. Le représentant du consortium français a quitté la capitale canadienne pour Toronto où il doit prendre contact avec des directeurs de sociétés minières canadiennes.

M. Chouteau, qui se propose de demeurer au Canada en permanence, a dit que sa compagnie était fort intéressée à l'acquisition de réserves de minerai d'uranium au Canada. Il en coûterait moins cher à la France de posséder et d'exploiter des mines d'uranium en des pays étrangers que d'accumuler ce métal présentement, puis de l'acheter par la suite des producteurs, y compris le Canada.

"Mousseline" au Cercle Molière les 22, 23 et 24 janvier

A l'approche du 22 janvier, date de la première représentation de "Mousseline", le Cercle Molière est en pleine activité. Sous la direction de Mme Pauline Boutal, les jeunes comédiens, Rose-Marie Bryner, Pauline Guénette, Marie-Rose Gay, Alphonse Tétrault, Jean-Guy Roy, André Gélinas et Pierre Boux, s'attachent à polir leur jeu, à revoir certaines scènes, à corriger quelques défauts tenaces. L'ardeur et le sérieux qu'ils ont apportés aux répétitions portent leurs fruits et l'on peut dire déjà que les spectateurs auront d'heureuses surprises.

De leur côté, Gilles Guyot et ses techniciens, entre autres Alphonse LaRivière, Pierre Dumont-Lepage et Denis LaRivière, travaillent à la réalisation du décor dessiné par Christiane LeGoff, règlent les éclairages, assemblent les accessoires.

C'est dire que l'entière préparation de "Mousseline" est entre bonnes mains et que les spectateurs des 22, 23 et 24 janvier assisteront à la représentation soignée d'une comédie originale, d'une gaieté de bon aloi, qui plaira à tous.

Mgr Maurice Baudoux au poste CFAM-FM

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, sera interviewé par M. Fred Haywood au poste de radio CFAM-FM (98.3, bande FM) d'Altona, à 2 h. 30 p.m., le dimanche 19 janvier prochain. Il parlera du Concile Vatican II. Soyez aux écoutes . . .

Un nouveau directeur d'Air France au Canada

MONTREAL — M. Michel Pairault vient d'être nommé représentant au Canada de la société Air France. La nouvelle a été annoncée par M. Henri-G. Marescot, représentant général pour la division de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et des Caraïbes.

La nomination entrera en vigueur le 1er février, alors que M. Pairault succédera à M. Jean Ponsot, l'actuel représentant au Canada, qui a été promu à la direction commerciale d'Air France à Paris. M. Pairault est au service d'Air France depuis 1953. Après des stages d'entraînement dans divers services, il fut envoyé en mission à Brazzaville. En 1956, il fut nommé représentant local à Tchad, basé à Fort Lamy. En 1958, il passa au cabinet du ministre des Travaux publics et du Transport à titre de conseiller technique pour l'Aviation civile. Depuis 1961, M. Pairault était chef de district d'Air France à San Francisco.

Le nouveau directeur d'Air France n'est pas un nouveau venu au Canada. En effet, il a déjà passé un an à Montréal alors qu'il était au service de la Banque de l'Union Européenne.

Durant la deuxième guerre mondiale, M. Pairault faisait partie de la Résistance française. Il passa en 1944 à la division du général Leclerc et fut décoré de la Croix de guerre avec palmes.

M. Pairault est licencié en lettres de la Sorbonne, licencié en droit de l'Université de Paris et diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Il a aussi fait des études spécialisées à l'Université de San Francisco.

Quant à M. Ponsot, il occupait son poste depuis onze ans, au cours duquel il sut, par son action dynamique, assurer à sa compagnie un essor remarquable au Canada. Son travail et ses succès lui méritèrent d'ailleurs d'être décoré de la Légion d'Honneur.

Allocution de S. S. Paul VI au patriarche Athénagoras

JERUSALEM — C'est à Jérusalem, pendant le pèlerinage du Pape en Terre Sainte, qu'eurent lieu les deux rencontres historiques de S. S. Paul VI et du patriarche Athénagoras, de Constantinople. La première se déroula le dimanche soir 5 janvier et dura une demi-heure; la seconde eut lieu le lendemain matin.

Voici le texte de l'allocution adressée lundi matin par Paul VI au patriarche Athénagoras:

Grande est notre émotion, profonde est notre joie en cette heure vraiment historique, où, après des siècles de silence et d'attente, l'Eglise catholique et le Patriarcat de Constantinople se retrouvent à nouveau en présence, en la personne de leurs plus hauts représentants. Grande et profonde aussi est Notre reconnaissance envers vous, qui avez bien voulu quitter un instant votre Siège patriarcal pour venir ici à Notre rencontre.

Désir de Jean XXIII

Mais c'est avant tout vers Dieu, le Seigneur de l'Eglise et du monde, que monte Notre humble gratitude. Une ancienne tradition chrétienne aime à voir le "centre du monde" dans le lieu où fut dressée la Croix glorieuse de Notre Sauveur et d'où, "élevé de terre, il attire tout à lui". Il convenait, et la Providence l'a permis, que ce fût en ce lieu, en ce centre à jamais béni et sacré, que, pèlerins de Rome et de Constantinople, nous puissions nous rencontrer et nous unir dans une commune prière. Cette rencontre, vous l'avez désirée dès le temps de Notre inoubliable prédécesseur Jean XXIII, pour lequel vous n'aviez pas caché votre estime et votre sympathie, et auquel vous aviez, dans une frappante intuition, appliqué les paroles de l'Evangéliste: "Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean".

Il avait désiré cette rencontre, vous le savez comme Nous. Mais sa mort ne lui permit pas de réaliser le désir de son coeur. Les paroles du Christ "Qu'ils soient un — Ut unum sint" revenues à plusieurs reprises sur les lèvres du Pape moribond ne laissent pas de doute sur l'une des plus claires intentions pour lesquelles il offrit à Dieu sa longue agonie et sa précieuse vie. Sans doute, d'un côté comme de l'autre, les voies qui mènent à l'union peuvent être longues et semées de difficultés, mais les deux chemins convergent l'un vers l'autre qui aboutissent aux sources de l'Evangile. N'est-ce pas un bon augure que cette rencontre d'aujourd'hui se réalise sur cette terre où le Christ a fondé son Eglise et versé son sang pour elle?

"C'est en tout cas une manifestation éloquente de la volonté profonde qui, grâce à Dieu, anime de plus en plus tous les chrétiens dignes de ce nom, celle de travailler à surmonter les désunions, à abattre les barrières, la volonté de s'engager résolument dans la voie qui mène à la réconciliation.

Ce qui peut progresser . . .

Les divergences d'ordre doctrinal, liturgique, disciplinaire devront être examinées en temps et lieu dans un esprit de fidélité à la vérité, dans la compréhension de la charité. Ce qui peut et doit progresser dès maintenant, c'est cette charité fraternelle, ingénieuse à trouver de nouvelles manières de se manifester, une charité qui, tirant ses leçons du passé, soit prête à pardonner, encline à croire plus volontiers au bien qu'au mal, soucieuse avant tout de se conformer au divin Maître et de se laisser attirer et transformer par lui.

De cette charité, que soit le symbole et l'exemple le baiser de paix que le Seigneur nous a permis d'échanger sur cette terre bénie et la prière que Jésus-Christ nous a apprise et que nous allons réciter ensemble tout à l'heure.

"Au revoir"

Nous ne saurions dire combien Nous sommes touché de votre démarche, et c'est non pas seulement l'Eglise romaine mais le Concile oecuménique tout entier qui prendront acte, avec une joie profonde, de cet événement historique. Pour Nous, Nous élevons vers Dieu une prière reconnaissante et lui demandons de Nous aider à poursuivre ce chemin et de répandre sur Vous et sur Nous qui l'avons entrepris dans la foi et la confiance, la bénédiction qui en assurera les heureux résultats.

Dans ces sentiments, ce n'est pas un adieu que Nous vous disons, mais, si vous le permettez, un "au revoir", appuyé sur l'espérance de nouvelles et fructueuses rencontres.

In nomine Domini. (Au nom du Seigneur)

Un comité de savants révèle les dangers de la cigarette

NEW YORK — A New York, les trois grands réseaux américains de télévision ont annoncé, samedi, qu'ils reviseront leurs accords publicitaires sur les cigarettes à la lumière du rapport publié par les services de santé.

Les trois réseaux, National Broadcasting Company (NBC), Columbia Broadcasting System (CBS) et American Broadcasting Company (ABC), ont fait savoir qu'ils seraient représentés à la réunion du bureau chargé de réexaminer le "code publicitaire" qui autorise la publicité pour les nombreuses marques de cigarettes américaines. Le bureau doit se réunir dans le courant du mois.

Un membre du Congrès américain, M. Harold Cooley, démocrate de la Caroline du Nord, a annoncé son intention de présenter un projet de loi en vue d'amener le gouvernement à consacrer cinq millions de dollars à la recherche sur le tabac. Par contre, la sénatrice démocrate de l'Oregon, Mme Maurice Neuberger, a fait savoir qu'elle présentera pour sa part deux projets de loi: un tendant à forcer les compagnies de tabac à indiquer sur les paquets de cigarettes les dangers qu'encourent les fumeurs, et l'autre créant un programme d'éducation populaire en vue d'amener les gens à cesser de fumer.

Le rapport américain a suscité des réactions à Londres, d'autant plus qu'il venait confirmer le rapport publié en 1962 par le Royal Medical College. Le ministère britannique de la santé a exprimé sa satisfaction devant cette confirmation, et un représentant des marchands de tabac a prévu de son côté que la publication du rapport américain entrainerait une diminution immédiate, mais momentanée, de la vente des cigarettes, dont la consommation reviendra graduellement à son niveau habituel. En revanche, selon le même représentant, la vente des pipes, du tabac et des cigares augmentera nettement.

Un membre du comité Terry cesse de fumer!

MINNEAPOLIS — Le Dr Leonard Schuman, l'un des dix savants membres du comité Terry, a révélé que depuis "dimanche soir, à 6 heures, il avait cessé de fumer".

Le Dr Schuman, qui fumait en moyenne un paquet et demi de cigarettes par jour, a dit qu'il avait retardé l'échéance de son "jeûne" parce qu'à la publication du rapport, samedi, il lui restait encore quelques cigarettes.

"Je n'ai pas cessé plus tôt, a déclaré au cours d'une conférence de presse l'épidémiologiste de l'Université du Minneapolis, parce que mon geste aurait pu être considéré comme un indice des conclusions de la Commission."

Il a affirmé pendant la conférence de presse que, "de façon absolument certaine, sa décision découlait du rapport".

Le Dr Schuman a également apporté quelque espoir aux fumeurs invétérés de cigarettes qui se sentent incapables de se débarrasser de cette habitude. Il a dit que certains indices portent à croire que la fumée de cigarette contient des éléments anticancéreux.

Il a précisé que l'équipe de recherches n'avait pu identifier tous les éléments nocifs contenus dans la fumée de cigarette.

"En théorie, il est possible de produire une cigarette filtrée qui ne serait pas nocive", a dit le Dr Schuman.

La cigarette est prohibée en Illinois depuis 1907

CHICAGO — Les gens zélés qui veulent à tout prix que la vente des cigarettes soit prohibée n'ont pas à se préoccuper — au moins dans l'Etat de l'Illinois.

Depuis le 3 juin 1907, les statuts de cet Etat américain contiennent une loi qui défend à quinconque de manufacturer, de vendre et même de donner des cigarettes.

La section 321 du chapitre 111.5 des statuts refondus de l'Illinois se lit comme suit: "Quiconque fabriquera, vendra ou donnera toute cigarette contenant une substance nocive pour la santé, y compris le tabac, sera sujet au paiement d'une amende n'excédant pas $100.00 ou à une peine de détention dans la prison du comté pendant une période n'excédant pas 30 jours".

On a demandé à M. O. W. Wilson, directeur de la police de Chicago et fumeur de cigarettes, s'il désirait que cette loi soit mise en vigueur. Pour toute réponse, il s'est contenté de . . . rire.

La Liberté et le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8483)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Gilles Vigneault

Tous ceux qui aiment les chansons de Gilles Vigneault seront ravis d'entendre, le dimanche 19 janvier, à 8 h. 30 p.m., les plus grands succès du plus authentique des chansonniers canadiens-français. Gilles Vigneault a inscrit au programme de son récital "Jos Montferrand", "Larguez", "Tam Ti de lam", "Petite gloire", "Jos Hébert", "Bébé la Guitare", "Ti-Paul", "La Prière", "Caillou la Pierre", "Ma Jeunesse", "Du milieu du pont", "l'Air d'un voyageur", "Jean du Sud", "Poème", "John débardeur", "Jack Monoloy" et "Danse à Saint-Dilon".

Au théâtre d'une heure: "Blues pour un homme averti"

"Blues pour un homme averti" que les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront voir le dimanche 19 janvier, à 9 h. 30 p.m., au théâtre d'une heure, met en scène un garçon de 30 ans, qui, d'une façon ou d'une autre, a été abandonné par son père. Afin de ne pas dévoiler l'intrigue, nous nous contenterons de cette vague donnée, omettant de dire si Léo Longpré est fils naturel, s'il est orphelin, ou s'il a été abandonné d'un père indigne. Une chose est certaine: l'idée qu'il se fait de ce père lointain ou imaginaire, dont il attend le retour depuis l'âge de 12 ans, est celle d'un mythomane: tantôt son père s'est enrichi dans les pétroles, tantôt il est un important cinéaste, tantôt il dirige une chaîne de restaurants et d'hôtels, tantôt il est propriétaire de milliers de bêtes à cornes.

Si c'est à un clochard, à un barman, à un portier, à une serveuse et à une danseuse qu'il confie ses rêves, on peut dire que ces personnages ne sont que des prétextes et que son long monologue s'adresse surtout à lui-même. Sous l'influence de l'alcool où il essaie d'oublier les circonstances mystérieuses de sa récente rupture avec une jeune fille bien pour lui et qui voulait le sauver malgré lui, Léo déverse tout ce qu'il a en lui d'angoisse, d'agressivité, de haine, d'attente désespérée, de besoin d'amour, de désillusions, de tristesse, de fatigue, de désir, de paix et de repos.

Jacques Godin personnifie Léo Longpré. C'est là un rôle écrasant qui demande, on s'en doute, une grande dépense nerveuse. Jouer tour à tour l'homme saoul, celui que sitôt à jeun, ne demande qu'à s'enivrer de nouveau; jouer le dur au coeur faible; jouer le déséquilibrer à qui ont manqué amour et autorité; jouer le mythomane, le colérique, celui qui se parle à lui-même ou qui parle à un partenaire imaginaire; tout cela Jacques Godin le fait avec un réalisme saisissant.

A ses côtés, on pourra voir: Monique Mercure, qui interprète à merveille le rôle d'une danseuse; Roger Garceau, qui fait un barman aux tics nerveux vraiment convaincants; Paul Hébert, dans le rôle d'un sympathique vieux clochard; Pierre Dufresne, Diane Pinard, Ernest Guimond, Claude Michaud, Jean-Louis Paris, Yves Létourneau et Juliette Huot."

Nos longs métrages

Le samedi 18 janvier, à 8 h. 30, "Un seul survivra".

Et à 10 h. 45, "A l'ombre des potences", avec James Cagney, Viveca Lidfors et John Derek. En dépit de plusieurs trahisons, un ancien bagnard réussit à se réhabiliter.

Le dimanche 19 janvier, à 10 h. 30, "La Polka des menottes", comédie de Raoul André, avec René Blanchard, Pascale Audret, André Versini et Claude Rich. Quatre personnes s'accusent d'avoir tué un homme dont il est impossible de retrouver le cadavre.

Le lundi 20 janvier, à 10 h. 30, "La Fille de Palerme", mélodrame, avec Silvana Pampanini et Folco Lulli. Un riche négociant d'éponges ramène dans son île son épouse, prostituée notoire que la police recherche pour un crime.

Le mardi 21 janvier, à 10 h. 30, "La Famille Cucuroux", avec Pierre Larquey et Jeanne Fusier-Gir. Un jeune homme sur le point d'épouser une fille riche doit se débarrasser non sans peine de sa maîtresse.

Le mercredi 22 janvier, à 10 h. 30, "Le Faux célibataire", comédie, avec Vittorio de Sica, Walter Chiari et Rina Morelli. Un professeur, célibataire endurci, conseille à un jeune homme amoureux de garder sa liberté.

Le jeudi 23 janvier, à 10 h. 30, "Assassins et voleurs", comédie écrite et réalisée par Sacha Guitry, avec Jean Poiret, Michel Serrault et Magali Noël. Un cambrioleur s'introduit dans un bureau alors que l'occupant s'apprête à se suicider. Ce dernier demande alors au voleur de lui rendre le service de le tuer.

Le vendredi 24 janvier, à 8 h. 30, "Les Nouveaux Aristocrates", drame psychologique, avec Paul Meurisse, Charles Belmont et Yves Vincent. Un jeune homme, qui a perdu la foi, refuse d'accepter son nouveau professeur, un jésuite.

Et à 10 h. 30, "L'Eau vive", avec Pascale Audret. Une famille de paysans cherche à s'approprier l'héritage d'une jeune fille.

Au poste CBWFT

SAMEDI 18 JANVIER

3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici interpol
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Un seul survivra"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "A l'ombre des potences"

DIMANCHE 19 JANVIER

3.30—F-Ma
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Gilles Vigneault
9.30—Théâtre d'une heure
10.30—Cinéma: "La Polka des menottes"

LUNDI 20 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "La Fille de Palerme"

MARDI 21 JANVIER

3.45—Les coulisses de l'exploit
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—Court métrage
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "La Famille Cucuroux"

MERCREDI 22 JANVIER

3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Hollywood à l'âge d'or
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
11.00—Cinéma: "Le Faux Célibataire"

JEUDI 23 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Assassins et voleurs"

VENDREDI 24 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Les Nouveaux Aristocrates"
10.15—Court métrage
10.30—Cinéma: "L'Eau vive"

L'inspection missionnaire en Ouganda est supprimée

KAMPALA — "Le Gouvernement est convaincu que, dans un pays indépendant comme l'Ouganda, la haute main et le contrôle sur les écoles doivent appartenir aux autorités civiles. En conséquence — et ce, à partir de la fin de cette année (1963) — toute inspection scolaire organisée par des instances non-officielles cessera d'exister."

Chronique sportive

Après avoir chanté les louanges du gardien Ed Johnston, les Bruins parlent de l'échanger

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Dans ma dernière chronique je disais que les Bruins de Boston se réjouissaient d'avoir un des meilleurs gardiens de buts de la ligue Nationale. Deux jours après avoir écrit cet article, sur la foi d'une entrevue avec un éclaireur des Bruins, j'apprends que le gérant Muzz Patrick tente d'obtenir les services de Gump Worsley pour ses Bruins! Bien entendu je venais d'écrire que les chances de Worsley de retourner dans la ligue Nationale étaient minces! La direction des Bruins devrait lire cette chronique plus souvent pour savoir à quoi s'en tenir! Sérieusement parlant, disons que les Canadiens feraient une bonne affaire en permettant à Worsley de retourner dans la ligue Nationale et en ramenant Johnston dans le bercail du Tricolore. Les prochains jours devraient nous en dire plus long sur ce qui se prépare sous la Grande Tente. Il y aurait sans aucun doute lieu de parler des transactions que les Leafs songeaient à faire, mais depuis que les joueurs de Punch Imlach ont remporté quelques victoires, il n'est plus question de remercier qui que ce soit. Il faudra donc attendre encore quelques semaines avant que des changements s'opèrent au sein des Rangers et des Leafs . . . à moins que ces deux équipes n'imitent les Bruins et ne me jouent un autre tour pendable.

Chose certaine et les Bruins et les Rangers tentent d'obtenir de l'aide des autres équipes de la ligue Nationale. Chicago ne semble pas d'humeur à aider qui que ce soit, car les Hawks ont l'impression que tout le monde est après eux pour leur souhaiter du malheur. Il reste donc Toronto et Montréal qui ont des tas de joueurs dans les ligues mineures et qui ne craignent pas les risques, et Detroit qui est à se reconstruire une équipe. J'ai l'impression qu'avec Sammy Pollock s'occupant des joueurs, les Canadiens n'échangeront pas grand monde, à moins qu'on ne vienne renverser la décision de Sam. Ce dernier n'a jamais aimé laisser partir ses joueurs, à moins que leur conduite hors de la patinoire ne le justifie. Et là-dessus Pollock est intraitable. Il exige que ses joueurs se conduisent bien continuellement et il a déjà laisser partir des jeunes qui avaient bien du talent mais pas de discipline ni de jugement. C'est pas une mauvaise politique et cela évite d'être pris avec un problème comme Howie Young!

Un homme heureux!

Les journaux viennent de nous faire savoir que Doug Harvey est enfin un homme heureux! Voilà de bonnes nouvelles car un gars aussi sympathique que Doug mérite bien d'être heureux en exerçant le métier qu'il aime le mieux, celui de joueur de hockey. Harvey se plaît à Québec parce qu'il y retrouve une ville où on parle continuellement de hockey; une ville où les joueurs de hockey n'ont pas l'impression d'évoluer dans un monde à part. C'est cette impression pénible que les joueurs qui ont déjà évolué pour Montréal ou Toronto ressentent quand ils émigrent aux Etats-Unis. Le hockey demeure le sport national des Canadiens de l'Est du pays tout au moins, et si on en juge par l'enthousiasme que le hockey amateur s o u l è v e présentement dans l'Ouest on peut dire que le hockey est devenu le sport numéro un partout au pays. Les professionnels à un bout, les amateurs à l'autre. Harvey, pour revenir à son histoire, nous dit donc qu'il est heureux de l'atmosphère qu'il trouve à Québec et qu'il est heureux de jouer régulièrement. Il faut dire que depuis que Worsley et lui-même évoluent avec les As que les choses marchent mieux pour cette équipe, qui est une des plus prospères des ligues mineures. Le jour n'est peut-être pas éloigné ou Québec sera représenté encore une fois dans la ligue Nationale.

Doug Harvey a évolué pendant 16 ans dans la ligue Nationale et il n'a pas perdu son enthousiasme pour le jeu. Il reçoit un très bon salaire avec les As, voit sa famille régulièrement et, disons-le, il fait encore figure de vedette dans la vieille capitale. Cela compte toujours pour celui qui a connu un jour la gloire des réflecteurs de ne pas se retrouver soudainement dans l'ombre. Bien des athlètes ont continué à jouer dans les ligues mineures même après que leurs plus belles heures furent passées, simplement pour entendre, de temps à autre, les cris et les applaudissements de la foule. Doug Harvey est rendu au terme de sa carrière. Il jouera peut-être encore une autre saison avec les As, surtout s'il conduit son équipe au championnat, mais il prendra lui aussi sa retraite et il devra se résigner à ne plus entendre la foule, à ne plus être suivi des yeux partout où il passe, à redevenir un inconnu dans la foule, reconnu de temps à autre et qu'on invite ici et là quand on tient une soirée en l'honneur des "anciens joueurs". Il terminera aussi sa carrière au Temple de la renommée du hockey, même quand on l'aura déjà oublié sur la rue.

Les Etoiles!

Le "club officiel" des Etoiles de la ligue Nationale a été annoncé la semaine dernière. On a préféré Johnnie Bower à Charlie Hodges, ce qui nous paraît inexplicable. Sur la défensive Pierre Pilote et Tim Horton méritent leur place de même que le gros Elmer Vasco, mais on ne voit pas très bien J.-C. Tremblay placé au neuvième rang et Allan Stanley encore plus loin. Il faut croire que nous n'assistons pas tous aux mêmes joutes de hockey, car nous estimons que ces deux joueurs sont de véritables joueurs de défense, c'est-à-dire qu'ils bloquent les efforts de l'adversaire. A l'avant, rien à redire aux choix de Béliveau et de Mikita, deux joueurs qui surpassent aisément tous leurs collègues à ce poste. A l'aile droite le choix de Gordie Howe ne se justifie certainement pas par ce qu'il a fait cette saison. C'est Andy Bathgate qui aurait du obtenir le poste à notre humble avis. A l'aile gauche Bobby Hull mérite la place d'emblée et Dave Balon et Frank Mahovlich se classent certainement immédiatement après lui, un peu avant Gilles Tremblay, des Canadiens, qui est en passe de prouver à tous qu'il est un joueur de première grandeur.

La liste des joueurs qui méritent les autres trophées n'a pas été rendue publique, mais nous estimons que Jean Béliveau a été le plus utile à son club, Pierre Pilote le meilleur joueur de défense, Jacques Laperrière et Terry Harper sur un pied d'égalité au titre de meilleure recrue de l'année et que Phil Goyette devrait recevoir le trophée Lady Byng accordé au joueur qui tout en évoluant avec succès est le plus sportif de la ligue. Le meilleur instructeur demeure Toe Blake qui a conduit une équipe de jeunes aux premières places dans la ligue Nationale et qui nous affirme qu'il n'a pas encore dit son dernier mot. Il y aurait bien un trophée à remettre au meilleur arbitre mais mieux vaut ne pas se risquer en ce domaine. Nous croyons qu'il y aura des changements dans le choix des joueurs au cours de la deuxième partie de la saison et que les Leafs et les Canadiens vont obtenir une plus grande part des premières places, si on se base sur le jeu et non sur la réputation bien entendu. Quoiqu'il arrive il se trouvera toujours quelqu'un pour trouver que les juges se sont trompés; c'est normal, c'est ce qui fait dit-on que le sport des courses existes . . . et le reste des sports aussi bien entendu.

Prochaine audience du chancelier Erhard

ROME — M. Louis Erhard, chancelier de la République fédérale d'Allemagne occidentale, sera reçu en audience solennelle par le Souverain Pontife, le mercredi 29 janvier.

Une guerre moderne pourrait se prolonger durant 146 ans

NEW YORK — Le docteur Linus C. Pauling a déclaré en rentrant de Norvège où il a reçu le prix Nobel de la paix pour 1962, que l'arsenal atomique du monde était tel présentement qu'une guerre requérant six mégatonnes par jour pourrait se prolonger durant 146 ans.

Six mégatonnes équivalent à la force de tous les explosifs utilisés durant la dernière guerre.

Le savant a cependant ajouté qu'il croyait que l'humanité jouissait désormais d'assez de maturité pour empêcher des guerres mondiales où l'arme nucléaire serait utilisée. "Je crois qu'il n'y aura plus de guerres planétaires", a-t-il dit.

Selon le docteur Pauling, on évalue présentement à quelque 320,000 mégatonnes la potentialité explosive de tous les armements nucléaires entreposés çà et là dans le monde. Pour donner une idée du pouvoir de dévastation de ces stocks, le savant a dit:

"Si nous devions entreprendre demain une guerre de six mégatonnes, soit l'équivalent de toute la force explosive utilisée au cours de la dernière grande guerre, et une guerre analogue le lendemain et ainsi de suite, jour après jour, et durant 146 ans, nous parviendrions à épuiser les stocks actuels."

Le docteur Pauling se réjouit de ce qu'on ait réussi à signer un traité pour l'interdiction partielle des essais nucléaires. "C'est là, dit-il, la plus importante initiative qu'aient prise les gouvernements des nations".

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

89ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LA PROGRESSION S'EST POURSUIVIE EN 1963

Que tous ceux qui contribuent à la production, conscients de leur dépendance mutuelle, collaborent, en toute loyauté, recourant au besoin à l'arbitrage de l'État, et notre pays continuera d'aller de l'avant.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, mardi 14 janvier, sa 89ème assemblée générale annuelle. En l'absence du président de la Banque, M. Ulric Roberge, retenu par la maladie, l'hon. J.-M. Dessureault, vice-président du Conseil, occupait le fauteuil.

L'hon. Dessureault a d'abord rendu hommage à la mémoire de M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration, décédé à Montréal le lundi 10 juin. Son esprit judicieux, son jugement droit et sa grande sagacité en faisaient un conseiller des plus avisés. Sa courtoisie, sa distinction et son caractère conciliant lui valaient l'estime et la sympathie de tous ceux avec qui il était en relation.

Dans la plupart des secteurs de l'économie, a fait observer l'hon. Dessureault, la progression que l'on avait constatée l'année précédente s'est poursuivie en 1963. La reprise momentanée de la demande mondiale a facilité l'écoulement d'une très abondante moisson de blé et allégé des stocks excédentaires. La dévaluation du dollar, qui favorisait nos exportations, a coïncidé avec un regain d'activité dans la plupart des pays du monde libre, notamment aux États-Unis et en Angleterre, nos deux principaux marchés, alors que la hausse des prix des métaux et de diverses autres matières premières en augmentait la valeur.

La progression de l'activité industrielle s'est bien soutenue au cours de l'année, mais elle est encore trop lente, ainsi qu'en témoigne la persistance du chômage qui trahit un profond désordre de l'organisme économique. Le progrès que constatent les statistiques n'en est pas moins un pas dans la bonne direction, et il devrait nous permettre de nous acheminer vers l'assainissement de l'économie nationale. Ce sera là une oeuvre de longue haleine, qui consistera à stimuler la mise en oeuvre de nos ressources et de nos moyens de production: main-d'oeuvre, matières premières, équipement industriel et capitaux d'investissement. Pour atteindre cet objectif, il faudra d'abord s'efforcer de rétablir l'équilibre du budget et surtout de réduire graduellement le déficit de nos comptes internationaux.

Le Canada est le principal client et l'un des plus gros débiteurs des États-Unis, et il paye ses achats et ses dettes, ce qui n'est pas tellement commun de nos jours. Il offre aux États-Unis la possibilité de faire des investissements fructueux en toute sécurité, ce qui n'est pas tellement commun non plus par le temps qui court. C'est l'un des pays où les États-Unis trouvent, dans leurs échanges, un fort excédent d'intérêts et de dividendes et une importante balance favorable du commerce, ce qui allège d'autant le déficit de leurs comptes internationaux, sans parler de l'apport du tourisme, qui n'est pas négligeable.

Or les États-Unis ne peuvent profiter de ces avantages que dans la mesure où notre pays prospère.

À une époque où la plupart des nations jugent à propos de se grouper dans l'intention de défendre et de promouvoir leurs intérêts, il paraît nécessaire que le Canada et les États-Unis en viennent à quelque entente. Mais il y a, évidemment, trop de disproportion entre les deux pays pour qu'il puisse être question d'une espèce de marché commun. Sans aller aussi loin, il devrait être possible de conclure, dans certaines industries, des accords techniques et économiques qui renforceraient la position des deux pays devant la concurrence internationale. C'est dans la collaboration, et non dans la fusion, qu'il faut chercher des formules conformes à notre intérêt commun.

Tout en s'efforçant de développer son commerce avec les États-Unis, le Canada aurait intérêt à diversifier ses débouchés. Nos exportations se sont orientées dans ce sens l'an dernier. Mais les progrès que l'on constate ne tiennent pas à une politique systématique qui en assurerait la stabilité.

Personne ne sait quelles seront les propositions sur lesquelles s'appuieront les délégués des États-Unis à la conférence du GATT qui s'ouvrira au mois de mai, à Genève. Les nations du Marché commun ont déjà prévenu qu'elles refuseront de négocier si elles estiment que les concessions des États-Unis sont insuffisantes. Les négociations n'aboutiront qu'au prix de larges concessions réciproques. Il est facile de prévoir que, sur le marché national aussi bien que sur les marchés étrangers, le Canada devra faire face à une concurrence intensifiée.

L'assainissement et le renforcement de notre armature financière demanderaient que nous réduisions le déficit de nos comptes internationaux. Le plus sûr moyen, ce serait sans doute l'adoption d'une politique fiscale stimulant la formation des capitaux et leur investissement, que ralentissent les charges excessives qui pèsent sur l'économie du pays.

À l'exemple de plusieurs nations européennes, nos gouvernants élaborent, à tous les échelons, des programmes de planification économique. Dans un pays vaste comme le nôtre et dont les ressources et les objectifs varient tellement selon les régions, il est évident que la décentralisation s'impose. Au Québec, on a fondé une société de financement ayant pour objet d'orienter l'épargne populaire vers les placements industriels. On projette la création d'un complexe sidérurgique dont le capital serait constitué à la fois par des fonds publics et des capitaux privés, et qui favoriserait l'établissement d'industries de transformation. Même quand il est nécessaire de recourir à l'autorité publique, il ne faut pas se reposer entièrement sur elle, ni lui demander plus qu'elle ne peut donner, ni s'en rapporter à elle pour l'exercice de fonctions que le secteur privé pourrait remplir avec plus d'efficacité.

En conclusion, l'hon. Dessureault souligne que l'essor de l'économie canadienne depuis la dernière Grande Guerre est le plus sûr garant de ses progrès futurs. Que tous ceux qui contribuent à la production, conscients de leur dépendance mutuelle, collaborent en toute loyauté, recourant au besoin à l'arbitrage de l'État, et le pays continuera d'aller de l'avant.

LES PROGRÈS DE LA BANQUE

M. Louis Hébert, administrateur, vice-président et gérant général, a exposé le résultat des opérations du dernier exercice et il a fait quelques observations sur la situation économique.

Les profits nets, en augmentation de $220,000 sur l'exercice antérieur, ressortent à $3,705,256, provision faite de $4,285,000 aux fins de l'impôt sur le revenu. Ils se répartissent à $3.22 par action. Après le versement aux actionnaires de $2,648,608 de dividendes, soit $2.30 par action, une somme de $800,000 a été virée du compte profits et pertes au fonds de réserve.

Les dépôts, accusant une augmentation de $48,941,890, forment un total de $844,730,099. La somme des dépôts d'épargne de particuliers est passée de $453,436,823 à $464,074,069.

L'actif de la Banque, par suite d'un accroissement de $58,169,534 au cours de l'exercice, s'élève au chiffre record de $905,783,325. Les disponibilités de caisse s'établissent à $127,451,127, soit 15% du passif envers le public, et l'actif rapidement réalisable à $390,818,940 ou 46% de ce passif. Le portefeuille-titres, dont le montant n'a guère varié, s'établit à $242,271,956.

Les prêts courants, s'étant accru de $47,933,226, atteignent un nouveau sommet, soit $476,457,625. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation forment une somme de $23,124,880. Aux termes de la Loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes du Québec, la Banque a consenti jusqu'à présent plus de 11,300 avances formant un total de $21,880,000, soit 48% de tous les prêts de cette catégorie. Depuis la mise en vigueur de la Loi relative aux prêts aux petites entreprises, la Banque a fait 45% de tous ceux qui ont été consentis dans le Québec. Les prêts aux particuliers remboursables par mensualités formaient à la fin de l'exercice une somme de $19,871,000.

Il est à propos d'attirer l'attention sur l'état des finances d'un grand nombre de municipalités et particulièrement de commissions scolaires. Au cours du dernier exercice, les avances que la Banque a faites à ces organismes ont dépassé $80,000,000, soit environ 25% de celles de toutes les banques. Si disposés que nous soyons à coopérer avec eux, nous estimons que ce mode de finance n'est pas sain et qu'il a nécessairement des limites. Lorsque le pouvoir d'emprunt et les possibilités de taxation d'une municipalité ou d'une commission scolaire ne lui procurent pas les ressources nécessaires à son bon fonctionnement, c'est au gouvernement qu'incombe le devoir d'intervenir puisqu'il est responsable de l'instruction publique.

Le 25 janvier 1963, la Banque a fait une émission de 200,000 actions. Le mois prochain, lorsque les actionnaires ayant souscrit par versements se seront acquittés, le capital versé de la Banque s'établira à $12,000,000 et le fonds de réserve, à $44,000,000.

La Banque a ouvert, l'an dernier, cinq succursales dans la région de Montréal et elle a converti en succursales deux de ses agences. Elle compte aujourd'hui 605 bureaux au Canada et une filiale à Paris.

Il va sans dire que les excellents résultats que nous venons d'exposer sont en très grande partie attribuables au personnel dont le Conseil d'administration se plaît à reconnaître le dévouement et la diligence.

Dans un bref exposé de la situation générale, M. Louis Hébert a fait observer que la situation présente de nombreux facteurs favorables, mais on ne saurait dire qu'elle est satisfaisante tant qu'il y aura une grande ombre au tableau. Malgré l'extension qu'il prend depuis quelques années, l'embauchage est tout à fait insuffisant. Cependant, les perspectives de l'année qui commence permettent d'espérer que le développement de la production apportera une amélioration graduelle à ce déplorable état de choses.

Les actionnaires dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil d'administration: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bherer, c.r., M. Joseph Blain, c.r., Hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Maurice Chartré, c.a., M. Georges O. Clermont, M. Aristide Cousineau, M. Étienne Crevier, M. George A. Daly, M. Roger DeSerres, M. Georges T. Donohue, M. Gaston Élie, M. Marcel Faribault, M. Henri Ferron, c.a., M. Louis Hébert, M. Henri Ouimet, Hon. Jean Raymond, c.r., M. Ulric Roberge, M. Renault St-Laurent, c.r., M. Alfred Tourigny, c.r. et M. Gérard White, c.a.

On peut obtenir le texte complet des allocutions du président et du gérant général en en faisant la demande au siège social de la Banque, Place d'Armes, Montréal.

Voix d'outre-frontière

Faut-il risquer les droits scolaires de Québec afin de pouvoir venir en aide aux "minorités", moyennant un bureau fédéral d'éducation, français et anglais? Cette suggestion a provoqué des prises de position dans l'Est sur l'avenir des "minorités". Le R. P. Benoit Paris, de Gravelbourg (visiteur des écoles), a commenté ces opinions dans deux lettres, au "Devoir" et à l'"Action". En voici les textes:

Les minorités sont-elles ensevelies vivantes?

Une fois de plus je déplore les distances qui retardent l'arrivée des journaux et rendent difficile notre intervention dans les problèmes de l'heure. Bien que tardivement vous me permettrez sans doute de vous faire part quand même de certaines réflexions.

Les paroles de M. Boulanger devaient avoir l'effet d'une bombe. Il est bien probable qu'il était loin de se douter du remous que ses propos devaient causer. Mais s'il en est ainsi, c'est que le problème agitait déjà les esprits plus qu'il ne le semblait. Il est donc heureux que ce problème se produise maintenant au grand jour.

L'édition du "Devoir" (27 décembre 1963, page 11) interroge diverses personnalités sur le "sort" des minorités et cherche des solutions.

Les idées de M. Brunet, comme d'habitude, n'ont pas lieu de nous étonner ni de nous émouvoir. Ses discours n'ont jamais été pris bien au sérieux. Les chercheurs de mythes sont d'un âge depuis longtemps démodé et ne trouvent guère d'imitateurs. On ne parle pas plus aujourd'hui de la revanche des berceaux que de Voltaire dans le Bill 60. Que ce soit au Québec que se pose le problème essentiel, personne n'en doute. C'est à peu près ce que j'ai affirmé à l'ACELF en disant que "du coeur la vie devait se ramifier dans tous les membres du corps français."

Le R. P. Arès me surprend et me peine. Je l'avais toujours vu sur un même piedestal avec le Chanoine Groulx et le R. P. Guertin. Mais aujourd'hui, tout comme M. L.-P. Roy, il craint de perdre la proie pour l'ombre.

Pourtant le R. P. Arès doit savoir que les chiffres qu'il donne nous sont connus. Nous voyons très bien également les facteurs d'anglicisation. Serait-il que si nous persistons à tenir le coup, si nous nous dépensons en sacrifices d'hommes et d'argent, si nous maintenons des institutions, ce soit tout simplement parce que nous ne savons pas mieux ou que nous nous payons uniquement de mots!

Si nous nous tournons vers le passé, nous verrons que les défaitistes ne datent pas d'hier. En 1763, plusieurs personnages ont laissé cette ombre appelée le Canada et sont retournés en France. Notre grand historien François-Xavier Garneau ne pensait guerre autrement en publiant son premier volume en 1845. Il écrivit "afin que si la race meurt il reste au moins l'histoire et, afin que la simplicité des faits prouve avec leur existence: la grande valeur de la nation française et explique les raisons de la disparition de la race". La situation n'était pas meilleure en 1801 et en 1841. Si les statisticiens avaient existé à cette époque, ils n'auraient pas parlé autrement.

Sans nous payer de mots, regardons maintenant la situation sous un autre angle. Ces dernières années, les élèves du cours français en Saskatchewan ont augmenté de quelques centaines. La province que l'ont disait perdue à jamais a construit deux postes de radio, deux nouveaux édifices se sont ajoutés au Collège de Gravelbourg, un autre Collège fut bâti à Prince-Albert. Il y a quatre ans, un journal français prenait naissance à Gravelbourg. L'Assurance-vie Desjardins vient de s'installer chez nous. Trois paroisses nationales furent fondées et deux écoles maternelles ont ouvert leurs portes.

Permettez-moi d'autres faits encore assez révélateurs: le collège de Gravelbourg qui a dû fermer ses portes faute d'argent en mai 1932 et qui ne comptait que 71 élèves en juin 1942, compte maintenant 230 élèves et tous de langue française. C'est dans cette institution qu'un évêque auxiliaire de Québec, Mgr Norman Gallagher, a fait ses études. Au cours des arts, tous les élèves parlent français entre eux, et ils le font tout spontanément. Les finissants se dirigent ordinairement vers les universités d'Ottawa, Montréal et Québec. Or, jamais il n'a été dit que la langue fût un obstacle à leurs études.

Actuellement, la population d'expression anglaise s'intéresse vivement à l'enseignement du français. Le ministère de l'instruction publique comme l'Association des professeurs cherchent une formule appropriée qui donnera tout au moins un commencement de solution. Si le pessimisme devait exister, c'est bien ici alors que nous devons nous débattre avec de si pauvres moyens, mais connaissez-vous même un croque-mort qui oserait ensevelir sous terre des êtres vivants.

M. Boulanger n'est pas homme à se payer de mots. Il se dit optimiste tout en voyant très bien les obstacles rencontrés et les risques à prendre. Il a proposé une formule sans pour autant trouver là la seule solution possible. Donnons-lui au moins le mérite qui lui revient. Si je comprends bien M. Boulanger, sa pensée se résume à ceci: j'ai confiance dans le Québec et j'ai confiance dans les minorités. Je vous propose une formule; elle n'est peut-être pas la meilleure, mais cherchons et nous trouverons la clé.

En attendant une solution radicale, divers procédés pourraient être employés: la présence du Québec dans chacune des provinces par une Maison d'où sa culture rayonnerait, une aide substantielle du gouvernement aux collèges classiques et pour le maintien d'écoles normales, la visite des artistes, etc. Ce sera très dispendieux diront certains. En coûte-t-il moins cher pour vivre avec nos efforts dispersés dans un fédéralisme qui n'a de valeur que le nom qu'il porte? Mais si Québec voulait et voulait bien . . . les autres voudraient aussi.

Je crois aux mathématiques, mais beaucoup plus encore je crois aux sources mystérieuses de l'énergie morale, à la volonté déterminée et persévérante d'un peuple qui ne se dément pas.

☆ ☆ ☆

Des propos de M. Dugas à ceux de M. L.-P. Roy

L'article de M. Roy ("Action", 18 décembre) ne manque pas de surprendre ceux qui étaient présents à cette rencontre avec l'ACELF le 14 décembre dernier. Cinq minutes dans la salle aurait suffi à qui que ce soit pour comprendre le sérieux de M. Dugas et l'attitude de l'auditoire à son égard. Les problèmes en cause, le ton de la discussion, tout disait qu'il s'agissait là de questions de grave importance.

M. Roy cependant nous étonne par son attitude cantonnée dans l'ombre du passé alors que la proie échappe. Ce refus de prendre conscience de notre vie nationale sous un angle nouveau gardera plus d'un des nôtres dans des traditions qui n'ont plus de valeur que le nom tout en paralysant l'orientation vers un avenir plus ouvert et plus efficace.

Pas un seul instant il ne fut question de renoncer à ses droits en matière d'éducation. Personne n'a parlé de suicide national. Mais il fut question d'un éveil national, d'une prise de conscience de nos responsabilités sur un plan vraiment national et non dans le cadre restreint d'une seule province. Les intentions de M. Roy sont bonnes, mais elles restent malheureusement dans la politique de "la larme à l'oeil" et de la charité bénévole sur le sort des minorités.

Que l'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas pour nous de renier le passé, encore moins de méconnaitre les secours de toutes sortes reçus en diverses circonstances. Mais le plan charité, odieux pour nous comme pour vous, date d'un système révolu. Il peut permettre de tenir le coup un instant, mais il laisse la vie nationale dans une situation précaire et n'assure pas de rayonnement efficace. Seule une vie nationale aux dimensions géographique et politique de notre pays peut assurer la stabilité et le progrès. Nous ne voulons pas d'une Confédération avec sa réserve québécoise et un code d'émigrés pour les gens des autres provinces. Nous voulons une Confédération dans l'égalité d'un océan à l'autre.

Nous sommes en minorité, oui. Mais nous assurons tout de même la présence française sur tous les points de notre pays. Sans notre présence, il ne pourrait être question d'un Canada doué d'une double culture. D'ailleurs (pour ne citer qu'un fait), quand en pleine ville de Québec l'hôtesse de l'air ne s'exprime qu'en anglais, on peut se demander où s'en va l'autonomie dont on se dit si jaloux.

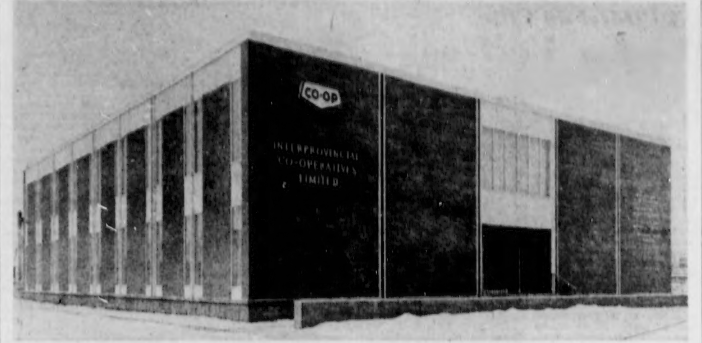
Vous nous dites, M. Roy, de changer les lois de nos provinces. Nous admettons avec vous que ce serait la solution la plus simple. Nous y avons même déjà songé depuis 1888. Mais c'est parce que les lois n'ont pas encore changé ou évolué en notre faveur que nous avons fondé des associations, que des écoles et des collèges privés furent bâtis, que nous avons érigé à nos frais des postes de radio et que nous avons soutenu à nos frais encore l'enseignement du français à travers les prairies.

Il suffirait qu'un gouvernement donne justice . . . ! Rien de moins compliqué. Mais si vous parcouriez avec moi quinze cent milles par mois pour aider nos associations et nos écoles, vous trouveriez peut-être que la justice repose sur une base assez complexe. D'ailleurs, il s'agit là d'un faux raisonnement au point de vue pratique. Nous raisonnons avec l'esprit latin dans le sens du droit et du devoir. La philosophie pragmatique de l'anglo-saxon raisonne dans le sens des valeurs pratiques. Un abime insondable sépare les deux philosophies. C'est pourquoi il nous faut recourir à une autre source de vérité, disons plutôt à une source de compréhension et d'entente.

Personne ne veut sacrifier des droits. Mais il est temps d'ouvrir les portes sur une Confédération nouvelle, sur un Canada grand comme un monde, différent des autres parce que lui-même, mais toujours disposé à recevoir des valeurs et à se les assimiler comme à communiquer aux autres ses propres richesses.

Tous nous attendons beaucoup de la Commission Laurendeau-Dunton, mais sur les lignes verticales et horizontales tout à la fois. Refuser de tenter l'aventure, c'est se condamner à tourner en rond. En 1870, Québec refusa l'émigration vers l'Ouest. Il ne fallait pas laisser la proie pour l'ombre! Mais la proie s'est alors, en grande proportion orientée vers les Etats-Unis, alors que les anglais et les écossais s'emparaient des prairies.

Ce n'est que par une politique fédérale fortement inspirée et appuyée par l'Etat du Québec que nous garderons à notre pays son visage français. Si au moment où se joue le grand jeu de nos destinées Québec refuse de nouveau une politique de grandeur, nous irons vers le séparatisme ou l'étouffement, peut-être les deux à la fois.



Cet édifice ultra-moderne est le siège social des principaux organismes coopératifs du Manitoba. Situé à 190, rue Madison, tout pres du pont St. James, il proclame dignement la force économique des 120,000 coopérateurs manitobains qui ont pris en mains leur propre sort dans les domaines de l'épargne et du crédit, de la production et de la consommation, de l'assurance, puisant toujours aux sources pures d'une saine éducation.

Une visite chez "Interprovincial Co-operatives"

Dans ce journal il fut maintes fois question des institutions coopératives de langue française du Manitoba: "La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba", "Le Conseil de la Coopération du Manitoba", etc. Et aussi d'institutions nationales, comme "Le Conseil de la Coopération du Canada" qui tiendra ici son congrès 1964, l'été prochain, ou l'Assurance-Vie Desjardins . . . Ces institutions groupent des milliers de Franco-Manitobains, ayant à leur tête des chefs éclairés et dynamiques et possédant une puissance économique qui se chiffre maintenant par plusieurs millions de dollars.

Pas de séparatisme

Mais il importe d'ajouter que chefs et membres n'entendent pas pratiquer une politique de "séparatisme économique" au sein de cette province. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux jouent un rôle très actif au sein même des organisations coopératives provinciales ou de langue anglaise; par exemple MM. Pierre-A. Frossais, de St-Boniface, inspecteur en chef, et Joseph-A. Chabalier, de St-Adolphe, inspecteur des "Credit Unions of Manitoba", Maurice-A. Gauthier, responsable des Relations Extérieures du District no 1 de la Federated Co-operatives Limited, Arthur Barnabé, de Letellier, directeur de la Manitoba Dairy & Poultry Co-op Limited, Gaston Bohémier, de Lorette, directeur (région no 10) de la Co-op Union of Manitoba, Raynald Labossière, de St-Léon, Louis Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Joseph Saurette, de Letellier, tous trois membres très actifs du comité d'éducation (district no 2) de la Federated Co-op, Georges Boisjoli, de St-Norbert, représentant de la Co-operative Fire & Casualty Co., et bien d'autres. Leur présence dans les congrès, les seminars, les stages d'études est toujours appréciée.

Et que dire de ces nombreux jeunes qui, un peu partout à travers la province, consacrent leurs talents et initiatives au progrès des oeuvres coopératives qui leur sont confiées: Jean Fillion, comptable à la coopérative de Morden, Albert Morin (ancien élève du collège Otterburne), responsable du département de bois à la Centrale de Winnipeg, André Brodeur, gérant général de la coopérative de Roblin, où Gilbert Comte (maintenant au magasin coopératif de St-Jean-Baptiste) fut quelque temps le dévoué comptable, Bertrand Labossière, qui arrive du Western Co-op College de Saskatoon, où il fit des études le préparant sérieusement à son rôle de gérant du département du magasin coopératif de St-Léon, Antonio Fréchette, surintendant de district de la Federated, Philippe Jubinville, comptable à la coopérative de Treherne après s'être perfectionné par des cours spéciaux à Roblin et des cours par correspondance, Romain Desrochers, de Mariapolis, qui s'est spécialisé en architecture et trace les plans des maisons bâties aux chantiers coopératifs de St-Léon, Réginald Cayer, gérant de la coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes qui, avec Raynald Labossière, fait partie du comité spécial de centralisation coopérative dans son district, Norbert Durant, gérant de la coopérative de La Broquerie, membre du comité de publicité de la Federated, etc., etc.

Quatre secteurs coopératifs

Tout ceci a incité le représentant de **La Liberté et le Patriote** à se rendre au siège social, à Winnipeg, de l'Interprovincial Co-operatives Limited, où les institutions coopératives du Manitoba pratiquent la coopération entre elles. M. Peter F. Penner, secrétaire-trésorier de la Co-op Union of Manitoba, y répondit avec grande compétence à toutes les questions, pendant que Mme Gisèle Levy, sa secrétaire, apportait à mesure la documentation nécessaire, en français et en anglais.

De cette foule de renseignements il ressort clairement que les diverses institutions coopératives manitobaines, qui couvrent pratiquement tout le champ de l'économie, peuvent se diviser en quatre secteurs:

1) Publicité et Education: la Co-op Union of Manitoba, filiale provinciale de la Co-op Union of Canada (qui, si nécessaire pour le bien coopératif national ou provincial ou local, travaille de concert avec le Conseil Canadien de la Coopération ou le Conseil de la Coopération du Manitoba; par exemple quand il s'agit de défendre les droits ou privilèges de la Coopération contre ceux qui veulent lui imposer un régime nouveau de taxation) réunit sur le plan manitobain tous les secteurs coopératifs par ses oeuvres d'éducation et ses initiatives publicitaires, au service des 120,000 membres manitobains;

2) Coopératives de Consommation: Interprovincial Co-op groupe un demi-million de coopérateurs canadiens dans les Prairies et est le fournisseur attitré de leurs coopératives régionales (telle que la Federated Co-op dont le siège social est à Saskatoon) ou locales (dont 108 magasins de consommation au Manitoba);

3) Coopératives de Production: Pool Elevators, Dairy & Poultry Products, Honey Pasteurising Plant, Co-op Cannery (Winkler);

4) Services coopératifs de crédit-épargne (Credit Unions) ou d'assurance-vie, feu, accident et grêle.

Ça vaut des millions

Le gouvernement manitobain a octroyé jusqu'ici un très grand nombre de chartes coopératives, mais selon le plus récent rapport présenté par M. R. D. Chase, directeur des Services Coopératifs du Manitoba, seulement 692 de ces chartes sont actuellement en force: 229 dans le domaine des grains, semences et bestiaux; 16, produits laitiers ou de poulaillers; 12, marché divers; 3, entreprises de gros ou de production manufacturière; 100, consommation au détail; 28, ventes diverses de marchandises; 1, crédit; 4, assurances; 37, chartes non-commerciales (patinoires, salles, associations sportives, etc.), 259 Credit Unions ou Caisses Populaires; 3, de type interprovincial (comme la fameuse raffinerie de Regina).

Pour bien démontrer l'importance économique de ces institutions, disons que 73.6 pour cent du grain manitobain est manipulé par les quelque 220 élévateurs coopératifs. Les coopératives de beurre (40 pour cent du beurre du Manitoba est manipulé coopérativement), de lait, d'oeufs, de volaille, de dindes (le tiers de ces produits est l'affaire de coopérateurs) font un chiffre d'affaires de presque vingt millions de dollars par année; 85 pour cent du miel manitobain est la propriété de coopérateurs qui en retirent au-delà de deux millions de dollars annuellement; la vente coopérative de machinerie agricole (la Canadian Co-op Implements Ltd., a son siège social à Winnipeg) rapporte $30,000,000 au Manitoba seul.

En un mot, 393 coopératives de consommation ou de production, en 983 endroits au Manitoba, groupent un total de 344,750 membres (ou 120,000 individus, si l'on soustrait les dédoublements: 50 pour cent en milieu urbain et 50 pour cent en milieu rural) qui font un chiffre annuel d'affaires de $175,000,000. Ajoutons que les 252 Credit Unions ou Caisses Populaires actuellement en opération (de fait 325 chartes ont été octroyées depuis la fondation en 1937 à St-Malo de la première Caisse Populaire du Manitoba, mais 73 Caisses ont été dissoutes, ou amalgamées avec d'autres, ou sont inactives) ont plus de 110,000 membres, un actif d'environ $70,000,000, et ont prêté depuis les débuts un quart de billion de dollars.

L'éducation avant tout

Des chiffres, en millions de dollars particulièrement, c'est certainement important. Mais le mouvement coopératif, force économique d'envergure, entend garder la priorité à son capital humain. Voilà pourquoi il cherche par tous les moyens à pousser l'éducation de ses membres, et c'est là le travail tout spécial de la Co-op Union of Manitoba (ou du Conseil de la Coopération du Manitoba) et du Western Co-op College de Saskatoon. Il n'est donc par surprenant que M. Penner, au cours de l'interview, ait parlé surtout de cet aspect du mouvement qu'il sert avec tant de compétence et de dévouement.

Les murs de son bureau sont ornés d'une immense carte "coopérative" du Manitoba où les "membres" de la Co-op Union sont distribués en onze régions. Ces membres, au mois d'avril 1963, étaient: 132 Co-op Elevators Associations, 60 Consumer Co-ops, 11 Manitoba Dairy & Poultry Locals, 14 Co-op Women's Guilds, 23 Individual Credit Unions, 1 Credit Union Federation of Manitoba, et 15 autres coopératives, ci-inclus les sièges sociaux au Manitoba d'organisations nationales ou interprovinciales. M. Penner joue son rôle d'éducateur au sein de toutes ces organisations coopératives manitobaines, mais il est plus particulièrement associé à la Credit Union Federation (comme secrétaire-gérant), la Co-op Housing Association of Manitoba (secrétaire-directeur), la Willow Park Housing Co-op (secrétaire), la Conférence des Indiens et Métis (membre du comité coopératif), le Co-op Insurance Advisory Committee et le Western Co-op College.

Actuellement, il consacre une bonne partie de son temps aux projets coopératifs de construction de maisons privées (ces projets ont déjà dépassé le stade des plans) et aux efforts de la Conférence Indienne-Métisse pour aider les Indiens et les Métis de la province à progresser économiquement selon les principes et les méthodes de la coopération. Par exemple une Caisse Populaire a été lancée dans la réserve indienne Brokenhead, une coopérative de pêcherie intéresse fortement les Indiens et les Métis des réserves Manigotagan et Hole River, des discussions sont en cours sur la réserve Peguis et feront naître éventuellement des projets d'envergure, et, grâce à M. Penner, les honorables ministres provinciaux d'Agriculture et de Bien-être s'intéressent fortement aux autres coopératives indiennes qui existent déjà en diverses régions du nord du Manitoba.

Multiples activités

Tout ceci comporte, au secrétariat même, un travail intense et très varié: préparer, imprimer et mettre à la poste les bulletins et fascicules destinés aux coopérateurs du Manitoba, mais aussi de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Maritimes; trouver des conférenciers pour les diverses semaines d'étude ou les congrès locaux ou provinciaux; être présents à une multitude de rencontres, de discussions, de congrès; tenir à jour la bibliothèque ou la cinémathèque; s'occuper des visiteurs étrangers, dont les étudiants qui viennent au Manitoba grâce au Plan Colombo; préparer de concert avec le Western Co-op College de Saskatoon, ici au Manitoba, des semaines d'étude pour les directeurs ou les employés d'élévateurs coopératifs, de magasins coopératifs, de coopératives laitières; organiser à l'occasion un congrès national au Manitoba, comme en avril 1962 celui de la Co-op Union of Canada; lancer de nouveaux programmes, comme celui qu'on a appelé "Co-op Everywhere"; contribuer par des mémoires bien faits à la défense des Coopératives dans le champ délicat de la taxation, contre "The Equitable Income Tax Foundation" ou devant la Commission Royale sur la Taxation, etc., etc.

Le travail ne manque donc pas. Mais ce travail semble couronner de succès, tant par le nombre des coopérateurs manitobains, que par l'esprit qui les anime, et par l'envergure de leurs entreprises. Ajoutons que les Franco-Manitobains, au nombre d'environ 12,000, jouent fièrement leur rôle au sein de ce mouvement dynamique. Ce qui ne les a jamais empêchés de soutenir leurs propres Caisses Populaires, leurs propres Coopératives de Consommation qui font la gloire de tant de leurs villages. C'est là un patriotisme éclairé et vigilant qui sait, à l'exemple du Québec, accorder à l'économie une place toujours plus élevée dans la vie nationale.

Nouveau vice-président et second secrétaire à la Commission de théologie

ROME — La Commission conciliaire de théologie s'est choisi un nouveau vice-président en la personne de Son Exc. Mgr André Charue, évêque de Namur, Belgique, et le nouveau secrétaire qu'elle a désigné est Mgr Gérard Philips, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Le président de cette Commission est Son Em. le cardinal Ottaviani; le 1er vice-président et le 1er secrétaire sont respectivement Son Em. le cardinal M. Brown et Mgr P. Tromp.

Le choix d'un second vice-président et d'un nouveau secrétaire fait suite à l'élection de nouveaux membres pour la Commission de théologie. On se souvient qu'à la fin de la deuxième session le Saint-Père avait décidé d'augmenter le nombre des membres des Commissions conciliaires.

Prières pour l'Unité de l'Eglise

Le 9 janvier dernier, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, a écrit une lettre circulaire aux membres de son clergé, aux religieux et religieuses et aux laïcs de son archidiocèse, pour les inciter à entrer avec ardeur dans l'esprit de la Semaine de l'Unité du 18 au 25 janvier 1964. Voici le texte de cette importante lettre:

"Il y a un an aujourd'hui j'insistais pour qu'à cause du mouvement lancé par le pape Jean XXIII et le Concile Vatican II vers une meilleure compréhension entre les religions chrétiennes et un vrai désir de fraternité chrétienne, la Semaine traditionnellement appelée 'Octave de l'Unité de l'Eglise' ou tout simplement, par beaucoup de nos frères séparés, 'Semaine de Prière pour l'Unité Chrétienne' soit observée dans l'archidiocèse de Winnipeg avec plus de soin qu'à l'ordinaire.

"Depuis ce temps certains développements pourraient laisser croire que nos prières n'ont pas été sans réponse. Je pense particulièrement à la seconde session du Concile, aux longues et fructueuses discussions consacrées entièrement à l'idée d'oecuménisme, à la réaction toujours plus favorable des observateurs non-catholiques et de leurs Eglises aux efforts des Pères Conciliaires, et, maintenant, plus récemment et plus visiblement, aux effets sans précédent de la visite du Saint-Père en Terre Sainte sur les Chrétiens, les Juifs et les Mahométans. On peut vraiment dire que jamais auparavant des relations si chaudes et si sincères ont existé entre des hommes de diverses croyances.

"Déjà il est évident qu'il y a un progrès dans l'oecuménisme doctrinal et social. Toutefois, sans ce qu'on pourrait appeler 'l'oecuménisme spirituel' et l'aide surnaturelle de la prière, tout ceci pourrait demeurer purement humain et être vain. L'unité est un don de Dieu, qui ne nous sera donné principalement que comme réponse à notre prière. Je sais que les Chrétiens et autres prient constamment pour obtenir cette unité, qui fut l'objet de la prière même du Christ, mais la Semaine de l'Octave de l'Unité de l'Eglise a maintenant été adoptée comme un temps de prières spéciales précisément à cette intention et elle est le symbole du besoin d'unité qu'ensemble nous reconnaissons et expérimentons tous.

"Nous, Catholiques, nous ne devons pas refuser notre participation à l'effort actuellement entrepris. Je demande donc que l'Octave de l'Unité de l'Eglise et ses intentions soient présentées de façon à attirer l'attention de tous ceux qui sont confiés à vos soins, le dimanche 12 janvier, et aussi le dimanche 19 janvier, par un sermon bien approprié, et aussi que les prières prescrites soient dites après la messe et la bénédiction du Saint-Sacrement durant l'Octave. Les fidèles doivent être poussés à faire des prières personnelles, s'ils sont incapables d'assister aux dévotions communes.

"Priant Dieu de vous bénir tous, je demeure

Votre tout dévoué
dans le Christ,

G. B. Flahiff, C.S.B.,
archevêque de Winnipeg."

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Krafchenko! Nom qui a troublé le sommeil des jeunes d'alors; nom qui servait d'épouvantail auprès d'enfants récalcitrants; nom gravé à jamais dans la mémoire de ceux qui vivaient dans les transes pendant que ce gunman circulait dans les parages de la ville de Winnipeg. Ce bandit avait abattu le gérant Arnold de la Banque de Montréal à Plum Coulee, Man. Il fut l'objet de recherches intenses par tous les officiers de la paix de la province. Ayant été appréhendé dans une maison de la rue College de Winnipeg, il fut logé dans les cellules de la police de Winnipeg où il attendait son procès. Le 10 janvier 1914, au moyen d'une corde, il se laissa glisser du 3e étage du poste de police. La corde se rompit au commencement de l'évasion et le prisonnier fit une chute de trente pieds, se blessant à la jambe et au dos. Il réussit quand même à s'enfuir et ne fut repris que le 18 janvier. Au cours de ces huit jours toute la population de Winnipeg et des environs a vécu des heures d'angoisse. Le bandit fut repris dans une maison de la rue Toronto. L'avocat de l'évadé et un des gardiens de la prison ont été accusés de conspiration dans cette évasion. Krafchenko finit ses jours sur l'échafaud.

M. l'abbé Lee, curé de Transcona, était nommé à la cure de St-Edouard de Winnipeg. Il était remplacé à Transcona par M. l'abbé L. de G. Bélanger, jusqu'alors curé de Selkirk.

Il y a 40 ans (1924)

Séparatisme, séparatisme, que de fois tu as causé des soucis aux citoyens de notre cher Canada. En 1924, ce n'était pas le Québec qui voulait se séparer. C'était plutôt l'Ouest qui, par la bouche de M. Colin H. Burnell, président des Fermiers-Unis du Manitoba, lançait un avertissement à l'est du pays à l'effet que si l'Ouest ne recevait pas un traitement plus équitable du secteur est, il y aurait scission dans le pays entre les deux secteurs. M. Burnell déclarait que l'Ouest ne pouvait plus endurer d'être saigné à blanc par l'Est.

La troisième session de la dix-septième législature du Manitoba s'ouvrait en janvier 1924. Le premier ministre Bracken présentait aux députés ses deux nouveaux ministres récemment réélus: MM. Albert Préfontaine et Charles Cannon.

L'iniquité des Norris, Coldwell, Thornton, et compères portait encore ses fruits en 1924 (tout comme aujourd'hui, d'ailleurs), et le sud-est du Manitoba en sentait les effets un peu plus brutaux peut-être qu'ailleurs dans la province. Ainsi, le gouvernement Bracken maintenait dans ses fonctions un inspecteur d'école du temps de Thornton (le ministre qui menait le bal pour l'abolition du français en 1916), et pour comble ce monsieur était nommé "syndic officiel" dans un certain secteur de son inspectorat. Ce triste sire du nom de Hall Jones profite des deux fonctions qu'il cumule pour introduire dans une école fréquentée par des enfants de langue française et de religion catholique une institutrice anglo-protestante. Le tout avait été tramé dans le silence et dès l'ouverture des classes en janvier, les parents ont été mis en face d'un fait accompli. (L'administration de 1964 fait-elle guère mieux?)

Le chef Thomas Gagnon de la police de St-Boniface présentait son rapport à la commission du service de la police pour l'année 1913. Le chef rapportait que la police a eu à s'occuper de 13,136 cas, dont 2,152 ont été cités en cour. Le total des amendes perçues était de $11,796.87.

Il y a 30 ans (1934)

En 1933, la paroisse de St-Eustache avait compté 33 baptêmes, 13 sépultures et 7 mariages. M. l'abbé J.-A. Bastien était alors curé de cette belle paroisse.

Les lauréats de l'école de Ste-Anne-des-Chênes étaient: 11e année, Angéline Magnan, Eugène Perron; 10e, Nina Mason, Ida Todd; 9e, Delina Meiling, Jeanne Dhelliy; 8e, Henriette Lussier, Clémence Bohémier; 7e, Gérard Bernier; 6e, Léontine Desautels, Paul Désorcy; 5e, Lucille Maurice, Laurette Trudeau; 4e, Valtta Smith, Jean Desrosiers; 3e A, Simone Trudeau, Fabiola Bohémier; 3e B, Irma Lacerte, Maurice Desautels, Cécile Desautels; 2e A, Lorette Lagacé, Gisèle Boisjoli, Angèle Tougas; 2e B, Raymonde Champagne, Fernand Demontigny; 1ère, Thérèse Desrosiers, Edmond Gauthier.

La population de la ville de Winnipeg était de 182,848 en 1917; de 205,063 en 1929; et de 221,242 en 1933.

La secrétaire du Cercle Molière était Renée Deniset, et les réunions de ce cercle artistique se tenaient dans la salle des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher, au 322, rue Main.

L'A.C.J.C. de St-Jean-Baptiste, Man., prépare un débat sur la question: "Est-il plus avantageux de se marier jeunes ou vieux?" (Par jeune on entendait de 21 à 25 ans.) On ne sait qui de l'affirmative ou de la négative avait gagné ce débat, mais le chroniqueur d'alors rapporte que la discussion était des plus animées dans les magasins, les boutiques et sur les rues du village. On annonçait en plus que le clou de cette soirée serait une conférence patriotique prononcée par M. Raymond Bernier, président régional de l'A.C.J.C., de St-Boniface.

Il y a 20 ans (1944)

Le major-général Chris Vokes, âgé de 39 ans, le plus jeune général de l'Armée canadienne, était nommé commandant d'une division canadienne en Italie. Le major-général Vokes habitait Winnipeg avant la guerre.

Le R. P. Joseph Valois, O.M.I., dans un éditorial paraissant dans **La Liberté et le Patriote** du 19 janvier 1944, déclarait que la politique du CCF en Saskatchewan, en matière scolaire, avait pour but de laïciser les écoles. Se servant de termes d'une vigueur remarquable, le correspondant fustige les propagandistes de l'école neutre. Le laïcisme scolaire, déclare-t-il, est la grande menace des temps modernes.

Voici quelques pourcentages sur la proportion de catholiques dans chaque groupe ethnique au Manitoba, basés sur le recensement de 1941. Belges, 93.8 pour cent; Italiens, 89.9 pour cent; Français, 91.4 pour cent; Polonais, 87.6 pour cent; Ukrainiens, 74.9 pour cent; Tchèque et Slovaque, 71.1 pour cent; Hongrois, 67 pour cent; Autrichiens, 43.9 pour cent; Indiens, 34.5 pour cent; Russes, 15.5 pour cent; Allemands, 12.9 pour cent; Irlandais, 11.8 pour cent; Anglais, 3.8 pour cent; Ecossais, 3.7 pour cent.

Grâce au dévouement des Révérendes Soeurs Grises et du Dr R.-L. Gendreau, l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac continuait de progresser. Pour l'année 1943 on rapportait 1,465 admissions, 685 interventions chirurgicales, 3,320 pansements et 392 radiographies.

A St-Victor, Sask., Son Exc. Mgr J.-M. Lemieux, O.P., conférait le sacerdoce à M. l'abbé Roger Ducharme. Le nouveau prêtre était le premier de la paroisse St-Victor à recevoir l'onction sacerdotale.

Il y a 10 ans (1954)

La législature manitobaine se composait de 32 libéraux-progressistes, 12 progressistes-conservateurs, 5 CCF, 2 créditistes, 3 indépendants, 1 libéral-indépendant, 1 ouvrier-progressiste.

La loi scolaire en Ontario exige que le personnel enseignant ne porte aucun insigne religieux. C'est pourquoi les religieuses qui enseignaient dans l'école secondaire de Hawkesbury ont été obligées d'enlever le crucifix qui faisait partie de leur costume religieux. Ces religieuses enseignaient à un groupe d'élèves composé de catholiques dans la proportion de 90 pour cent.

Le "New York Times" consacrait la première page d'une émission pour étudier le progrès phénoménal du Canada depuis la fin des hostilités en 1945. Il mentionne les projets gigantesques des chutes Niagara, l'usine de Kittimat, le progrès dans le nord de la province de Québec, les nouvelles mines d'uranium en Saskatchewan. La population du Canada avait augmenté de 3,000,000 au cours des huit années qui ont précédé 1954, et des spécialistes prédisent une population de 40,000,000 dans 25 ans. (On sait que la population actuelle dépasse 19,000,000.)

On annonçait la nomination du R. P. Stéphane Valiquette, S.J., au Conseil de Chrétiens et Juifs. Le P. Valiquette avait organisé un bureau de cet organisme à Montréal. Au cours de son stage il avait aidé à la reconstruction de plusieurs couvents de religieuses en terre arabe. (Le P. Valiquette a aussi occupé les fonctions de préfet de discipline au collège de St-Boniface, et actuellement il est principal du collège du Sacré-Coeur de Sudbury.)

J.-R. DOIRON.

Dire et parler ne sont pas synonymes; beaucoup disent pour parler; peu parlent pour dire.

GRIMM.

On demande de modifier la structure fiscale au sujet des coopératives

OTTAWA (Le Droit) — Pour la troisième fois en deux jours, la Commission royale d'enquête sur la fiscalité a entendu une requête familière: que la structure fiscale concernant les coopératives soit modifiée.

L'appel le 9 janvier a été formulé dans un mémoire soumis par l'Association des marchands détaillants du Canada, dont les succursales provinciales ont soumis des opinions identiques à la Commission lors de ses audiences à travers le Canada l'an dernier.

Le 8 janvier, le Conseil du détail du Canada et l'Association des marchands de bois en détail de l'Ontario se sont présentés devant la Commission pour formuler la même requête.

Selon la Loi de l'impôt, les coopératives peuvent déduire du revenu imposable la ristourne versée aux sociétaires et elles peuvent également bénéficier d'une exemption d'impôt durant les trois premières années d'opérations. Les adversaires de cette structure fiscale soumettent qu'il s'agit là d'une concurrence injuste pour les entreprises privées qui doivent inclure les dividendes aux actionnaires dans le revenu imposable.

Le mémoire précise qu'entre 1951 et 1961, les ventes de coopératives de consommation ont augmenté de 84.7 pour cent, tandis que les ventes des autres entreprises de détail n'ont augmenté que de 55.8 pour cent.

Avance injuste

"Un traitement fiscal de faveur et des ristournes non imposables, un des aspects inhérents au mouvement coopératif, et un moyen pratique pour le réinvestissement des épargnes sur l'impôt, donnent à ces organisations une avance de concurrence injuste et l'accès à des sommes relativement importantes de capital non imposable, grâce auxquels elles peuvent renforcer leur capacité de concurrence et leur croissance financière."

Les marchands détaillants "sont extrêmement inquiets" de cette situation.

Les plaintes au sujet de cette structure fiscale ont souvent provoqué des accusations que des efforts étaient tentés pour détruire le mouvement coopératif, dit le mémoire. Tel n'est pas le cas.

"Au contraire, cette attitude est fondée sur la réalisation croissante que l'auto-conservation nécessite un traitement fiscal égal des coopératives et des détaillants privés." Face à la nature croissante des coopératives, les détaillants privés n'ont pas d'autre choix que de demander une modification de la Loi.

Même loi pour tous

"Les coopératives sont bien organisées et font l'impossible pour maintenir le statu quo . . . les détaillants canadiens, toutefois, s'objectent fortement à la situation qui exigent d'eux d'entrer en concurrence avec des institutions qui bénéficient d'un avantage créé par la réglementation publique . . . Ils cherchent à assurer que les règles du jeu soient les mêmes pour tous les joueurs . . ."

Le mémoire dit que la situation actuelle équivaut à un subside pour les coopératives et "une partie assez importante" du fardeau fiscal doit être supportée par les contribuables, pour compenser.

"Si l'on maintient la situation, les détaillants privés n'auront pas d'autre alternative que d'assumer qu'en matière de politique publique, ils seront obligés de cesser toute activité commerciale. Ils doivent assumer qu'aux yeux du gouvernement, les coopératives constituent une forme préférée d'activité commerciale, parce qu'elles peuvent bénéficier d'un subside qui n'est pas disponible aux autres formes de propriété commerciale."

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le 13 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Faisant suite à une requête de la commission des inondations, le Conseil vota pour se faire représenter à cette commission par l'échevin St-Hilaire, président du comité des Travaux publics.

Le conseiller B. R. Wolfe, du Métro, envoyait ses meilleurs souhaits au Conseil de ville et espère que 1964 verra une plus grande coopération entre les diverses municipalités et le gouvernement métropolitain; il félicita particulièrement le maire Guay pour son attitude sur la question du TCA.

Il fut décidé que l'échevin McGurran, le chef de police et l'officié en charge de la prévention des incendies seraient demandés d'assister aux discussions qui auront lieu sur la défense civique.

La commission de l'expansion industrielle a l'intention d'ériger une affiche à l'angle de la rue Taché et du chemin Ste-Marie afin d'attirer l'attention des touristes et autres sur les points d'intérêt à St-Boniface.

Le chef des pompiers signale au Conseil la réussite d'avertir le public sur la disponibilité de l'usage de l'inhalateur en cas de noyade, d'asphyxie, et le chef recommande d'appeler d'urgence le département de feu, son médecin et une ambulance; le chef dit que depuis 1959, son département se sert de cet appareil au moins 18 fois par année.

M. R. Museur, de la rue Bertrand, se faisait le porte-parole d'une délégation de résidants de cette rue qui protestent contre le projet d'installer une conduite d'eau de 6 pouces sur cette rue puisque, disent-ils, une conduite de 4 pouces suffirait au besoin des résidants; ils suggèrent aussi que le système de taxes d'après le nombre de pieds de devanture devrait être changé à une taxe sur la valeur de la propriété; un immeuble-appartement paierait alors un montant plus équitable. Cette délégation se plaint aussi de la condition de la rue Bertrand entre les rues Traverse et Taché où l'on a installé un égout et laissé la rue dans une condition lamentable; dans la discussion qui s'ensuivit l'on fit remarquer à la délégation que c'était l'intention de la ville de remplacer les conduites d'eau de 4 pouces par des conduites de 6 pouces à cause de la grande baisse de pression qui se produit dans celle de 4 pouces; la pétition présentée par la délégation sera remise au trésorier pour compilation et rapport.

L'avocat de la ville, M. W. R. Appleby, rapportait qu'après discussion avec les autorités de la province il avait appris que si la ville voulait changer la division des taxes des deux commissions scolaires, il faudrait changer aussi les limites de ces divisions scolaires et que ces changements pourraient occasionner une nouvelle répartition des octrois et qu'aussi le rapport de la commission Michener pourrait avoir un effet sur cette question. Le Conseil décida de ne pas agir pour l'instant.

L'échevin Van Belleghem demande pourquoi on retarde tant à enlever la neige sur la rue Cathédrale aux environs de la basilique. M. le maire répond qu'il a demandé à l'ingénieur de s'en occuper et que le travail se fera incessament.

Plusieurs règlements concernant les fonds de réserve de la ville furent adoptés, permettant ainsi à la ville de prélever certains montants pour ces fonds.

Le greffier fut autorisé à afficher une position de commis grade B pour le bureau de l'administration des parcs.

Les échevins Van Belleghem et Guyot furent nommés sur le comité du poste de police, remplaçant les ex-échevins McKall et Guilbault.

Le Conseil vota que le maire, le président du comité de finances, l'échevin Ursel et le trésorier soient nommés au comité de prévisions budgétaires.

Il fut aussi décidé que le maire, les présidents des comités de finances, travaux publics et expansion industrielle composeraient le comité des travaux majeurs.

Parmi les résolutions des comités soumises à l'approbation du Conseil, nous notons l'intention d'établir une limite de deux heures pour le stationnement sur la rue Dumoulin entre les rues Langevin et Taché;

que l'ingénieur soit autorisé d'ériger des affiches d'arrêt sur la rue Braemar aux rues Horace, Eugénie et Kitson lorsque le règlement nécessaire sera adopté.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

On dit que la vérité choque, mais le choc des idées apportées par une franche vérité en vaut la peine. Les doléances d'Après Tout, mentionnées dans une des chroniques de "Bistouri" ont certainement portées fruit. Le manque d'enthousiasme évident au début de notre année colombienne semble être disparu complètement et fait place à un renouveau d'intérêt dans toutes les activités du Conseil. Souhaitons que cet esprit de fraternité et d'entraide se maintienne; ce sera alors facile d'oublier les lacunes du passé.

La première assemblée générale de cette année peut être facilement qualififée comme étant la meilleure de notre année colombienne. La Fraternité était à l'ordre du jour. Nos frères du Conseil East Kildonan ont fait preuve de savoir-faire et sans doute se sont aperçus aussi que leur hôte pouvait être tolérant tout en conduisant ses affaires d'une façon catégorique. Il faut dire que le Conseil qui nous rendait visite avait prévu bien des choses; par moment on se pensait à une séance plénière aux Nations unies en écoutant la traduction simultanée d'un de ses membres. Un bel exemple de bilinguisme où régnait une entente parfaite.

Un rapport détaillé des résultats de la vente des billets en marge du grand tirage nous fut présenté par le président du comité. Ce dernier se dit enchanté des résultats à date, et pour cause dit-il, vu l'effort soutenu de tous ses coéquipiers. Sans donner de chiffres concrets, on dit que les ventes dépassent celles des années précédentes à la même date. Et, le travail se poursuit sans relâche. On prévoit un beau succès, mais ce qui compte davantage, c'est ce bel effort de tous les capitaines d'équipe. L'exemple que vous donnez semble se communiquer à tous, et c'est ça qui compte.

Le Conseil de Windsor Park vient de lancer un défi à notre Conseil. Il s'agit d'une joute de ballon-balai qui doit se dérouler le 18 courant. Pensant qu'ils feraient face aux vieux de la vieille, nos frères de Windsor Park feraient bien de se préparer, car ils pourraient bien subir une éclatante défaite aux mains des bambins choisis dans notre Conseil. En tout cas, soyez assurés, frères, qu'un défi du genre que vous avez lancé, ne restera pas sans réponse. Qui aura le dernier mot?

Parlant de sports, les intéressés au curling pourront donner leurs noms au frère Léo Duguay avant le 30 janvier, pour le tournoi du 11 février prochain. Faites vite.

Ceux qui ont pris de bonnes résolutions au début de cette nouvelle année devraient faire un effort spécial pour les garder. Il faut avoir le courage de ses convictions, disait notre aumônier à la dernière assemblée. Nous avons tout dans notre religion pour nous guider, disait-il. Quel beau sujet de méditation.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 27 janvier. Notre frère Mgr Maurice Baudoux nous rendra visite ce soir-là. Est-il besoin d'appuyer sur le fait qu'on s'attend d'avoir une salle comble? Allons, frères, si nous sommes considérés comme le bras droit de l'Eglise, quelle plus belle occasion pour le prouver que d'assister à l'assemblée où le chef religieux du diocèse nous rendra visite!

N'oubliez pas la retraite fermée à la Villa Maria les 31 janvier, 1er et 2 février prochains. Donnez votre nom au plus tôt.

APRES TOUT.

PETITE NOTE

Les Dames Auxiliaires de l'Ecole maternelle pour enfants sourds d'âge pré-scolaire, partie de l'Association pour adultes et enfants infirmes ou handicapés, invitent tous les amis de cette oeuvre à un thé qui aura lieu sous le patronage de l'hon. George Johnson, M.D., ministre de l'Education, aujourd'hui (17 janvier), à l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson, de 2 h. à 4 h. 30 p.m.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

40-21-40C.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Pauline-Marina-Marie, fille de Denis Allard et de Lorraine Brisson.

Luc-Guy-Joseph, fils de Joseph Laramée et de Rose Palude.

Malades

Tous souhaitent un prompt rétablissement à Mmes Maurice Rocan et Raymond Doiron.

On demande . . .

Une demande pressante est lancée pour une cheftaine de Jeannette (adulte) pour s'occuper des jeunes de la paroisse.

Çà et là

L'octave de prières pour l'unité chrétienne commencera le 18 janvier jusqu'au 25 janvier.

Les paroissiens font appel à tous ceux qui les ont si bien encouragés par le passé de venir à la première partie de cartes de l'année, la troisième d'une série de sept, le 19 janvier, à 8 h. p.m.

Le club Béliveau invite tous les hommes de la paroisse de bien vouloir se joindre à eux pour une soirée récréative le 31 janvier à la salle paroissiale.

Le 24 janvier, à 2 h. p.m., aura lieu la collation des diplômes de français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba à l'auditorium de l'école Béliveau. L'orateur invité sera M. Auguste Dansereau. Pour rehausser cette fête, aussi tous espérent compter parmi eux M. le Consul de France.

Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction des enfants; l'église était comble et la cérémonie a été des plus touchantes.

Décès

M. G.-L. MENARD

M. Georges-L. Ménard, de 142, rue Evanson, et anciennement de St-Eustache, est décédé à l'hôpital général de Winnipeg le 7 janvier, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie endurée avec beaucoup de patience et de couurage.

Les prières eurent lieu à la chapelle funéraire Thomas D. McGee, le vendredi 10 janvier, à 9 h. a.m. M. l'abbé C. Halpin récita les prières usuelles. Les funérailles eurent lieu à l'église du Sacré-Coeur. M. l'abbé C. Halpin fit la levée du corps et le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., chanta la messe de Requiem.

On remarquait dans le choeur en plus de M. l'abbé C. Halpin, deux autres amis des enfants du défunt, M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, et le R. P. Mulland, C.Ss.R., de la paroisse St. Alphonsus, autrefois d'Edmonton, Alta. Les porteurs étaient MM. Albert Delorme, Amable Allarie, Paul Belcourt, Joseph Renaud, Lionel Ménard, cousin, et Marcel Renaud. M. Jacques Gagnon fit la quête.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Anna, trois fils, Lionel et Moïse, d'Edmonton, Alta, et Olivier, de St-Eustache; trois filles, Irène (Mme L. Beaudin), de la rue Evanson, Louise (Mme W. F. Hogg), de London, Ont., et Jeannette (Mme S. Kolskog), d'Edmonton, Alta; 16 petits-enfants; deux frères, Alexandre, de Nepawin, Sask., et Joseph, de Calgary, Alta. Tous les enfants étaient aux funérailles, ainsi qu'un neveu de Winnipeg, Léo, et une nièce, Doris (les deux seuls au Manitoba) et huit petits-enfants.

MM. Lionel et Moïse Ménard et Mme Jeannette Kolskog prirent l'avion pour retourner à Edmonton, le lendemain des funérailles.

Le sergent et Mme W. F. Hogg et leurs enfants retournèrent à London le jeudi suivant, accompagnés de Mme Beaudin qui demeurera dans l'Est pour deux ou trois semaines.

Remerciements

La famille Ménard désire remercier tous leurs parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil. Un merci spécial au R. P. C. Lafrenière et à M. l'abbé Halpin et autres membres du clergé mentionnés plus haut, au Père aumônier de l'hôpital général, aux Révérendes Soeurs du couvent de St-Edouard, aux porteurs et à M. Jacques Gagnon.

La misère est une honte en Argentine

BUENOS AIRES — Dans une allocution diffusée par l'ensemble des postes de radio et de télévision du pays, le cardinal Antonio Caggiano, archevêque de Buenos Aires, a déclaré que la misère dans laquelle croupissent de larges masses de la population constitue une honte pour un pays aussi grand et aussi riche par nature que l'Argentine.



Le proramme de la "convention" libérale du Manitoba qui eut lieu à Winnipeg en fin de semaine semble inspirer beaucoup de joie aux lecteurs assidus qui paraissent dans la photo ci-dessus: de gauche à droite, MM. Bernie Wolfe, Steve Patrick, Howard Holmgren (élu président samedi) et Gildas Molgat, leader. Me Louis Deniset a été élu l'un des vice-présidents. Le congrès a approuvé, entre autres projets, l'octroi du droit de vote aux jeunes ayant 18 ans.

L'école buissonnière à St-Vital

La "Winnipeg Tribune" a signalé dans son édition de mercredi soir une apparente diversité d'opinion au sujet des enfants qui font "l'école buissonnière" à St-Vital. On sait que depuis le début du mois de novembre dernier 21 enfants de l'école paroissiale St-Emile demeurent à la maison, parce que la Commission scolaire publique leur a retiré le transport gratuit.

Dans une lettre publique, parue mardi, M. L. Desjardins a demandé au gouvernement de trouver un moyen de permettre à ces enfants de reprendre leurs études. Il proteste contre le manque de "leadership" du gouvernement et se dit inquiet surtout du "welfare of these children". Plus loin on lit: "The least you could do is to allow these children to ride the bus as they have in past years until you reach a decision". Et enfin, "At the moment the issue is not whether the parents are right or wrong in keeping their children out of school but rather that the children should not be made to suffer". (Voir traduction de la lettre en page dix.)

Le lundi soir de cette semaine, pendant une interview avec les journalistes, le R. P. Raymond Durocher a émis l'opinion que les enfants devraient reprendre le chemin de l'école. Leur geste a fait connaitre la situation au grand public, disait-il, et a suscité beaucoup de sympathie. Cependant, si leur absence se prolonge, l'opinion publique peut bien s'inquiéter davantage du fait que les enfants en souffriraient sans nécessité. Le remède légal de la situation prend du temps et peut bien prendre d'autres formes que le transport gratuit.

Le Père Durocher s'est déclaré en même temps mystifié du fait que le gouvernement manquait, ou bien de savoir-faire ou bien de bonne volonté pour régler au moins d'une façon temporaire ce problème, qui doit se présenter avec une multitude de problèmes du genre, tous les jours, au ministère. D'autant plus que les parents se sont toujours dits intéressés uniquement au transport, et non pas à la solution de la question scolaire du Manitoba. (Cette deuxième partie de l'interview n'a pas été retenue par le journaliste.)

Il n'y a pas en réalité d'opposition radicale entre les opinions émises par le "politician" et le "clergyman" sur cette situation. L'un et l'autre croient que le bien-être des enfants exige que la situation soit réglée au plus tôt, ni l'un ni l'autre n'a cru pouvoir offrir une solution définitive au gouvernement.

Le prolongement de l'absence des enfants peut être considéré à deux points de vue.

En premier lieu, le devoir des parents à promouvoir l'éducation de leurs enfants. Cette question relève de leur conscience, éclairée au besoin par leur pasteur, par leur évêque ou par le pape.

En deuxième lieu, le geste fait partie, qu'on le veuille ou non, de la lutte pour la justice scolaire au Manitoba. Si les autorités compétentes ne se prononcent pas publiquement sur l'usage d'un moyen ou de l'autre, il y a lieu de discuter en toute liberté, quitte à ne pas s'entendre au besoin, quoique l'entente serait préférable.

R. D.

Décès

Mme A. Delorme-Charbonneau

Le 6 janvier est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, Mme Amanda Delorme-Charbonneau, âgée de 60 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre eut lieu en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Née à La Broquerie en 1903, fille de M. et Mme William Lamirande, la défunte laisse dans le deuil son père ainsi que trois fils, Alain, Arsène et Georges; une fille, Denise (Mme L. Cyr); trois soeurs, Mmes M. Proulx, G. Charbonneau et E. Rondeau; deux frères, Joseph et Alexandre, et neuf petits-enfants.

Il y a des gens qui commencent à bien vivre, lorsqu'il leur faut cesser de vivre.

BOSSUET.

* * *

La mort n'a pas de sens, si elle n'est qu'une fin; elle en a un si elle est un sacrifice.

Paul BOURGET.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface

Après les réjouissances des Fêtes, nous reprenons la vie normale. A l'assemblée d'affaires qui eut lieu le 7 courant, il fut décidé que les membres joueraient une petite partie de bingo à la réunion du 21 janvier. Depuis, on nous a demandé de bien vouloir servir, ce même soir, un goûter à un groupe de personnes qui viendront de l'extérieur, assister à une messe spéciale, dans les cadres de la Semaine de l'Unité Chrétienne. Tous les membres sont invités à se rendre à la salle Jubinville ce soir-là pour accueillir les invités après la messe et assurer le service. Le début de la soirée n'en sera nullement changé, il y aura bingo. Rendez-vous nombreuses le 21 janvier, notre aumônier compte sur nous.

Les mamans feront, comme tous les ans, la Marche des Dix Sous . . . elle aura lieu un soir de la fin de janvier et Claire Lavack a bien voulu accepter la direction d'une zone; elle a besoin naturellement de volontaires. Faites preuve de bonne volonté; appelez sans tarder CHapel 7-4986 pour donner votre nom; on ne vous demandera que quelques minutes de votre temps.

Le début de l'année a vu deux de nos soeurs cruellement éprouvées par le décès d'un des leurs. A Mme Geneviève Rowan, qui perdit sa mère, et à Mme Cécile Boulet, qui perdit son père, nous offfrons les condoléances sincères et l'assurance des ferventes prières de tous les membres du Cercle.

Prompt rétablissement à nos malades, où qu'elles soient. Nous prions pour vous et nous espérons que vous nous reviendrez bien vite.

LA REDACTRICE.

La mort est notre dernier devoir; préparons-nous à le bien remplir. — René BAZIN.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir, le vendredi 24 janvier 1964, pour la position suivante:

COMMIS GRADE "B" MALE
au Bureau de l'Administrateur des Parcs

Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Salaire initial: $278.00 par mois — augmentations réglementaires.
Temps de probation: 6 mois.
Qualifications: certificat du cours supérieur — connaissance de la comptabilité, dactylographie et sténographie essentielle — préférence sera accordée aux candidats bilingues.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — et leur scolarité.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. D. R. BEAULIEU, Administrateur des Parcs, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 14 janvier 1964.

CITÉ DE ST-BONIFACE

Département du Trésorier

AVIS AUX CONTRIBUABLES
(Escompte pour paiement anticipé des taxes)

En vertu du règlement no 4448 de la Cité de St-Boniface, je suis autorisé à émettre et à vendre des Certificats de paiement anticipé des taxes d'une valeur de $10.00 et de tous ses multiples, pendant le mois de janvier 1964.

Ces certificats de paiement anticipé seront émis et vendus à un escompte de deux pour cent (2%) et seront acceptés à leur valeur nominale mais ne peuvent être utilisés qu'en paiement des taxes foncières ou des taxes d'affaires imposées durant l'année 1964.

J. L. Chale — Receveur des impôts

Exemple

Montant du certificat requis	$100.00
Escompte (2%)	2.00
Montant payable	98.00

Les chèques ou mandats de poste doivent être payables à la Cité de St-Boniface. Les paiements doivent être reçus au bureau des taxes le ou avant le 31 janvier 1964.

Prochaine assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Boniface

La prochaine assemblée annuelle des membres de la Caisse Populaire de St-Boniface aura lieu à la salle de l'auditorium Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, St-Boniface, le mercredi soir 29 janvier, à 8 h. Le programme comportera la présentation des rapports des divers comités, l'élection des membres des comités, le renouvellement et la ratification du règlement d'emprunt (passé en 1951), l'adoption du règlement concernant les signataires des chèques, et l'expédition de toutes les autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée générale. Le tout sera couronné d'un programme spécial et d'un goûter, à l'occasion du 25e anniversaire.

Les membres seront sans doute fiers d'apprendre ce soir-là que leur Caisse vient d'enregistrer une autre année record. Voici quelques chiffres éloquents: actif 1963: $1,200,832 (1961: $732,458; 1962: $942,412); dépôts: $1,116,925 (1961: $648,885; 1962: $843,973); prêts: $845,677 (1961: $420,287; 1962: $662,244); revenus: $85,622 (1961: $56,411; 1962: $70,622). Cette année 1963 apporte donc les augmentations suivantes: à l'actif: $258,410 ou 27 pour cent; en dépôts: $272,952 ou 33 pour cent; en prêts: $183,433 ou 28 pour cent; en revenus: $15,094 ou 21 pour cent.

Ce qui permet aux responsables de votre Caisse d'offrir aux membres des cadeaux de 25e anniversaire: un taux d'intérêt réduit de 1 pour cent sur les prêts personnels et sur les prêts hypothécaires; un taux d'intérêt porté à 3½ pour cent sur l'épargne, calculé sur le solde minimum mensuel; et les chèques gratuits, maximum de 10 par mois.

Membres de cette Caisse millionnaire, soyez tous présents à cette réunion annuelle du 29 janvier.

Service de préparation au mariage

La mode est à l'éducation: il y a les cours du soir, les cours par correspondance, les cours techniques, des cours pour l'éducation des adultes. Pourquoi n'aurions-nous pas alors des cours de préparation au mariage? Est-ce que la vocation du mariage serait si peu importante, qu'elle peut être entreprise sans une connaissance approfondie de tout ce qu'elle comporte? Soyons à la mode . . .

Parlant de la restauration de la famille chrétienne un évêque canadien disait à ses fidèles: "Il y a un besoin pressant et primordial d'éducation sur tous les aspects de la vie familiale, et cette éducation doit s'étendre au domaine religieux, social, intellectuel et économique. Comme nous constatons une lacune générale dans cet apostolat, nous visons à atteindre toutes les couches sociales et les personnes de tout âge". Les moyens: "Pour la jeunesse nous nous proposons d'organiser des cours de préparation au mariage dans les principaux centres de notre diocèse . . ." Voilà un problème qui n'est pas propre à un seul diocèse, et puisse l'exemple des autres nous servir de stimulant.

La JOC par son équipe de préparation au mariage t'offre cette chance ici-même dans nos paroisses. Ce sera une série de treize cours, et le coût est de $5.00 par participant. On traitera des sujets suivants: 1) Les fiançailles, 2) Psychologie de l'homme et de la femme, 3) Vers l'amour conjugal, 4) Accord des personnalités, 5) Administration du foyer, 6) La loi religieuse sur le mariage, 7) La liturgie du mariage, 8) Le mariage — une vocation, 9. Intimité conjugale, 10) Les premiers temps du mariage, 11) Vers une conscience d'époux, 12) Le couple et l'enfant.

Avec cet arrangement, nous espérons finir assez tôt après Pâques. Si tu te proposes de te marier cette année, ne manque pas cette chance . . . elle ne reviendra plus. Pour ceux qui n'ont pas l'intention de se marier cette année: vous êtes les bienvenus. Le plus tôt vous prendrez ce cours, le plus sûrement vous vous acheminerez vers un mariage heureux. Dans les deux cas inscrivez-vous le plus tôt possible.

Dans la paroisse de la cathédrale, appelez la secrétaire du S.P.M., Mlle Diane LeMarbre, CH 7-8234, ou l'aumônier, M. l'abbé Louis Laurencelle, CH 7-4307.

Au Précieux-Sang, tu peux appeler les responsables: Mlle Jeannine Asselin, GR 5-1602, et Roland Marcoux, WH 3-5779, ou l'aumônier, le R. P. Jean-Paul Soulodre, O.M.I., CE 3-2874.

Les cours commenceront le 21 janvier, à 8 h. p.m., au Cercle Ouvrier pour la paroisse de la cathédrale. Au Précieux-Sang ce sera le dimanche après-midi, à 2 h., commençant le 26 janvier.

Si possible, rends-toi quelques minutes plus tôt pour l'inscription.

La perfection consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier, sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

MARC-AURELE.



Dans cette photo on aperçoit les invités de la table d'honneur. Ce sont de droite à gauche: M. le Dr Paul L'Heureux, directeur médical, la Rév. Sr B. Baumann, assistante administratrice, Mlle M. Delorme, M. A. Levacque, Mme M. DeCuypere, M. L. Hébert, Mlle L. Powloski, la Rév. Mère B. Dorais, économe générale de la communauté des Soeurs Grises, M. R. Vadeboncoeur, directeur du personnel, la Rév. Mère G. Jarbeau, assistante générale, la Rév. Sr L. Gosselin, administratrice, M. E. Lavallée, Mme M. Champagne, M. H. Lamoureux, M. l'abbé M. Messier, aumônier de l'hôpital, et M. R. White, assistant administrateur.

Trente-six employés de l'hôpital général St-Boniface à l'honneur

"Il ne suffit pas de créer des sociétés, de construire des machines perfectionnées, d'accroître le confort, mais il faut qu'il y ait une âme en tous les milieux où les hommes vivent avec les hommes. Ici, à l'hôpital de St-Boniface, il y a une âme, et c'est vous qui êtes cette âme, cet esprit et ce coeur."

C'est en ces termes que la Rév. Mère Dorais, conférencière invitée, s'adressait aux trente-six employés à l'honneur, à l'issue du banquet commémorant les nombreuses années de service de ce personnel à l'hôpital.

Cette fête, qui eut lieu dans la soirée du 9 janvier dernier, groupait une centaine de personnes et était offerte par l'administratrice, Soeur Lucille Gosselin, et les religieuses de l'institution. Autour de la table du banquet, toutes les religieuses avaient voulu se joindre aux employés à l'honneur et à leurs invités afin de souligner cet heureux événement qui se déroula dans une atmosphère de mutuel échange.

M. Roger Vadeboncoeur, directeur du personnel, agissait comme maître de cérémonies. Il invita Soeur Gosselin, administratrice et instigatrice de cette heureuse initiative, à adresser à l'assemblée son message de félicitations:

"La fête qui nous rassemble, ce soir, n'est pas une fête improvisée. Elle est le terme d'une longue et belle aventure, la rencontre où dominent d'une part le dévouement fidèle et persévérant de chacun de vous, chers employés, d'autre part, l'appréciation et la reconnaissance de l'Administration.

"Ce devoir très agréable qu'il m'est donné de remplir en ce début de l'année 1964 réalise un grand rêve qu'avaient fait aussi celles qui nous ont précédées Nous sommes donc très heureuses, chers employés, de reconnaître publiquement, à l'occasion de ce banquet, vos longues années de service et de vous témoigner d'une façon tangible notre sincère appréciation. Nous pouvons donc nous dire en ce moment, des paroles que l'on échange dans les grands événements, dans les moments solennels, mais qui traduisent les sentiments qui sont nôtres, chaque jour, en vous voyant à l'oeuvre toujours intéressés, toujours fidèles.

Un rôle indispensable

"Vous le savez chers employés, mais nous aimons vous le redire en cette réunion de fête; le succès de la mission hospitalière est le résultat d'un travail d'équipe où chacun de vous, dans son emploi, si humble soit-il, joue un rôle indispensable et nécessaire. Votre coopération, votre travail a fait de l'hôpital ce qu'il est aujourd'hui, vous y avez mis de votre vie, de votre coeur, de votre amour, c'est pourquoi, votre rôle est grand et notre hôpital si beau.

"Le merci que nous vous adressons ce soir est lourd de gratitude; afin qu'il reste toujours vivant dans votre mémoire, nous l'immortalisons par la remise d'une médaille. Ceux qui comptent 25 ans et plus de service, recevront un cadeau-souvenir. Cet objet vous dira ce que nous ne pouvons vous répéter chaque jour, nous sommes contentes de vous.

"Merci, félicitations, voeux de longues années encore, au service de votre hôpital."

M. Vadeboncoeur présenta ensuite, avec une note caractéristique, chaque employé et Soeur Lucille Gosselin remit à chacun et à chacune une épingle-souvenir indiquant les années de service.

La remise se fit dans l'ordre suivant: Mme Isabel Crawford, Oscar Saulnier et Armand Roy, 15 années; Mme Fabienne Robidoux, Mme Raymonde Pintkowsky et Mlle Nathalie Rowan, 16 années; Mme Verna Vermander et Mme Florence Allard, 17 années; Mme Marie Bernier, Mlle Margaret Olsen, Mlle Marjorie Grasby et Mlle Laura Desaulniers, 18 années; Mme Clémentine Lavallée, M. Rosaire Fontaine et Mlle Rose Pelletier, 19 années; Mme Hélène Majewski et M. Gérard Faucher, 20 années; Mlle Elise Morier, Mlle Anna Delorme, Mme Rose Carrière, M. Louis Verscheure et Mme Helen Lemoine, 21 années; Mlle Mary Krzymawski, M. Laurent Charrière, M. Pierre Degagné, Mlle Dorothy McDonald et Mlle Alice Merlevede, 22 années; Henri Lamoureux et Mlle Maria Delorme, 25 années; M. Louis Hébert, 26 années; Mme Marguerite DeCuypere, Cyril Dorge et Mme Martha Champagne, 27 années; M. Avila Levacque, 30 années; Mlle Pauline Pawlowski, 33 années; M. Eugène Lavallée, 37 années.

Souvenirs . . . et souvenirs

Les neufs derniers employés, comptant 25 années et plus au service de l'hôpital, se virent gratifiés d'une montre en or gravée au nom de chacun des bénéficiaires.

Deux invitées d'honneur, bien connues du personnel, rehaussaient la soirée de leur présence, ce sont les Rév. Mère Gertrude Jarbeau, assistante générale, et Mère M.-Berthe Dorais, économe générale de la communauté des Soeurs Grises de Montréal, qui furent antérieurement, l'une et l'autre, supérieures de l'hôpital. Le docteur Paul L'Heureux, directeur médical, présenta Mère Dorais, conférencière invitée, à son auditoire. Ce n'est pas sans émotion de part et d'autre que furent évoqués les souvenirs qui jalonnent les vies de ceux qui travaillent côte à côte à une oeuvre commune.

Après avoir souligné le rôle apostolique du laïque chrétien engagé dans le monde, la Rév. Mère Dorais compara ce rôle à l'exécution d'une oeuvre musicale: "Un concert n'est beau que si chaque musicien y exécute correctement sa partition. Le succès n'est pas plus le fait du violon que de la contrebasse, et si les artistes ont vraiment le souci de leur orchestre, ils accepteront volontiers la fonction qui leur convient le mieux et qui donnera le meilleur ensemble . . . Nous ne devons pas regarder notre fonction personnelle mais le rôle qu'elle doit jouer dans l'ensemble.

En terminant, la distinguée conférencière adressa aux employés à l'honneur un message de félicitations: "Chers amis, qui avez bien mérité de l'Eglise et de la Société, de votre hôpital qui est fier de vous ce soir, soyez félicités, soyez remerciés. Puisse ce moment de gloire qui vous honore ainsi que l'institution que vous avez si bien servi, soit un excelsior, une invitation à monter toujours plus haut dans la paix et la joie d'un don toujours plus complet au service des autres".

Tous ceux qui adressèrent la parole à ce banquet le firent dans les deux langues. On remarquait parmi les nombreux invités, M. l'abbé M. Messier, aumônier de l'hôpital, la Rév. Sr Bertha Baumann, assistante administratrice, ainsi que M. R .A. White, assistant-administrateur.

Après ces heures d'émotion, religieuses et employés continuèrent d'échanger joies et souvenirs, et les murs de l'hôpital résonnent encore des témoignages d'appréciation à la suite de cette rencontre inoubliable.

Voici des extraits du discours de la Rév. Mère Dorais:

C'est à dessein que je choisis cette salutation, car ce soir, tous nous sommes ici à titre d'amis. Bien sûr, nous sommes venus pour témoigner de notre reconnaissance, de notre estime, de notre admiration, mais surtout n'est-il pas vrai, de notre amitié, aux trente-six membres du personnel de l'hôpital St-Boniface qui depuis plus de 15, 20, 25, 30 et 35 années se dévouent à la noble tâche de soulager les membres souffrants de notre société.

• • •

Dans cette grande institution catholique, religieuses et laïques ont oeuvré ensemble, partageant leur idéal et leurs mérites, vers un même but spirituel: la sainteté, par une même activité temporelle: le soulagement et la guérison des malades.

• • •

Dieu seul sait quelle est la plus belle place: c'est peut-être la vôtre; c'est même sûrement la vôtre, parce qu'elle est faite sur mesure, pour vous.

• • •

Mais nous devons remercier Dieu de nous avoir placés dans des circonstances de vie qui se prêtent de façon immédiate au service des autres. Dans un hôpital, en somme, il ne peut être question que de don de soi, car tous directement ou indirectement, nous sommes au chevet du malade. C'est ainsi que l'infirmière ou l'ingénieur, le cuisinier ou la secrétaire, le peintre ou le commis se préoccupent du malade et de ses besoins concrets.

Prière de l'apôtre

L'influence du chrétien rayonne bien au-delà de son entourage immédiat. Il répète à la suite de Mgr Besson cette prière de l'apôtre d'aujourd'hui: Ce serait peut-être plus facile, Seigneur, d'accepter une oeuvre bien définie, aux contours précis, ce serait plus facile de marcher encadré, et maintenu par des consignes nettes; ce serait plus facile, mon Dieu, d'obéir simplement à ceux qui auraient pour nous tout pensé, tout pesé.

• • •

Mais ce n'est pas Seigneur, ce que Vous voulez de nous. Ce que Vous voulez aujourd'hui, Seigneur, c'est de nous mêler à toutes les foules. O Dieu fait homme, rendez nos coeurs assez humains pour que nos frères, en y entrant se trouvent chez eux. Rendez nos coeurs assez purs pour qu'ils se sentent aussi chez Vous.

• • •

Il ne suffit pas de créer des sociétés, de construire des machines perfectionnées, d'accroître le confort, mais il faut qu'il y ait une âme en tous les milieux où les hommes vivent avec les hommes. Ici, à l'hôpital de St-Boniface il y a une âme, et c'est vous qui êtes cette âme, cet esprit et ce coeur. Ce soir nous applaudissons alors que cette fête nous rend conscients de ce que peut réaliser au service de Dieu et des autres un dévouement à toute épreuve. Car épreuve il y a eue: c'est une réalité de la vie que la souffrance et il nous faut l'accepter au risque d'amoindrir la qualité de notre apostolat. Mais que ce soit les épreuves nécessaires à la fécondité d'une grande oeuvre, ou celles nécessaires au perfectionnement de l'instrument que nous sommes, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que sous ce toit, elles ont été source de rayonnement spirituel et de soutien fraternel.



Au cours d'une fête donnée à l'hôpital général St-Boniface en l'honneur des employés de longue date, la Rév. Sr Lucille Gosselin, administratrice, remit à Mme Margaret DeCuypere une médaille et un cadeau-souvenir.

Une lecture de pièces à l'Alliance Française

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu le jeudi 23 janvier, à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, 54, Westgate, Winnipeg. Ce sera une soirée de lectures de pièces: "Le jeu de l'amour et du hasard", de Marivaux, présenté par Mlle Frame, MM. Leathers, Bendor-Samuel et Mayes; et "Amphytryon 38", de Giraudoux, dirigé par M. Alex Gordon, avec Mme McEwen, M. et Mme Annandale.

Le café sera ensuite servi dans les salons du club (25c).

Cotisation annuelle: $3.00; étudiants: $1.00; entrée simple: 50c. Bienvenue.

Ne méprise pas la correction de Dieu, et ne prends pas mal sa réprimande, car Dieu reprend celui qu'il chérit comme un père son fils bien-aimé. (Prov. 2, 11-12)

La chronique des Jeunes Travailleuses

Cher jociste,

On m'a demandé de te donner les impressions d'un "ancien" de la J.O.C. et de t'adresser quelques mots à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Je le ferai donc avec joie, et aussi avec reconnaissance.

Cela fait bien longtemps déjà que le vicaire de ma paroisse d'alors me demanda un jour de fonder une section locale de J.O.C.

Je le trouvais bien audacieux d'oser demander une chose aussi sérieuse à l'adolescent que j'étais. C'était la guerre, et dans mon pays la J.O.C. était alors hors la loi. Les Allemands — l'ennemi — n'en voulaient pas entendre parler. Les réunions étaient interdites et deux des fondateurs de la J.O.C. Belge, et donc aussi de la J.O.C. mondiale, Fernand Thonet et Paul Garcet, avaient été arrêtés et internés par les nazis dans des camps de concentration, d'où ils ne revinrent pas.

C'est peut-être d'abord parce que l'ennemi de ma patrie, tout autant ennemi de ma religion, interdisait la J.O.C. que je m'y intéressai vivement et y adhérai spontanément.

Déjà membre d'un mouvement de résistance, qui me permettait de servir directement mon pays, la J.O.C. m'offrait le moyen de servir aussi l'Eglise. Cela comblait donc les aspirations de mon idéal de soldat de mon pays, et de soldat du Christ, que j'étais devenu par la Confirmation. C'est dans cette double optique que j'acceptai de fonder la J.O.C. dans ma paroisse.

Les problèmes que je fus ainsi amené à découvrir par la méthode de bien connue: VOIR-JUGER-AGIR, me passionnèrent sur-le-champ. L'abbé Cardijn avait eu tellement raison de vouloir insuffler son idéal à toute la jeunesse travailleuse! Il lui avait fallu vaincre pour cela d'énormes difficultés, parmi lesquelles le manque de confiance et l'incompréhension de ses supérieurs hiérarchiques ne furent pas les moindres. Mais l'abbé Joseph Cardijn était un apôtre; il avait au coeur un amour profond de tous les hommes et une prédilection toute spéciale pour les jeunes travailleurs, dont le drame était celui qu'il avait connu lui-même dans sa jeunesse.

Partout, la dignité de l'homme était bafouée, piétinée, foulée aux pieds. L'homme, créature de Dieu, n'était plus qu'une marchandise, qu'une machine à produire, qu'un numéro dans le jeu des magnats de la finance. C'était précisément cet esclavage du monde ouvrier qui avait engendré le communisme, en plongeant l'humanité dans le mirage d'un paradis qui n'était qu'un enfer pire encore que le premier.

Comment, en effet, pouvoir espérer rendre à l'homme sa dignité, en voulant le réaliser sans Dieu? Ce ne pouvait être qu'une grossière utopie.

Et le petit vicaire de Laeken, après avoir juré à son père mourant de consacrer sa vie entière à restaurer la dignité de la jeunesse travailleuse, fonda le mouvement jociste, qui devait bientôt rayonner de par le monde, et rendre la jeunesse ouvrière à Dieu, en donnant Dieu aux jeunes travailleurs.

Cet idéal, vois-tu, lorsqu'il s'est accroché à nos entrailles, lorsqu'il a envahi notre coeur et notre âme, il ne nous lâche plus; il devient notre préoccupation permanente.

Il est à la portée de tous les jeunes. Il est aussi à ta portée à toi. Es-tu vraiment décidé à le faire tien?

Car un jeune, aujourd'hui, comme hier, comme demain, s'il n'a pas d'idéal, s'il est blasé ou timoré, il ne ressemble alors qu'à un vieillard rabougri, qu'à un arbre desséché, sans sève, et incapable de porter ses fruits. Le Christ a dit de ces arbres qu'ils n'étaient bons qu'à être jeter au feu . . .

N'est-ce pas le cas de ces jeunes que tu connais autour de toi, dont le seul idéal est de jouir d'une débauche de baisers et de caresses jusqu'aux petites heures du matin, dans l'obscurité d'une automobile, et grisés par l'alcool? N'est-ce pas le cas de tous ces jeunes qui n'ont pas appris à vibrer au contact d'une musique enrichissante, mais qui s'enivrent de toutes les danses américaines, genre Elvis Presley ou Rock'n' Roll, qui encombrent nos programmes de radio ou de télévision? N'est-ce pas le cas de toutes celles et de tous ceux qui, de l'une ou l'autre façon, vivent en affreux égoïstes, pour eux-mêmes, ayant laissé éteindre dans leur coeur la dernière étincelle d'amour vrai et de charité? Qui aussi, ayant trahi leur foi, ne tardent pas à trahir leur langue, en consentant à des mariages pour lesquels ils n'étaient pas destinés?

C'est pour t'aider à éviter tous ces écueils que la J.O.C. a été fondée. C'est pour que tu puisses aider tes camarades de travail à les éviter que tu es invité à adhérer à la J.O.C. Alors, tu seras vraiment un catholique militant, prêt à te battre, et même à verser ton sang s'il le fallait un jour, pour accomplir la mission de soldat de l'Eglise. Prêt à te battre aussi pour défendre ton héritage culturel français, et donc aussi la langue française, qui en est le principal moyen d'expression.

Mgr Joseph Cardjin, fondateur de la J.O.C. a dit d'elle qu'elle était l'Université de la jeunesse ouvrière. Comme il avait raison! Car la J.O.C., vois-tu, est une formation authentique, qui fait des jeunes qui y forgent leur personnalité, des chrétiens robustes, armés pour résister aux tempêtes de la vie. Et Dieu sait s'il s'en trouve des tempêtes sur le chemin d'une vie . . . Or la tempête, si tu n'es pas équipé pour la vaincre, c'est elle qui te vaincra. S'il arrive qu'elle te fasse trébucher, il ne faudrait pas que tu restes à terre. Car le pire, ce n'est pas de tomber, c'est de rester à terre . . . Le matérialisme, l'appât du gain, l'attrait des plaisirs, les mirages de l'amour superficiel, la griserie de la vie moderne, sont autant d'embûches qui risquent de te faire trébucher. Il faut que tu sois prêt à y faire face en homme, en chrétien, en vainqueur.

Et un jociste, c'est un militant, c'est un chef. Il s'entraîne à la vie, afin d'entraîner les autres à sa suite. Comme le commando, rompu à toutes les exigences des manoeuvres les plus rudes, il se prépare, lui aussi, par une formation solide, au dur combat de la vie. Le jociste, c'est le commando du Christ. Le militant jociste, c'est un collaborateur réel à l'oeuvre de Dieu dans l'élaboration d'un monde meilleur qu'il enrichit en lui apportant ce que la grâce de Dieu lui apporte à lui-même, chaque jour. Un chant jociste ne dit-il pas: "Il faut nous dépasser nous-mêmes"? C'est-à-dire, monter toujours plus haut; atteindre sans cesse à un nouveau degré de perfection?

C'est tout cela, et bien davantage, que l'Enfant-Jésus est venu te redire la nuit de Noël, couché sur la paille humide de sa crèche. As-tu entendu l'appel qu'il t'adressait?

Il t'a redit tout ce qu'il a accepté et souffert parce qu'il t'aimait; il t'invite à le suivre sur le chemin de la vie; il te demande d'être son témoin parmi les jeunes travailleurs dont il t'a confié la responsabilité.

Puisses-tu comprendre la grandeur et la noblesse de cette collaboration que Jésus te demande dans la conquête de ton milieu de travail!

Puisse cette année 1964 qui vient de voir le jour, te permettre de réaliser pleinement ce bel idéal jociste qui t'est proposé!

Ce sont les voeux les plus ardents qu'un ancien militant jociste t'adresse de tout coeur, en t'assurant de ses plus ferventes prières pour que tu puisses les réaliser, sans jamais cesser de sourire.

UN ANCIEN.

☆ ☆ ☆

Nouvelles de sections: Précieux-Sang

La Danse à la Paille s'organise pour le 19 janvier au Club St-Vincent. La soirée est une grande surprise, organisée par l'équipe de Marjolaine Beauchemin. Les filles de cette équipe, Jacqueline Laurin, Lorraine Dupas et Hélène Laplume ont bien travaillé pour en faire un vrai succès, il y aura orchestre, prix, jeux, etc. Venez rencontrer vos amis et en faire de nouveaux.

L'équipe du Service de Préparation au mariage est organisée avec Jeanine Asselin comme chef. Cécile Danais et Marie-Louise Normandeau aident Jeanine dans ce travail.

Claudette Guay et Mariette Desaulniers s'occupent de l'équipe du sport. Elles ont prévu plusieurs activités intéressantes pour l'année qui commence, tel que le patin à roulettes, le curling, le bowling, et les sports intérieurs.

L'équipe de liturgie a été confiée à Claudette Sala. Cette équipe devra organiser des déjeuners-communions, des visites et l'initiation prochaine des jocistes.

C'est tout un plan d'action que celui que les chefs ont tracé. Si tu es intéressée à faire partie d'une équipe, tu n'as qu'à contacter le chef d'équipe ou l'aumônier du Précieux-Sang, le Père Soulodre.

La Cathédrale

Ici trois équipes: l'équipe de broomball, soirées et danses. Lynn Ayotte est chef de l'équipe de broomball. Denise Dion, Denise Muller, Claudette Pelletier et Jeannette Boisjoli lui aident dans cette organisation. L'équipe se rencontre tous les mardis soir.

L'équipe de soirées vient d'avoir un grand succès avec sa soirée du Bon Vieux Temps. Elle était organisée par Alyne Gingras, Annette Fouasse, Dorothée Savard, Suzanne Boisjoli, Rolande Manaigre et Rita Desmarais. Félicitations les filles.

Léquipe de danse a été formée pour apprendre des danses de folklore et des danses modernes. Yolande Tougas est chef de cette équipe.

Une initiation est prévue pour le 19 février, alors soyez prêtes, les filles.

Comme on peut voir ça bouge dans les deux paroisses. Même les aumôniers ont retroussé leurs manches et ont plongé dans la JOC. Continuez le beau travail.

Méli-mélo

Une rencontre des aumôniers eut lieu au Précieux-Sang le mercredi 8 janvier, de 10 h. 30 a.m., à 4 h. p.m. Le but de cette première rencontre était de familiariser les prêtres intéressés avec le mouvement jociste et l'orientation que nous devons lui donner dans notre diocèse. L'exposé et les discussions traitaient de l'élément de base de la JOC, l'équipe. Il y eut revision des sections qui existent actuellement afin que l'une puisse bénéficier de l'expérience de l'autre. Nous remarquions la présence de M. l'abbé Paul Gagné, vicaire à la paroisse de St-Norbert, qui a déjà commencé par une équipe de broomball. La réunion fut bien appréciée. Une prochaine aura lieu le 19 février pour tous les prêtres intéressés à la JOC dans leur paroisse.

Bon courage à Bernard Manaigre et l'équipe de broomball de Lorette. Nous espérons que ceci est un pas solide dans la direction de la JOC.

Deux gars et l'aumônier de St-Norbert, l'abbé Gagné, ont assisté à la réunion de l'équipe des sports à la Cathédrale, la semaine dernière. Il fut décidé de jouer une partie de broomball à St-Norbert, le dimanche 12 janvier? Qui a gagné, les gars?

Les filles de la Cathédrale, Yvonne, Lynne, Claudette et Denise ont joué au broomball contre les gars, dimanche. Les gars ont gagné au compte de 4 à 2. Mais paraît-il qu'ils ont triché. Pas vrai, les gars?

Certains jeunes ont découvert que leurs parents n'étaient pas si "vieux jeux" qu'ils le croyaient. Bravo pour la soirée du Bon Vieux Temps.

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 28 janvier 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

1) Cas no 42-64 — St-Boniface
Demandeur: Rebiffe Construction Co. Ltd., au nom du propriétaire, Omer Marcoux.
Objet: De varier les restrictions R-4 afin de permettre que les pièces existantes à l'arrière (servant présentement comme logement résidentiel) de la bâtisse non-conforme (magasin et logement) soient transformées pour servir d'annexe au magasin.
Propriété: 381, avenue Traverse.

2) Cas no 48-64 — St-Boniface
Demandeur: D. H. Bell, optionnaire.
Objet: De permettre la construction d'un immeuble-appartements de deux étages et demi comprenant 12 logements, le lot ayant une superficie, y compris la moitié de la ruelle, de 8,184 pieds carrés au lieu d'une superficie de 8,400 pieds carrés tel que requis, ledit immeuble-appartements ayant une cour de côté de 6 pieds sur le côté est et de 10 pieds de largeur sur le côté ouest au lieu des cours de côtés de 12 pieds tel que requis.
Propriété: Côté sud du chemin Bibeau entre les chemins Cottonwood et Speers.

3) Cas no 49-64 — St-Boniface
Demandeur: F.-R. Avanthay, au nom du propriétaire, J.-O. Rivard.
Objet: De permettre le maintien tel que construit d'un autoport attenant ayant une cour de côté de 2.7 pieds de largeur du côté nord au lieu de 5 pieds tel que requis.
Propriété: 185, chemin Speers.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Cent quarante instituteurs fréquentent les cours de méthodologie française

Un total de 95 instituteurs, qui enseignent le français aux élèves de langue maternelle anglaise de la 4e à la 6e année, sont inscrits aux cours de pédagogie de l'enseignement du français à l'Institut Pédagogique du Manitoba. Ces instituteurs viennent non seulement de la région métropolitaine de Winnipeg, mais aussi de nombreux centres ruraux (comme d'ailleurs les 45 autres qui fréquentent les cours correspondants donnés par Mlle Elise Comte au Collège de St-Boniface): Selkirk, Oak Bluff, Stonewall, St-Malo, Warren, Lorette, Sperling, Ile-de-Chênes, Elie, La Broquerie, St-Norbert, Headingly, St-Joseph, Ste-Anne-des-Chênes et Transcona.

Ce grand nombre a obligé les autorités d'organiser trois classes qu'enseignent M. Marcel-A. Bonneau (samedi matin), Mlle Anne Loutit (lundi soir) et Mme Ernestine Fenny, autrefois de St-Brieux, Sask. (mardi soir). M. Arthur-H. Corriveau, inspecteur, est le coordonnateur de ces cours qui dureront jusqu'à la fin de mai prochain.

Selon M. Bonneau, qui est aussi le professeur attitré de français aux élèves de l'Institut Pédagogique, ces cours spéciaux comporteront 20 heures de phonétique et 20 autres de méthodologie. Le cours de phonétique exigera particulièrement des travaux de laboratoire de langues: purification de la prononciation des instituteurs, phonétique différentielle anglaise-française. Quant à la méthodologie, elle consiste à expliquer les différentes méthodes d'enseignement du français, tout en mettant l'accent sur la méthode directe. Puis on donnera des leçons de présentation du matériel français aux débutants, montrant les difficultés qui se présentent et indiquent comment on doit les attaquer. On expliquera aussi comment il faut se servir des aides audio-visuelles: disques, films fixes, magnétophone, programmes de radio ou de télévision et, enfin, comment on prépare un examen oral ou écrit.

Fait à noter: suivant l'exemple de la commission scolaire de St-Boniface, celle de Charleswood s'est engagée à rembourser les frais à ses instituteurs qui suivront ces cours avec succès.

N.-D.-de-Lourdes

Baptême

M. et Mme Gérard Badiou (née Odile Bazin) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née à l'hôpital Notre-Dame le 6 janvier, et baptisée le 12 janvier sous les noms de Noëlla-Annette. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Deleurme, oncle et tante de l'enfant.

Bonspiel

C'est le lundi 20 janvier que s'ouvrira le grand bonspiel. De beaux prix seront offerts. Il y aura quatre compétitions. Qu'on se hâte de donner son nom au secrétaire, M. René Monchalin, le ou avant le 19 janvier à midi; signalez Notre-Dame 55-2.

Conseil

La première assemblée de l'année eut lieu le 7 janvier; on y remarquait une nouvelle figure, le nouveau conseiller, M. Aurèle Dupasquier. La construction de la salle municipale s'en vient bon train.

Un constable fut désigné pour 1964; c'est M. Damien Durand, qui fut nommé à l'unanimité du Conseil.

Plus tu es net de toute faute, plus tu es fort dans ton corps, ton intelligence, ton énergie, ton coeur. — M. RIGAUX, S.J.

Ste-Anne-des-Chênes

Concert de Noël

Le 22 décembre dernier, les élèves de l'école secondaire présentaient leur concert de Noël.

Ce concert dédié au R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, fut apprécié des quelque 100 parents et amis des élèves qui avaient bravé la température inclémente pour y assister.

Chants, musique, danse, saynètes se succédèrent avec un entrain qui suscita l'admiration de tous.

La gymnastique présentée par un groupe de garçons sous l'habile direction de M. Gérard Desrosiers, prouva à plusieurs que travailler à développer ses muscles, est un plaisir réel quand ce travail s'accomplit en groupe.

A la fin de ce concert si intéressant, le Père Montpetit adressa la parole aux parents et élèves. Il remercia les élèves, se dit enchanté de la soirée et félicita les jeunes pour l'aisance avec laquelle ils avaient présenté chants et saynètes. Il fit remarquer l'importance pour un jeune d'acquérir ce savoir-faire qui lui sera indispensable dans la société où il devra vivre plus tard.

Félicitations à tous ces jeunes et à leurs professeurs pour ce magnifique concert; le travail et le dévouement ont contribué à faire de cette soirée un succès très apprécié.

Visiteurs

Le 12 janvier fut un jour mémorable pour Ste-Anne. Une quarantaine de jeunes ménnonites de la "Bible Institute" de Steinbach sont venus rendre visite à Ste-Anne. Ils étaient présents à la messe de 9 h. a.m., durant laquelle le R. P. J. Lévesque, C.Ss.R., donna un sermon approprié en anglais, tandis que R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., expliqua les parties de la messe en anglais.

Ensuite, un goûter, sous les auspice des Chevaliers de Colomb, fut servi à l'école secondaire.

M. le Dr Doyle souhaita la bienvenue aux visiteurs et insista sur le fait qu'entre Ménnonites et Catholiques on devrait chercher et appuyer les communs accords plutôt que de chercher les points de discorde. Il souligna quelques points similaires entre les deux religions. Il félicita les mennonites pour leur résignation chrétienne devant la mort et aussi pour leur belle amour de la famille.

L'un des deux ministres présents prit ensuite la parole et tout en remerciant M. le Dr Doyle, appuya lui aussi sur l'existence d'une bonne entente entre deux groupes de principes religieux divergents, mais dont les membres sont tous des Chrétiens.

Avant de partir, les visiteurs n'eurent que des remerciements à faire pour le bon déjeuner et le bon accueil qu'ils avaient eus. Ils semblaient être enchantés de leur visite à Ste-Anne.

Déjeuner-communion

Félicitations aux Chevaliers de Colomb qui sont venus en si grand nombre, plusieurs accompagnés de leur épouse, au déjeuner-communion. Le nombre de 90 est beau. A la prochaine fois!

Ouverture de la patinoire

Dimanche après-midi avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle patinoire avec éclairage, située tout près de l'école secondaire.

La joute de ballon-balai entre les Chevaliers de Colomb et les membres de la Légion se termina par un pointage égal.

Plusieurs petits discours de bienvenue furent rendus par différentes personnalités. Le maire du village en profita pour offrir en son nom et au nom des paroissiens, ses meilleurs voeux de santé et de bonheur au R. P.C. Montpetit, curé, qui célébrait son anniversaire de naissance.

De bonnes fèves au lard ainsi que des chiens-chauds, du café et de petits gâteaux furent servis.

Baptêmes

Le 15 décembre: Jean-Marc, fils de M. et Mme Jean Audette.

Le 22 décembre: Michael, fils de M. et Mme Peter Wiebe.

Le 23 décembre: Angèle, fille de M. et Mme Louis Bernardin.

Le 1er janvier: Jean-Baptiste, fils de M. et Mme Eloi Lessard.

Félicitations à tous les heureux parents.



Jean-Guy Roy



Rose-Marie Bryner



Marie-Rose Gay



Pauline Guénette

• • •

Jean-Guy Roy, Rose-Marie Bryner, Marie-Rose Gay et Pauline Guénette font partie de la distribution de "Mousseline", pièce qui sera présentée par le Cercle Molière, au Collège de St-Boniface, les 22, 23 et 24 janvier, à 8 h. 15 p.m.

Un prêtre catholique assiste au culte orthodoxe de Noël à Moscou

MOSCOU — L'esprit d'oecuménisme s'est manifesté lors de la célébration de l'office de Noël à la cathédrale Yelokhovsky de Moscou. Un prêtre catholique a assisté au culte orthodoxe célébré par Mgr Alexis, patriarche de Moscou et de toutes les Russies. Le 25 décembre dernier, Mgr Nicodème, métropolite de Léningrad, avait assisté à la messe de minuit à l'église de St-Louis-des-Français, à Moscou.

Les fidèles ont rempli toutes les églises orthodoxes encore ouvertes au culte à Moscou. L'Eglise russe célèbre Noël plus tard parce qu'elle suit le calendrier julien plutôt que le grégorien.

Un message de Mgr Alexis sur la nécessité de lutter pour renforcer la paix mondiale a été lu dans toutes les églises orthodoxes de l'URSS.

La cathédrale Yelokhovsky doit être démolie au cours de l'année au cours des travaux de rénovation de la capitale soviétique. Les autorités sont à remettre en état l'ancien monastère de St-Simon, qui date du XVIe siècle, pour l'offrir à l'Eglise orthodoxe comme nouveau siège patriarcal. Ce monastère fut sécularisé en 1917 et laissé à l'abandon. Il domine la Moskova à bonne distance du centre de Moscou.

L'agence officielle de presse de l'URSS, Tass, a publié un bref communiqué pour annoncer la célébration religieuse de Noël.

Deux 25e anniversaire de mariage fêtés joyeusement à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le mardi 31 décembre dernier avait lieu une fête-surprise organisée par les enfants de M. et Mme Joseph Beaupré, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

A 8 h. a.m., une messe fut célébrée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé. Le soir à la maison paternelle il y eut joyeuse réunion où on comptait une trentaine de parents et amis. Parmi l'assistance on remarquait M. Adélard Bruyère, M. Marcien Ferland, ami de la famille et ancien directeur de la chorale paroissiale, Mlle Georgette LeGal et M. René Brodeur, M. René Chamberland, M. et Mme Jean-Baptiste Jolicoeur, Mme Marguerite Lemoine, de St-Boniface, soeur de Mme Beaupré, ainsi que M. Roger Lemoine et sa famille.

Parmi les enfants qui avaient pu se rendre à la fête se trouvaient Louis-Joseph et sa famille, de Fort William, Edmond et sa famille, de Selkirk, Odile (Mme Odon Ostrouski), de Norwood, Paul, de St-Boniface, Jeannette (Mme Roland Brisson), de Port Arthur, et Yvonne, étudiante à l'Université de Manitoba.

Les absents avaient tous envoyé leurs témoignages de filiale affection pour la circonstance: la Rév. Sr St-Robert, M.O., de Fort Alexandre, Philippe, de la Californie, Alphonse, commandant dans l'Aviation canadienne, en France, Eugène, officier dans l'Armée canadienne, à Québec, Jeanne, de Montréal, et Maurice, de la Colombie-Britannique. M. Beaupré, qui épousait en secondes noces Mme Cécile Laramée, née Dupont, a toujours demeuré à La Broquerie. Souvent visité par l'épreuve il éleva courageusement une nombreuse famille. Mme Beaupré a toujours donné l'exemple d'une épouse et d'une mère vaillante. Artiste à ses heures et aimant les fleurs elle a rendu de grands services à l'église paroissiale dans sa participation à l'ornementation de l'autel. Il convient de noter aussi que durant de nombreuses années le chant à la messe du matin fut régulièrement assuré par les jeunes demoiselles Beaupré, qui sous l'égide de leurs valeureux parents, surent employer à la gloire de Dieu leurs voix si harmonieuses. A. M. et Mme Beaupré, voeux de longue vie.

• • •

Le samedi 11 janvier, les enfants de M. et Mme Joseph Balcaen avaient organisé une fête à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de leurs parents.

Une messe d'Action de grâces fut célébrée à 9 h. a.m. par M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, frère de Mme Balcaen. Deux enfants des héros de la fête, Jules et Maurice, servaient à l'autel. En termes touchants, M. l'abbé U. Lafond, curé, adressa ses voeux aux jubilaires et félicita les enfants pour cet hommage d'affection rendu à leurs parents.

Le soir, à l'aréna, un souper de famille fut servi sous la direction de Mme Camille Boily. M. Hubert Balcaen était maître de cérémonies. Un toast fut présenté par M. Jean Balcaen. MM. Fernand et Hubert Balcaen présentèrent des adresses à leurs bien-aimés parents, exprimant leurs sentiments de gratitude et de respect au nom de leurs frères et soeurs. Des chants de circonstance furent exécutés par le groupe d'enfants. En termes délicats, Mme Balcaen exprima ses sincères remerciements pour la belle fête qui était offerte à elle et à son mari.

M. Albert Vielfaure, M.A.L., sur un ton humoristique, relata quelques bons souvenirs de son oncle maternel. Prirent aussi la parole: au nom de la paroisse, M. le curé; au nom de la famille Dugas, M. l'abbé D. Dugas; et M. l'abbé Louis Laurencelle, un neveu de la première femme de M. Balcaen, présenta ses voeux au nom de la famille Laurencelle. Deux petits-enfants, Marielle Décelles et Gilbert Balcaen, firent la présentation d'un bouquet de 11 roses, représentant les 11 enfants des heureux jubilaires, et Raymond Balcaen dit un mot au nom des petits-enfants.

Le tout se termina par une joyeuse réunion de parents et amis de La Broquerie, Ste-Anne, St-Boniface, St-Vital et St-Joseph. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, Sask., parents de Mme Balcaen, et ses frères, M. Guy Girardin, de Ponteix, Sask., et M. Raymond Girardin, de St-Joseph. Voici les noms des enfants, tous présents à la fête: Hubert et son épouse, ainsi que Berthe (Mme Denis LeGal), de St-Boniface, Jean, de Russell, Lina (Mme Gérard Décelles), Fernand, Florence, Louis, Jules, Maurice, Yvette et Claude, de La Broquerie.

Fils d'un pionnier de l'endroit, M. Joseph Balcaen a toujours demeuré à La Broquerie, où durant de nombreuses années il se montra très actif et intéressé aux différentes organisations paroissiales. Mme Balcaen, par son savoir-faire, a aussi beaucoup contribué à la vie sociale surtout comme organiste et accompagnatrice durant les offices religieux ou aux diverses réunions paroissiales. Félicitations et voeux de bonheur à ces deux vaillants jubilaires.

Congrès annuel

Le dimanche 12 janvier, M. Arcade Bédard partait par avion pour assister au congrès annuel des "Fermiers laitiers du Canada", à Charlottetown, I.P.-E.

M. Bédard est directeur de cette association et président des "Fermiers laitiers du Manitoba". Il faisait le voyage en compagnie de M. J.-M. Gagnon, délégué de l'Association des producteurs de lait, dont M. Bédard est secrétaire.

Baptêmes

Le 15 décembre: Diane-Marie, fille d'Alfred Chartier et de Marie-Anne Vandal, née le 5 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Gauthier.

Le 22 décembre: Paulette-Marie-Jeanne, fille adoptive de Marcien Boily et de Denise Normandeau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Mireault.

Le 1 janvier: Daniel-Vincent-Joseph, fils de Vincent Morier et de Rose-Aimée Fournier, né le 31 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Boisjoli.

Le 13 janvier: Luc-Joseph, fils de Léo Nadeau et de Marie-Thérèse Rocan, né le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Nadeau.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à M. Edmond Plouffe, qui a fait un stage à l'hôpital, ainsi qu'à M. Alfred Choiselat et à Mme William Prairie, hospitalisés.

Ste-Rose-du-Lac

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 8 janvier, au-delà de 30 dames de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient pour leur assemblée mensuelle. Après la prière et les lectures usuelles il y eut discussion sur les points suivants: Comment organiser les repas pendant la semaine du bonspiel? L'organisation du nettoyage de l'église, car dorénavant les dames de la Ligue seront responsables de la propreté de ce temple.

Afin d'encourager les élèves de l'Institut, les dames offriront encore cette année une bourse de $100 et une de $75 aux deux élèves des grades 11 et 12 qui obtiendront les meilleurs résultats au mois de juin. Pour stimuler les élèves des grades 4 à 8 à la bonne lecteure, les Dames offriront de beaux prix aux élèves qui écriront les meilleurs résumés lors de la semaine du livre.

Le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, avec son éloquence et son savoir-faire, participa à la période intéressante et instructive de questions et réponses.

Bénédiction des enfants

En la fête de la Ste-Famille, de nombreux parents vinrent assister à la bénédiction de leurs enfants. A 3 h. p.m., le Père curé, dans une courte allocution, présenta la Sainte Famille comme modèle de toutes les familles et expliqua comment imiter les vertus qu'elle pratiquait.

Il y eut la bénédiction des enfants suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Ensuite les parents vinrent avec leurs enfants baiser les pieds de l'Enfant-Jésus. Au-delà de 300 enfants y assistaient. Puis devant la magnifique crèche à la sortie de l'église, les parents expliquaient à leurs enfants que la belle fête de Noël appartient à Jésus et non à Santa Claus.

Le hockey

La saison de hockey bat son plein à Ste-Rose. Le nouvel exécutif des seniors se composent de MM. Emile Jacob, comme président, Roger Delveaux, comme secrétaire-trésorier, Léonard Grywacheski, comme gérant, et le R. P. F. Turgeon est le nouveau pilote. Les directeurs sont MM Alphonse Labelle, Blair Meggison et Denis Carrière.

Bill Ryder qui s'occupe des jeunes depuis de nombreuses années continue son beau travail d'organisation en plus d'entraîner les jeunes de 12 et 13 ans. M. Albert Normandeau entraîne les jeunes de 16 ans et moins, tandis que M. René Courcelles, un autre professeur, s'occupe des moins de 12 ans.

A l'Institut Pédagogique

Retour

Le lundi 6 janvier était jour d'entrée à l'Institut Pédagogique. Les mêmes visages réapparurent, quelques-uns un peu changés, d'autres les traits tirés, et un bon nombre avec des paupières alourdies par le sommeil ou plutôt par le manque de sommeil. Mais dans presque tous les cas, un sourire d'espoir dissipait toute apparence de fatigue. Vous en devinez la cause: on allait connaître les résultats des examens de Noël! Les jours qui suivirent furent chargés d'appréhension ou de satisfaction. Mais maintenant nous devons faire le bilan de nos quatre mois à l'institut. Sommes-nous dans la bonne voie? Sommes-nous prêts à prendre toutes les responsabilités qui incombent à tout professeur? Possédons-nous les capacités et le courage que cette carrière exige? Après avoir sérieusement réfléchi à ces questions, il est temps de se remettre à l'oeuvre. Connaissant déjà maintenant nos points faibles, nous pouvons nous orienter plus directement vers notre but, avec l'aide de nos professeurs qualifiés. Bonne chance à tous!

Une normalienne de langue française, Pauline Levasseur, participa au programme "Explorations", le lundi 30 décembre, à l'écran de CBWT. Elle faisait partie d'un panel composé de jeunes Canadiens, Anglais et de jeunes Trifluviens. Ces derniers étaient venus passer quelques jours dans des familles anglaises de Winnipeg afin d'apprendre leur langue et de connaître leurs coutumes. Pauline représentait les jeunes Canadiens français dans la province en disant que ces derniers étaient souvent sous-estimés et parfois même méprisés par leurs compatriotes. Félicitations Pauline! Si tous les jeunes Canadiens français agissaient de même, il ne serait pas question de survivance chez nous.

Interviews

Rachel Hébert:

Originaire de St-Pierre-Jolys, Rachel y fit là toutes ses études. En septembre prochain, elle aimerait enseigner au niveau des grades 4, 5 ou 6. Ses sujets favoris sont la culture physique et les sciences. Aussi espère-t-elle pouvoir continuer ses études à l'Université et se spécialiser dans une de ces matières.

Marie-Ange Banville:

Marie-Ange est aussi originaire de St-Pierre. L'an prochain elle désire enseigner dans une de nos écoles française au niveau des grades 4, 5 ou 6, et dans un centre pas trop éloigné de la ville. L'art du dessin et les mathématiques lui sont d'un grand intérêt. Elle saura donc captiver l'attention de tous ses élèves par ses qualités d'artiste.

Nous sommes des voyageurs qui cherchent leur patrie; il faut lever les yeux pour reconnaître sa route. — E. HELLO.

Ste-Elisabeth

Remerciements

Les paroissiens de Ste-Elisabeth désirent remercier, par l'entremise du journal, les dévouées religieuses Filles de la Croix d'Aubigny, qui sont venues, à plusieurs reprises, pratiquer le chant pour la messe de minuit. Un merci tout spécial à la Rév. Sr Berthe-St-Joseph, directrice, et à la Rév. Sr Jeanne-Madeleine, accompagnatrice. Cette dernière est la soeur de l'ancien et dévoué curé de Ste-Elisabeth, M. l'abbé Philippe Brunet.

Décès

Le 8 janvier est décédé à Vancouver, C.-B., M. Rosario Bérard. Il fut cultivateur dans la région de Ste-Elisabeth jusqu'à sa retraite il y a près d'un, alors qu'il déménagea à Vancouver, C.-B., avec sa famille.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Antonio Gagnon et à sa famille à l'occasion du décès de son père, M. Wilfrid Courcelles, d'Otterburne, survenu le 7 décembre.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Armand Vermette à la naissance d'une fille, Marie-Nicole-Suzanne, le 18 décembre 1963.

Malade

Prompt et complet rétablissement à Mme Wilfrid Dupuis, qui a subi une intervention chirurgicale, dernièrement.

Visiteurs

Durant les Fêtes, M. Léon Desaulniers et son fils, Robert, de Vancouver, C.-B., visitaient leurs parents et grands-parents, M. et Mme Xavier Desaulniers, ainsi que leurs soeurs, frères, tantes, oncles, amis et connaissances de la localité.

Ste-Agathe

Clubs 4-H

Le mercredi 8 janvier, dans la salle de l'Institut Collégial, les membres des Clubs 4-H tenaient leur assemblée de réorganisation pour l'année. A 8 h. 15 p.m., Mlle Lucette Lemoine, présidente, donna le signal pour la rénovation en groupe des promesses auxquelles s'engagent les membres.

Dans son adresse à l'assemblée, M. Therrien, agronome du district, incita les parents et l'école toute entière à appuyer et encourager ce mouvement de jeunesse, si bienfaisant pour les agriculteurs présents et futurs. Il remercia M. Gérard Beaudoin pour tous les services désintéressés qu'il s'est plu à rendre aux clubs ce que malheureusement son état de santé ne lui permet plus.

M. Therrien présenta les nouveaux dirigeants, MM. Andrew Blatta et E. Breyfogle pour le projet des veaux, Mme Ida Dorge et M. Pierre Beaudoin pour celui des jardins. Ensuite, sous la présidence de M. Pierre Beaudoin, on procéda à l'élection du nouvel exécutif. Furent élus: M. Bruce Breyfogle, président, M. Léo Nolette, vice-présidente, Mlle Sharon Parker, secrétaire-trésorière, et M. Pierre Beaudoin, reporter.

D'un commun accord, tous les membres décidèrent d'envoyer des remerciements à M. Gérard Beaudoin pour son dévouement envers les clubs durant les sept dernières années. M. l'agronome remercia la présidente sortant de charge, Mlle Lucette Lemoine, et l'assemblée fut ajournée.

Réunion annuelle

Le mercredi soir 8 janvier, les Dames Auxiliaires des Vétérans de Ste-Agathe tenaient leur réunion annuelle dans la salle pour élire un nouveau comité d'administration.

Les nouveaux responsables sont Mmes Louise Weir, présidente, Pauline Phaneuf et Ida Dorge 1ère et 2e vice-présidentes, Anne Dorge, secrétaire, et Simone Dorge, trésorière. Rose Girouard est chargée des affaires sociales, et Mme Irène Bourbonnière, du comité des malades. Félicitations à ces dames et bonne chance dans leurs fonctions.

Soirée des Vétérans

Les Vétérans de l'Unité 304 de Ste-Agathe annoncent leur assemblée annuelle pour le samedi 25 janvier, à 2 h p.m., qui sera suivie d'une soirée. On insiste sur la présence du plus grand nombre de membres possible pour l'élection des directeurs. Cordiale bienvenue à tous.

Grand voyage

M. Amédée Alarie et sa fille, Laurette, se préparent pour un voyage extraordinaire. Ils prendront l'avion le 2 février pour Montréal, s'y arrêteront visiter leur fils et frère, Léonide, et leur fille et soeur, Ninette.

De là, ils s'envoleront vers Bruxelles, Paris et Bobodulasso (Haute Volta, Afrique), où leur fille et soeur, Hélène (la Rév. Sr Anne-Julie, Soeur Blanche), prononcera ses voeux perpétuels le 11 février. Après la cérémonie ils retourneront avec la religieuse à Navrongo, au Ghana, où celle-ci travaille comme infirmière spécialisée depuis cinq ans. Les visiteurs passeront dix jours avec elle. A leur retour, ils visiteront plusieurs endroits notables de l'Europe.

Parents, amis et coparoissiens souhaitent à M. Amédée Alarie et à sa fille, Laurette, le meilleur des voyages et les chargent de bons souhaits pour leur missionnaire qui va se consacrer définitivement au soulagement des malades africains.



Ces nouveaux timbres émis par l'Etat du Vatican commémorent la visite historique du Souverain Pontife en Terre Sainte. Les timbres représentés ici sont de quatre valeurs différentes: 15, 25, 70 et 160 lires. En haut, à gauche, une vue de Bethléem; à droite, le Pape en prière; en bas, à gauche, une scène à Nazareth, et, à droite, on voit la basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem. (Photo NC)

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Nous commençons une année nouvelle. Tous la veulent bonne, prospère, annonciatrice de paix et de bonheur. Ces voeux, l'Oeuvre des Bourses les a exprimés à tous ses dévoués collaborateurs, à tous ses amis fidèles, à tous ses généreux bienfaiteurs par l'intermédiaire de **La Liberté et le Patriote.**

Que se propose d'accomplir l'Oeuvre des Bourses au cours de cette année? D'abord, recueillir le plus d'argent possible pour permettre d'aider un plus grand nombre de jeunes bien doués de chez nous à poursuivre leurs études au collège de St-Boniface et qui, sans cette appui financier, ne pourraient le faire.

Encore une demande d'argent, direz-vous. Oui, c'est très vrai; mais ceux qui ont de l'argent, beaucoup ou moins, devraient être heureux de pouvoir contribuer à une oeuvre aussi grandiose et essentielle que l'éducation supérieure de notre jeunesse. Il ne semble pas que cette idée ait pénétré encore suffisamment dans notre esprit et dans nos habitudes. Ce devrait être une conviction profonde que pas un peuple moderne ne peut s'épanouir s'il ne donne à l'éducation une place prépondérante. A plus forte raison une minorité comme la nôtre. Notre caractère chrétien l'exige. Chacun doit viser à donner le plein rendement des talents qu'il a reçus. Et l'éducation supérieure plus la force de caractère est le grand levier qui permet aux individus comme aux peuples d'atteindre le niveau des grandes réalisations.

Attachons-nous à l'éducation toute l'importance requise? Trop souvent, nous affirmons que l'éducation est nécessaire, mais nos efforts s'arrêtent là. Il appartient à chacun de s'intéresser activement à l'éducation chrétienne et française de notre jeunesse et de tout faire pour qu'elle aboutisse aux plus hautes sphères des connaissances humaines. Si nous n'occupons pas, comme groupe, la place qui nous revient, c'est que trop souvent nous ne voulons pas y mettre le prix et l'effort requis.

Au cours de l'année l'on vous demandera de donner votre contribution à l'Oeuvre des Bourses du collège de St-Boniface. Qu'elle soit libre, mais généreuse. Qu'elle soit vraiment le fruit d'une foi véritable en la puissance salvatrice de l'éducation et l'expression d'une véritable solidarité chrétienne.

Chevaliers de Colomb

Conseil Montcalm no 5413
Letellier, Man.

Activités

La présente est pour vous aviser de l'horaire des activités colombiennes pour les vendredi et dimanche 17 et 19 janvier, à la salle Mémoriale de Letellier.

Le vendredi soir 17 janvier, approximativement vingt candidats recevront le premier degré pour se joindre à ceux qui l'ont reçu à St-Malo le 6 décembre dernier.

Cette cérémonie commencera à 8 h. 30 p.m. précises. Les candidats devront être dans la salle une heure avant, soit à 7 h. 30 p.m. La soirée se terminera autour de la cafetière.

Le dimanche 19 janvier, il y aura messe et communion à l'église de Letellier, à 8 h. a.m. pour tous les candidats et les membres, précédées des confessions à partir de 7 h., et suivies d'un déjeuner-communion à la salle Mémoriale. Il y aura une messe à 4 h. p.m. le samedi 18 janvier à Letellier, précédée d'une heure de confessions à laquelle sont conviés tous les Chevaliers qui le peuvent afin de laisser la chance à ceux de l'extérieur, le dimanche matin.

La messe du dimanche pour les paroissiens sera à l'heure habituelle, 9 h. 30 a.m. A la messe des Chevaliers à 8 h., ceux-ci occuperont les places en avant; on les invite à apporter leur missel afin de répondre en groupe à la messe lue.

Initiation

Les 2e et 3e degrés seront conférés à partir de 12 h. 30 p.m., à quelque 40 candidats, à la salle Mémoriale de Letellier, le dimanche 19 janvier.

A 6 h. 30 p.m., l'on se réunira pour le banquet en l'honneur des nouveaux Chevaliers. Les billets seront gratuits pour eux, leur dame ou amie. Alors rendez-vous tous, encore une fois, à la salle Mémoriale de Letellier.

Le Comité de Publicité.

Saint-Labre

Messe de minuit

Les paroissiens de la mission de St-Labre remercient sincèrement le R. P. A. Fortin, O.M.I., qui est venu célébrer la messe de minuit.

La température était favorable et une foule nombreuse assista à cette belle cérémonie.

La chorale de la paroisse, avec le concours des élèves, rendit de beaux cantiques en parties, à Noël. Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué à la célébration grandiose de cette messe.

Prompt rétablissement à M. Gilbert Gauthier, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

Baptême

Le 1er janvier: Raymond-Joseph-Marcel, fils de M. et Mme Marcel Gérardy, né le 23 décembre à l'hôpital général St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Leannec, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Joseph Gisiger, qui ont eu la douleur de perdre leur fils, né le 2 janvier à l'hôpital général de St-Boniface, et décédé le 3 janvier. L'inhumation eut lieu lans le cimetière de St-Labre.

Haywood

Ça et là

M. Edmond Dufault est hospitalisé à St-Claude.

De retour à la maison après un séjour plus ou moins long à l'hôpital sont MM. Adrien Rey, Wilfrid Robidoux, Albert Viallet, les bébés jumeaux de M. et Mme Benoit Gagné, ainsi que les jeunes Donna Tarko et Donald Poirier. A l'un, on souhaite une prompte guérison et aux autres une heureuse convalescence.

A l'occasion de Noël ou du Jour de l'An l'on remarquait Gérald Hébert, du collège d'Otterburne, chez ses parents, M. et Mme Louis Hébert; la Rév. Sr M.-St-Daniel, chez son père, M. J.-M. Viallet, et ses frères; M. et Mme Armand Richard, de Horace, D.-N., chez M. et Mme Gaston Souque; MM. et Mmes Edmond Picton, de St-Léon, et Roger Touzin, de St-Jean-Baptiste, chez M. et Mme Maurice Massinon; les familles Aubert Poirier, de La Salle, Ernest Gaudry, Emile et Joseph Beaudry et Azarie Poirier, tous de Winnipeg, chez M. et Mme Philias Poirier.

Mme Choiselat, mère de M. le curé, était en visite au presbytère ces jours derniers tandis que M. Choiselat est hospitalisé à St-Boniface. Voeux de prompt retour à la santé à M. Choiselat.

Mme Hermance (Legal) Paillé, 83 ans inhumée à Ste-Geneviève le 7 janvier

Mme Hermance (Legal) Paillé (née Hermance Baron) est décédée le 3 janvier à l'hôpital Taché, à l'âge de 83 ans. Retirée à cet hôpital depuis quatre ans et souffrant d'une jambe cassée, elle a toujours gardé ce sourire attachant que tous lui connaissaient. Elle était membre de la Légion de Marie et de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil un frère et deux soeurs aux Etats-Unis; onze enfants, Augustine (Mme Engelbert Rocan), de La Broquerie, Gabriel, de St-Boniface, Lucie (Mme Sauveur Desrosiers), de Ste-Geneviève, Geneviève (Mme Alex. Rowan), de St-Boniface, Adrienne (Mme Hormisdas Pelletier), de St. Catharines, Ont., Joséphine, de St-Boniface, Eugène, de St-Boniface, Lucien, de Ste-Geneviève, Thérèse (Sr Thérèse Legal), de St-Boniface, Jeanne (Mme Alphonse Pelletier), de St. Catharines, Ont., et Albert, de St-Boniface; 92 petits-enfants et 210 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à la Chapelle funéraire P. Coutu le lundi et dans l'église de Ste-Geneviève, le mardi matin, de 9 heures jusqu'à l'heure des funérailles le 7 janvier. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-P. Jean, curé de Ste-Geneviève. M. l'abbé Jean-Louis Rocan, petit-fils de la défunte, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés L.-P. Jean et F. Normandin, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Edmond Rocan, Lucien Desrosiers, Louis, Jules, Joseph et Raymond Legal. La quête fut faite par deux autres petits-fils, MM. Roland Rowan et Roger Legal.

M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, MM. les abbés Pierre Raymond, Noël Deschênes, Paul Delaquis et Léo Couture s'unirent aux membres de la chorale rehaussant ainsi la solennité de ces funérailles. M. l'abbé Jean-Louis Caron touchait l'orgue. Quinze Soeurs Grises assistaient au service.

Notes biographiques

Née au Mont Jura, France, en 1880, Mme Hermance (Legal) Paillé vint au Canada, à l'âge de 10 ans. Elle demeura d'abord à St-Pierre où elle épousa M. Auguste Legal en 1896. Après quelques années, ils s'établirent à Ste-Geneviève où ils élevèrent seize enfants dont deux moururent en bas âge. Trois autres fils ont déjà été rappelés pour l'éternité: Henri et Marcel, à 56 ans, et Raoul, à 36 ans.

Après 49 ans de vie conjugale, Mme Hermance Legal subit à la fois la douleur de perdre son époux et celle de voir brûler sa maison de fond en comble. Après le sinistre, cette grande chrétienne répondait à ceux qui essayaient de la consoler: "Le Seigneur m'a tout ôté, que son Saint Nom soit béni!".

Remerciements

La famille Legal désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, soit par offrandes de messes et de fleurs, ou par l'assistance aux funérailles. Merci spécial à la Rév. Sr M. Harty et à ses aides pour les bons soins prodigués à leur bien-aimée maman.

Elie

Mariage Hussack-Desilets

Le 28 décembre, en l'église du St-Sacrement d'Elie, M. l'abbé H. Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Yvette Desilets, fille de M. et Mme Lionel Desilets, de cette paroisse, à M. Mervyn Hussack, fils de Mme Hussack, de Flin Flon.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie avec manche en pointe et encolure genre bateau. Des appliqués de dentelle accentuaient le corsage et la jupe se terminait en traine courte. Une couronne de perles et de pierres du Rhin retenait son voile bouffant. Elle tenait un bouquet de roses rouges. La dame d'honneur, Mlle Noreen Wing, de Vancouver, et les filles d'honneur, Mlles Paulette et Renée Desilets, portaient des robes longues en poult de soie avec bolero rose parisien et vert Nile. Leurs voiles de même teinte étaient retenus par une boucle et leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. Les bouquetières, Elaine Hambleton et Michèle Legault, nièce de la mariée, portaient de longue robe de poult-de-soie rose parisien et un panier d'oeillets.

M. Dick McCutcheon était garçon d'honneur, et MM. Luc Legault et Bill Gould agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe de poult-de-soie café avec accessoires de même teinte et un bouquet de corsage de roses jaunes. Mme J. Baron, représentant la mère du marié, portait une robe beige au corsage décoré de perles et un bouquet de chrysanthèmes.

La chorale, accompagnée à l'orgue par Mme Léo Lévesque, fit entendre quelques cantiques. M. Ronald Lachance était soliste.

La réception eut lieu à la "War Amputation Hall". M. et Mme Hussack partirent ensuite pour leur voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils demeureront à Edmonton, Alta.

Des invités vinrent d'Edmonton, Alta, Vancouver, C.-B., Montréal, Qué., Red Rock, Californie, et Flin Flon, assister au mariage Hussack-Desilets.

Souhaits

Prompt rétablissement à Mme Jos. Legault, patiente à l'hôpital.

La Bible vous parle

La loi de Dieu est parfaite, réconfort pour l'âme. (Ps 19, 8)

* * *

Veillez et priez en tout temps, afin d'avoir la force de paraître avec assurance devant le Fils de l'homme. (Lc 21, 36)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

La musique adoucit les moeurs

Au mois d'août 1961 les finissants du Conventum 1956, dont M. Denis Lussier est le président, se réunirent au collège et firent don à leur Alma Mater d'un tourne-disque haute fidélité et stéréophonique. Depuis ce temps notre discothèque n'a cessé de s'enrichir d'enregistrement de haute qualité. Nous possédons les grandes pièces de théâtre qui sont au programme de littératures française et anglaise: "Le Cid", "Polyeucte", "Hamlet", "Macbeth", "The Merchant of Venice", "The Tempest", etc.

En plus, nous avons fait l'acquisition de plusieurs albums de disques publiés par Sélection du Readers's Digest. Tous ces disques sont stéréophoniques. "L'Album de Musique Classique Légère", qui contient 12 disques comprenant des oeuvres des plus grands maîtres: Berlioz, Tchaikovsky, Strauss, Schubert, Rossinni, etc.

"Les Chefs d'Oeuvre des Grands Compositeurs" contient 12 disques comprenant des extraits de Beethoven, Bach, Haydn, Chopin, Wagner, Verdi.

"Les Plus Belles Valses du Monde" est un album de trois disques tandis que l'album de "Grandes Operettes" contient 9 disques dont voici quelques titres: La chauve-souris, Mlle Modiste, The Merry Widow, Rose-Marie, The Red Mill, Roberta.

"Joyous Christmas Music" est un album de quatre disques de chants et cantiques de Noël de France, d'Allemagne et un extrait du Messie de Handel.

"Airs célèbres du monde entier" contient 10 disques, favoris de concerts, musique de cinéma, marches, valses, musique de détente, chansons françaises.

"Les Neuf Symphonies de Beethoven" est un album de sept disques. Robert Littell a écrit en présentant l'album des chefs d'oeuvre des grands compositeurs préparé par Sélection du Reader's Digest: "La Musique est le langage universel par excellence. Elle ne réclame aucune traduction car, défiant toutes les barrières de race ou de langue, elle parle directement au coeur et à l'esprit". C'est dans cet esprit, chers élèves, que vos aînés ont fondé et que vos maîtres comptent développer la discothèque du collège. Puisse les grandes oeuvres que vous écouterez être pour vous "une source irremplaçable de joie"; puisse "le langage universel par excellence" devenir un véhicule de rapprochement entre les riches cultures qui s'épanouissent dans notre beau pays!

Le Principal.

Les Anciens

L'exécutif de l'Amicale des Anciens doit se réunir le dimanche 19 janvier, à 2 h. p.m., au collège.

Un grand nombre d'anciens nous ont retourné le questionnaire que nous leur avons fait parvenir avec notre premier bulletin, "Contacts". Nous profitons de l'occasion pour les remercier.

Dernièrement, nous avions la visite de Jean-Pierre Dejonckeere, de Starbuck, Alfred Bérard en Philo I à Gravelbourg, Lawrence Sapach et Clarence Catellier, de St-Malo.

Funérailles pour bienfaiteur

Le samedi 4 janvier, les Clercs de St-Viateur chantèrent dans la chapelle du collège une messe de funérailles pour le repos de l'âme d'un de leur bienfaiteur insigne, M. Georges Renuart, décédé au mois de décembre en Floride. Son épouse ainsi que les familles Préfontaine, Hébert et Carrière assistèrent à cette messe. M. Renuart était autrefois de St-Pierre. Le R. P. Viateur Martineau officiait.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche soir 12 janvier, le second groupe paroissial donnait sa veillée de cartes et bingo. Elle était organisée par les familles suivantes: Edmond Beaupré, Théodore, Alphonse, Albert et Aimé Boulet, Philippe Bisson, Raymond et Félix Fitzpatrick, E. Aquin, Benoit Garand, Mmes Jos. Gagnon et Marie Gamache, René Lampertz, Mlle Bertha Langlois, Athanase Lavoie, Dan Hall, Tony Grift, Ted Méaud, John Paskwitz, Basil et Maurice Spurrill et Guy Paradis.

M. Edmond Beaupré vendit les billets d'entrée et le jeu de whist fut conduit par M. A. Lavoie. Il y eut 12 tables de joueurs de whist et les vainqueurs furent Mme F. Lylipski, de Margaret, et Mlle Pagjack, MM. Jules Légaré et Napoléon Boulet.

Les favorisés du sort au bingo furent Mmes Arthur Paradis, Georges Boulet, F. Tylipski, Jos. Gagnon (2 fois), Mlles Bertha Langlois et Ida Beaupré, MM. Arthur Paradis, qui gagna aussi le $5 donné pour la carte toute remplie, Félicien Boulet, Benoit Garand, Berney Fitzpatrick et les jeunes Raymond et Georges Rondeau.

Aux dés, conduits par Berney Fitzpatrick et Raymond Rondeau, une grosse boite d'épiceries fut vivement contestée et finalement gagnée par M. Henri Côté.

Pour avoir deviné le nombre de sacs de thé renfermés dans une jolie théière, M. Georges Boulet gagna cet article et son contenu; plusieurs personnes, y compris M. le curé, avaient aussi deviné correctement, mais finalement le sort favorisa M. G. Boulet. Une sécheuse électrique pour cheveux et un service de manicure, le tout dans une jolie mallette, furent gagnés à la loterie par Mme Aimé Boulet.

Finalement, un gâteau original, sous forme d'un bel agneau reposant sur un lit de mousse verte, confectionné par Mme Langlois, échut à M. Guy Paradis.

Après un copieux goûter, de nombreux et succulents gâteaux furent vendus à l'enchère par M. Benoit Garand.

Ce fut une très intéressante veillée qui obtint un profit pécuniaire des plus encourageants.

Félicitations sincères aux principales organisatrices, Mmes Edmond Beaupré et A. Lavoie, et sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, ont contribué à ce beau succès.

Fête de la Ste-Famille

En ce jour mémorable de la fête de toutes les familles chrétiennes, la messe dominicale eut lieu à 11 h. a.m., et un petit groupe de fillettes, dirigé par Mme Gérard Boulet, unirent leurs voix frêles et harmonieuses dans plusieurs cantiques, avant la messe, à l'Offertoire et pendant la cérémonie touchante de la bénédiction des enfants, conduits par leurs parents, qui s'agenouillèrent à la table sainte, sous la main bénissante de leur dévoué pasteur. Le Salut du Très Saint Sacrement eut lieu le soir, à 8 h. p.m.

Visiteurs

Pour le soir des Rois, M. le curé avait le plaisir de recevoir pour souper ses trois neveux, Eugène, Marcel et Gérard Vachon, étudiants au collège de Gravelbourg, qui visitèrent aussi leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Boulet.

Mlle M.-Antoinette Boulet, de Winnipeg, est venue en fin de semaine rendre visite à ses parents.

Malades

Voeux de prompt retour à la santé à Mme Adélard Boulet, qui fut transportée de l'hôpital de Killarney à celui de St-Boniface, ces jours derniers, ainsi qu'à M. Edouard Fortier, malade à la maison.

Vancouver

Décès

Le 9 janvier est décédé à l'hôpital de Vancouver M. Rosario Bérard, âgé de 58 ans. Il résidait autrefois à Ste-Elisabeth, Man.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Lucienne, une fille, Mme Marie-Jeanne Buchanan, de Vancouver; deux fils, Normand et André, de Vancouver, C.-B.; un frère, Gaspard, d'Aubigny, Man.; trois soeurs, Mme Yvonne Bertrand, de St-Malo, Mme Imelda Beaudette, de St-Jean-Baptiste, et Mme Délia Lussier, de Ste-Elisabeth, Man.

Le service funèbre fut chanté à Vancouver et l'inhumation se fit également dans cette ville.

Augmentation sensible des ventes mais le profit net s'est peu accru

OTTAWA — Malgré une année-record dans presque tous les secteurs de l'agriculture, le profit net des cultivateurs n'a enregistré qu'un gain marginal sur l'année dernière; cette augmentation, peu considérable si on la compare à l'augmentation des ventes de produits agricoles, est imputable à la croissance continue des coûts de production et d'opération dans les fermes canadiennes.

Naturellement, c'est le blé qui a dominé de beaucoup la scène agricole de 1963, rapportant plus de $800,000,000 au poste des exportations, pendant qu'une récolte record de 723,000,000 de boisseaux a garanti que le Canada ne sera pas à court de blé en 1964.

L'événement capital fut sans contredit la vente de blé, d'une somme de $500,000,000 à la Russie; cette vente, ajoutée à celles moins considérables, faites à la Pologne, à la Bulgarie, à la Tchécoslovaquie, à l'Angleterre, au Japon et à l'Allemagne de l'Ouest ont fait disparaître les craintes de ceux qui voyaient le Canada se débattre avec des surplus considérables et impossibles à écouler.

Autre événement important, le renouvellement des ententes portant sur les ventes de blé, avec la Chine communiste. L'entente stipule que la Chine achètera du Canada, 186,700,000 boisseaux de blé dans une période de trois ans.

On estime le revenu brut, provenant des denrées agricoles, à plus de $3,200,000,000, ce qui constitue une augmentation de $120,000,000 sur l'année précédente. Le revenu net des cultivateurs est évalué à environ $1,700,000,000.

Les effets des ventes de blé se feront naturellement sentir en 1964; les livraisons de blé seront constantes jusqu'en juillet 1964. Elles ont, par ailleurs, provoqué une hausse considérable des ventes d'automobiles, de camions, de machines agricoles et d'autres biens durables.

Les exportations de céréales pour 1963, comparativement à l'année récolte qui se termine le 31 juillet, ont excédé 400,000,000 boisseaux. Durant le seul mois d'octobre, on a livré plus de 59,000,000 de boisseaux.

Quelques autres faits ont été d'une certaine importance pour l'agriculture canadienne, durant l'année qui se termine. La nomination de M. Harry Hays au poste de ministre de l'Agriculture, à la suite des dernières élections fédérales, n'est certainement pas le moins important de ces événements.

Le ministère de l'Est

D'autre part, le projet de loi qui visait à la création de deux ministères de l'Agriculture, un pour l'Ouest et un pour l'Est, n'a pas encore été discuté et le présumé futur détenteur du poste pour l'Est, M. René Tremblay, est demeuré ministre sans portefeuille.

Le gouvernement a fait des démarches pour réduire ses surplus de beurre, de plus de 200,000,000 de livres, à des prix réduits pour l'exportation pendant que l'offre dans le domaine des produits laitiers tendant à se rapprocher sensiblement de la demande.

Au chapitre des grains de provende, le gouvernement libéral a mis sur pied un programme destiné à venir en aide aux cultivateurs de l'Est du Canada; on a aussi augmenté l'aide financière qu'accorde le gouvernement au transport des grains de provende dans l'Est.

L'industrie du boeuf qui a été une des industries les plus productives dans le domaine de l'agriculture, a vu ses prix baisser un peu. Les exportations de grains de provende aux Etats-Unis ont cependant diminué.

Eliminons tous les extrémistes de nos journaux canadiens

VICTORIA — "Les propriétaires de journaux tant de langue anglaise que de langue française doivent extirper les extrémistes qui sont à leur emploi afin de favoriser un climat dans lequel des personnes raisonnables puissent discuter de leurs divergences d'opinions."

Ainsi s'exprimait M. Stuart Keate, propriétaire du "Times" de Victoria, qui était l'hôte de la Presse universitaire canadienne dont le 26e congrès annuel a été couronné par la remise des divers trophées.

Après avoir souligné qu'il incombait aux journalistes universitaires de favoriser la compréhension dans une nation biethnique, M. Keate a dit aux quelque 90 délégués qu'ils avaient une tâche énorme à faire pour favoriser la compréhension mutuelle.

"S'il existe du ressentiment, il doit être remplacé par un climat de bonne volonté de part et d'autre . . . afin que les luttes des 100 dernières années n'aient pas été vaines", a dit le conférencier.

M. Keate a également encouragé les congressistes à embrasser la carrière journalistique, après avoir rappelé ses 30 années dans la profession depuis qu'il a lui-même fait partie du journal de son alma mater.

"C'est faux de prétendre que la presse du Canada soit à la baisse", a noté le conférencier. Il a signalé que le tirage combiné de tous les quotidiens canadiens s'élevait à plus de 4,000,000 d'exemplaires et qu'il dépassait même la croissance de la population. M. Keate a signalé que les salaires et les conditions de travail offerts dans les journaux étaient meilleurs que jamais auparavant.

Il a dit de la presse du Canada qu'elle était parmi les trois meilleures au monde. "Elle est libre, honnête et indépendante", a-t-il conclu.

Augmentation aux sous-ministres et à certains hauts fonctionnaires

OTTAWA — Par un arrêt ministériel, le cabinet fédéral a approuvé le 20 décembre, des hausses de traitement considérables pour les sous-ministres et quelques autres hauts fonctionnaires. Les augmentations sont rétroactives au 1er décembre.

L'augmentation la plus considérable est celle accordée au président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet. M. Ouimet, qui recevait auparavant un salaire de $20,000 par année, a vu son traitement augmenté de 100 pour cent; il recevra dorénavant $40,000 par année. L'augmentation accordée au président de la société d'Etat permettra au gouvernement d'augmenter considérablement l'échelle de salaire des subordonnés de M. Ouimet.

De plus, le cabinet a aussi approuvé des augmentations de salaire à plusieurs autres hauts fonctionnaires.

L'échelle des traitements des fonctionnaires supérieurs est portée à un minimum de $23,000 et à un maximum de $27,000. L'échelle précédente était de $20,000 à $24,000.

Trois sous-ministres considérés comme les plus importants du gouvernement toucheront le sommet de l'échelle, soit $27,000. Ce sont les sous-ministres des Finances, M. Robert Bryce, le greffier du Conseil privé, M. Gordon Robertson, et le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Norman Robertson.

Le second groupe de sous-ministres, le plus imposant, recevra un traitement de $25,000 au lieu de $23,000; ce sont les sous-ministres de l'Agriculture, de la Production de la défense, du Travail, des Postes, du Commerce, des Travaux publics, des Transports, ainsi que le sous-ministre de la Justice.

Un troisième groupe, moins nombreux que le second, touchera un salaire de $20,000 au lieu de $18,000.



AMBASSADE — Ce bel immeuble de trois étages situé à Paris dans le quartier des Invalides abrite les bureaux du gouvernement du Québec; on s'y occupe d'affaires économiques, culturelles et artistiques pour présenter une "image authentique" du Québec. Cet immeuble a été acheté pour la somme de $280,000, et il a fallu $50,000 de plus pour le remettre en état. (Photo Winnipeg Tribune)

La Délégation Générale à Paris peint l'image véritable du Québec

OTTAWA (Le Droit) — L'effort du Québec pour ouvrir de nouveaux horizons à l'étranger dépasse maintenant le stade de la douleur pour entrer dans la réalité de l'accomplissement solide.

Son bureau de Paris, appelé la Délégation générale, inaugurée en novembre 1961, transige quotidiennement avec un nombre de 10 à 50 visiteurs, cherche à projeter "l'image véritable" du Québec et s'occupe d'affaires économiques, culturelles et artistiques, à peu près de la même manière qu'une ambassade.

"Nous voulons établir que nous représentons un gouvernement", dit M. Charles Lussier, ancien avocat de Montréal, responsable de la brillante maison du Québec, dans le quartier des Invalides.



M. Charles Lussier

M. Lussier a acheté l'immeuble au 19, rue Barbet-du-Juoy, au coût de $280,000, a dépensé une somme additionnelle de $50,000 aux transformations et a refusé une offre récente de $600,000. C'est un immeuble très joli, sobre, de trois étages, décoré avec goût et magnifiquement situé dans un quartier qui est à la fois central, peu peuplé, et pourtant remarquable par la présence de nombreux ministères du gouvernement français et de résidences diplomatiques.

Des fenêtres de la Délégation, on peut apercevoir les appartements où ont vécu André Gide et Albert Camus. Le duc de Broglie, dont il est fait mention dans les oeuvres de Proust, a également logé tout près. L'immeuble lui-même a déjà appartenu aux princes Murat.

Mission délicate

C'est ce qui porte de nombreux visiteurs à demander qu'on leur fasse visiter le palais Murat, le plus chic des immeubles, propriétés de la famille princière. On doit leur répondre gentiment que la Maison du Québec n'est qu'un des immeubles et parmi les moindres.

L'établissement d'une "présence" nouvelle à Paris n'est pas toujours facile et le journaliste a l'impression que la Délégation a dû faire face à quelques problèmes difficiles. Paris n'est pas habitué à la représentation de gouvernements provinciaux: chacune des dix provinces canadiennes a un bureau à Londres, mais la pratique est peu commune à Paris.

Il y a une certaine difficulté dans le fait que M. Lussier tente de faire entendre la voix du Québec en France, à une période où le mouvement pour l'indépendance du Québec retient l'attention. Il arrive parfois que le Délégué général est lui-même forcé sur la défensive et est obligé de rappeler que sa province n'a pas l'intention de devenir un autre Katanga.

L'ignorance du Canada est fréquente. On demande parfois aux représentants du Québec s'il est réellement vrai qu'ils s'adressent à leurs enfants en français.

Le drapeau: un problème

Parfois, ce sont les Français qui sont embarassés. Quand le premier ministre Lesage s'est rendu à Paris, le Quai d'Orsay s'est demandé quoi faire au sujet des décorations, puisque le Québec, même s'il n'est pas un Etat, possède son propre drapeau. On a finalement décidé de décorer les immeubles visités par M. Lesage aux couleurs franco-canadiennes, avec le drapeau du Québec à intervalles stratégiques.

Assis à son bureau, dans une salle au style néo-classique Louis XVI, M. Lussier explique qu'une bonne partie de son travail touche au domaine culturel.

"Nous voulons faire comprendre que nos racines remontent en France. Nous voulons montrer notre dynamisme moderne. Nous avons fait passablement de chemin depuis l'époque de Maria Chapdelaine."

Son adjoint, dans le domaine culturel, est M. Robert Elie, qui rêve de rassembler en Europe la meilleure bibliothèque d'information canadienne. M. Elie administre le programme d'aide aux étudiants et tente d'attirer des professeurs français au Québec.

"Il nous manque quelque 4,000 professeurs de langue française, dit-il. C'est ici qu'on peut les trouver. Mais le procédé est lent parce que nous devons discuter avec les autorités françaises en éducation, au sujet des droits de caisse de retraite, et autres questions du même genre."

Des bourses

Des bourses sont organisées pour des étudiants canadiens-français et on fait également des efforts pour qu'il soit plus facile d'acheter des livres canadiens à Paris. La poésie et l'art canadiens sont également encouragés. Le Québec a aidé l'ambassade canadienne à organiser une exposition de peinture à la Galliera, qui comprenait des oeuvres d'Alfred Pellan et Jean-Paul Lemieux, bien que des artistes de langue anglaise, comme Yorke Wilson, de Toronto, et Joe Plaskett, de Vancouver et New Westminster, C.-B., aient été mis en vedette.

Au début, certaines autorités à l'ambassade ont affiché un air maussade. Ces représentants canadiens croyaient que l'effort du Québec pourrait leur nuire. En fait, M. Lussier et ses adjoints ont travaillé avec tact et en collaboration avec l'ambassade.

M. Patrick Hyndman, qui a succédé à M. Georges Mercier, comme attaché commercial il y a près d'un an, a dit que sa tâche principale consiste à changer le climat français au sujet des investissements et du commerce avec le Canada.

Mission au Canada

"Le Canada n'a guère pénétré en profondeur dans la pensée française, dit M. Hyndman. Ils s'intéressent surtout à leurs propres colonies. Ils ont tendance à considérer le Canada soit comme une réserve américaine, soit comme une réserve britannique. Il y a encore beaucoup de réticence à surmonter."

Le Québec joue un grand rôle dans l'organisation de la mission française qui s'est rendue au Canada il y a un an et à la tête de laquelle on retrouvait l'ancien ministre français des Finances, M. Baumgartner, qui demeure l'un des meilleurs propagandistes du Canada.

Les industriels français ont parfois l'impression qu'il est inutile de tenter de vendre des produits industriels au Canada, parce que le Canada est un pays tellement avancé. En fait, dit M. Hyndman, notre pays est l'un des plus grands importateurs de produits ouvrés au monde. Il espère que l'Exposition française du 11 au 27 octobre dernier à Montréal aura contribué à ouvrir les yeux des hommes d'affaires français.

Le Québec a également facilité les études françaises et belges, visant à la participation de la province au développement d'un complexe sidérurgique.

La France recommence à jouer un certain rôle en Extrême-Orient

PARIS — "La France a recommencé à reprendre une partie du rôle qu'elle avait joué toutefois dans les affaires d'Extrême-Orient", a déclaré aux journalistes le premier ministre français, M. Georges Pompidou, qui a précisé que l'escale faite à Pnom-Penh par le ministre des Armées, M. Pierre Messmer, se plaçait dans cette perspective.

En effet, dans la période qui a suivi la fin de la guerre d'Indochine, c'est-à-dire après 1954, la présence de la diplomatie française en Extrême-Orient ne se manifestait guère que par la participation française à l'OTASE (Organisation du Traité de l'Asie du sud-est). Mais, depuis la fin de la guerre d'Algérie, les choses ont changé et une diplomatie extrêmement active a permis la rentrée de la France dans les affaires extrême-orientales:

1) **Au Laos**: la diplomatie française a constamment soutenu les efforts du prince Souvanna Phouma pour faire aboutir une solution neutraliste, au point que, lors de la conférence de Genève de 1962, certains diplomates le surnommaient familièrement "le prince français", par opposition au "prince américain" Boum Oum et au "prince soviétique" Souphanouvong.

Solutions neutralistes

2) **Au Cambodge**: la France n'a cessé de soutenir le prince Norodom Sihanouk et sa politique neutraliste et M. Messmer vient de lui offrir une aide militaire et économique qui doit permettre au chef de l'Etat Kmèr de préserver cette neutralité et de ne pas se trouver à la merci de la Chine communiste, à la suite de la cessation de l'aide américaine.

3) **Au Vietnam**: le général de Gaulle a défini une politique qui tend à la réunification pacifique du pays dans l'indépendance et la neutralité. Mais il s'agit d'une politique à longue portée qui ne pouvait pas porter immédiatement des fruits. Elle a eu quelques échos dans le nord, mais au sud, le nouveau régime militaire poursuit une voie diamétralement opposée, comptant sur l'aide américaine pour intensifier la lutte anti-communiste sur le plan militaire.

4) **La Chine**: la France maintient toujours des relations diplomatiques avec la Chine nationaliste et n'a pas encore décidé de reconnaître le gouvernement de Pékin. Cependant, sur le plan économique, on s'attend, à la suite de la mission effectuée en Chine populaire par M. Guillaume Georges-Picot à un accroissement considérable des échanges qui étaient, ces dernières années, insignifiants.

5) **Le Japon**: depuis le voyage de M. Maurice Couve de Murville à Tokyo, en avril dernier, une procédure de consultations périodiques a été instaurée entre la France et le Japon. Sur le plan économique, les échanges naguère très réduits ont été normalisés par un accord signé au printemps.

6) **Inde et Pakistan**: des relations également cordiales se sont raffermies entre la France et ces deux pays, depuis la fin de la guerre d'Algérie. En Inde, particulièrement, on a su gré à la France de son appui aux solutions neutralistes en Indochine.

7) **Indonésie**: la récente visite à Paris du général Nasution témoigne de bonnes relations, qui sont marquées surtout par l'exécution par la France d'importants contrats dans le domaine des travaux publics et de l'armée.

Québec et la France: $480,000 à un programme d'échange d'étudiants

MONTREAL — "Une étape très importante dans les relations culturelles et techniques entre le Québec et la France est franchie", a déclaré M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, en souhaitant bon voyage aux huit fonctionnaires provinciaux qui partaient récemment de Dorval pour un séjour d'un an d'études à l'Ecole nationale d'administration de France.

Le ministre en a profité pour annoncer la conclusion d'un accord de coopération technique et culturelle entre la France et le Québec, en vertu duquel le gouvernement provincial consacrera, dès cette année, la somme de $150,000, et Paris une somme de $330,000, à un nouveau programme d'échange d'étudiants et de stagiaires.

"Ces huit fonctionnaires, a ajouté le ministre, ont été choisis parmi 20 candidats par un comité composé du directeur de l'E.N.A., de représentants du gouvernement du Québec ainsi que des universités. Qualifications universitaires et excellence des services déjà rendus à la province ont été les critères du choix."

Les stagiaires québécois passeront environ sept mois à l'E.N.A. même et feront ensuite des stages pratiques. L'Ecole a préparé à leur intention un programme d'études spécial, différent de celui mis au point pour les autres fonctionnaires étrangers. Ils devront subir des examens et un certificat leur sera décerné par l'Ecole qui, sur 250 candidats français chaque année, n'accepte qu'une soixantaine d'étudiants annuellement.

M. Gérin-Lajoie a expliqué que le nouvel accord conclu entre le Québec et la France, permettra d'envoyer, dès les prochains mois, d'autres stagiaires québécois en France. Ceux-ci comprendront non seulement des fonctionnaires, mais encore des citoyens oeuvrant dans diverses branches de la technique et de l'industrie.

D'autre part, des stagiaires français seront bientôt accueillis au Québec. "Le Québec, a dit le ministre, peut en effet apporter une contribution originale à la formation de spécialistes dans certaines disciplines, en particulier dans le domaine du génie: les techniques mises au point pour certains grands projets en cours ou prévus dans la province, par exemple".

Cet accord, selon M. Gérin-Lajoie, est le fruit d'un rapprochement entre la France et le Québec aux plans technique, économique, culturel et scientifique, rapprochement amorcé en 1961 lors de la visite de Paris d'une délégation provinciale conduite par le premier ministre.

530,000 autos, 98,000 camions construits en '63

TORONTO — Les manufacturiers canadiens d'automobiles ont en programme 11,657 véhicules cette semaine, comparés à 11,751 la semaine dernière, a déclaré dans son rapport la "Canadian Automobile Chamber of Commerce".

Ce programme comprend 10,073 automobiles et 1,584 camions, contre respectivement 10,193 et 1,558.

Le total produit au 28 décembre était de 528,796 automobiles et 97,437 camions, contre respectivement 427,773 automobiles et 79,703 camions dans la même période de l'année dernière.

La production des automobiles de la semaine en cours ainsi que la production de toute la période 1er janvier-28 décembre, se répartit comme suit: American Motors 560 (contre 515 la même période de l'année dernière), 29,967 (contre 21,928); Chrysler: 1,565 (1,834), 86,257 (50,260); Ford: 2,952 (2,821), 141,133 (117,998); General Motors: 4,766 (4,817), 262,257 (229,639); Studebaker: 192 (192), 8,094 (7,948); Volvo: 38 (14), 1,098 (pas de chiffres comparables pour l'année 1962).

Pour ce qui est des camions: Chrysler: 192 (195), 9,397 (6,357); Ford: 520 (522), 33,050 (25,516); General Motors: 675 (674), 43,532 (37,579); International Harvester: 197 (167), 11,458 (10,251).

Demande accrue

D'Oshawa on apprend que M. E. H. Walker, président de la General Motors of Canada Ltd., a déclaré que la demande d'automobiles et de camions n'avait jamais été aussi forte au Canada.

Confirmant que la production de GM pour 1963 atteignait un record, il a déclaré que "toutes les indications actuelles suggèrent que cette demande va se maintenir et que la production de GM à Oshawa, durant les douze prochains mois égalerait ou même dépasserait celle de 1963.

D'après lui la production GM 1963 en automobiles et camions totaliserait 308,149 unités près de 41,000 de plus qu'en 1962, qui fut aussi une année-record.

La production d'automobiles était de 264,269 (contre 229,639 en 1962) celle de camions de 43,880 soit 6,300 de plus que l'année dernière.

L'Allemagne et l'Amérique latine

BONN — Bien que les résultats définitifs ne soient pas encore connus, on s'attend à une augmentation du quart — par rapport à l'année précédente — du produit de la collecte organisée pendant l'Avent 1963 auprès des catholiques allemands, dans le cadre de l'action "Adveniat" en faveur de l'Amérique latine.

Organisée pour la première fois en 1961, cette collecte avait alors rapporté plus de cinq millions de dollars pour atteindre presque huit millions en 1962.

Le potentiel électrique du Canada augmentera de 1,349,000 kilowatts

OTTAWA — Environ 1,349,000 kilowatts seront ajoutés au potentiel d'électricité du Canada en 1964. C'est ce qu'a révélé le ministère du Nord canadien et des Ressources naturelles.

Après 1964, la production des projets qui sont déjà en cours de réalisation ou sur le point de l'être serait de 12,000,000 de kilowatts. La moitié environ de cette énergie viendra du projet géant de la Manicouagan-Rivière aux Outardes dans le nord-est du Québec. Le projet de la rivière La Paix, dans le nord de la Colombie-Britannique, fournirait 2,300,000 kilowatts supplémentaires.

Les estimations au-delà de 1964 ne comprennent pas le projet monstre du fleuve Hamilton que la British Newfoundland Corporation Limited se propose de construire dans le Labrador. On a estimé le potentiel de ce projet à 6,000,000 de chevaux vapeurs.

Le potentiel canadien au cours de 1963 a été augmenté de 1,220,000 kilowatts; 785,000 kilowatts sous la forme d'énergie hydro-électrique et le reste sous la forme d'énergie thermique. Cela a porté le potentiel hydro-électrique total du Canada à 20,100,000 kilowatts et la capacité d'énergie thermique à 6,200,000 kilowatts.

Le communiqué du ministre

M. Laing, ministre des Ressources naturelles, a déclaré ce qui suit dans un communiqué:

"En dépit de ces possibilités impressionnantes de production d'énergie, l'on s'attend que les quantités accrues d'énergie disponible seront immédiatement absorbées par une demande en augmentation constante."

Il a déclaré que les progrès réalisés dans la transmission du courant à très haut voltage ont permis bien souvent de faire parcourir de grandes distances à l'énergie hydro-électrique, jusqu'aux régions d'utilisation, et ceci à des coûts qui concurrencent l'énergie thermique.

"En conséquence, plusieurs endroits propres à la production d'énergie hydro-électrique, dont l'éloignement posait des problèmes de transmission, sont maintenant mis en valeur; d'autres emplacements font l'objet de travaux d'étude.



Sa Sainteté le pape Paul VI a été presque submergé par une foule enthousiaste lors de son pèlerinage en Terre Sainte. A l'église de la Nativité, où fut prise la photo ci-dessus, la foule déborda comme partout ailleurs pour recevoir la bénédiction du Pontife, si bien que soldats et policiers durent frayer un chemin pour le passage du Saint-Père.

L'Anglais en première année: une expérience à faire

Texte de Marc JARRY

Le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal exposait dernièrement les entraves qui ont pu retarder le développement et l'essor de la Commission, de même que les projets d'avenir concernant les élèves, les professeurs, l'enseignement.

Il faut, disait-il, dans bien des secteurs faire des recherches pour trouver des solutions sinon à la hauteur de notre idéal au moins à la mesure de nos ressources. Ces recherches doivent être entreprises sur les programmes, sur les manuels et sur les méthodes. Ces recherches doivent être faites avec l'intention de chercher la vérité et dans le but d'appliquer dans la Métropole, comme dans tout le Québec, un système d'enseignement qui lui soit approprié.

Le projet d'expérience

Ce qui m'oblige à vous dire mon étonnement et mon désappointement devant le peu d'intérêt qu'a suscité dans certains milieux et dans le vôtre en particulier, notre projet d'expérience sur l'enseignement de l'anglais en première année. Ceux qui s'y opposaient l'ont fait d'une façon violente en nous inondant de correspondance ce qui n'est pas encore tragique mais en menaçant de nous faire sauter. Pourquoi?

De quoi s'agissait-il?

Posant en principe que la connaissance de l'anglais était nécessaire, nous nous sommes demandés s'il y avait un meilleur moyen de l'enseigner, si ce moyen nuirait surtout à leur développement culturel comme Canadiens français.

Nous voulions donc faire une expérience dans 20 des 500 classes de première année en observant dans 20 autres classes-contrôles la situation créée par l'absence de cet enseignement. Il ne s'agissait pas de décider irrévocablement que la chose serait faite dorénavant et partout, il s'agissait d'apprendre et de savoir.

Une déficience grave

Que la connaissance de l'anglais soit utile chez nous, même si l'on devait par hypothèse devenir un état indépendant, quant à moi cela ne fait pas de doute. Les jeunes, diplômés de nos écoles depuis cinq ans, réunis en colloque au printemps dernier ont été unanimes à nous dire que l'ignorance de l'anglais était pour eux une des déficiences graves de leur instruction.

Acquérir cet instrument

C'est le désir d'acquérir cet instrument qui explique que plusieurs milliers de jeunes Canadiens français s'inscrivent dans les High Schools pour y faire leur cours secondaire.

De plus, tous les étrangers qui viennent s'établir à Montréal viennent quant à eux en Amérique du Nord où à leur point de vue la langue courante est l'anglais et parce qu'ils croient ne pas pouvoir l'apprendre dans les écoles françaises, ils s'inscrivent dans les écoles anglaises. Par le fait même, ils ne s'intègrent pas à la communauté canadienne-française.

L'avenir de la Nation

Aussi les objections que l'on a posées à notre expérience me semblent inspirées par une vue très étroite de l'avenir de la Nation canadienne-française. Nous ne grandirons pas notre peuple en en faisant des gens de seconde zone.

Joseph Folliet, qui est un sociologue de haute réputation, dans un article publié dans le Cahier no 23 de Recherches et Débats, article intitulé "La culture dans un monde qui s'unifie", après avoir écrit que la culture personnelle est nécessaire, que cette culture personnelle ne peut qu'être incarnée dans un espace et dans un temps, qu'il n'y a pas de culture sans enracinement, continue comme ceci:

"L'enracinement est la condition de l'universalité . . . C'est dans le petit monde qui nous entoure, c'es dans le petit monde que nous sommes que. l'on découvre l'univers. Si l'arbre ne pousse pas ses racines profondes dans la terre, le vent qui passe l'abat; seul l'arbre qui a implanté ses racines au plus profond d'une terre est capable de s'élever au-dessus de la colline, de dominer le monde et d'accueillir les oiseaux du ciel lorsqu'ils passent."

La connaissance des langues

Après donc avoir écrit cela Folliet ajoute: "En même temps qu'elle s'enracine et qu'elle s'enfonce dans le passé, la culture de nos jours doit donc, plus que jamais, devenir universelle . . . Ainsi nous voyons surgir parmi les éléments nécessaires d'une culture nouvelle la connaissance des langues et l'étude non seulement théorique mais pratique de la géographie.

"La connaissance des langues étrangères! 'Qui tient sa langue, tient la clef qui de ses chaines le délivre', a dit le poète provençal Mistral. Et, en effet, une des premières autonomies nationales, c'est le droit de prier Dieu dans sa langue maternelle. Mais à l'heure actuelle, pour être un homme et pour être libre — c'est toujours Folliet qui parle — il ne suffit plus de posséder à fond sa langue maternelle; il faut aussi posséder les langues étrangères.

"On peut estimer qu'aujourd'hui tout homme qui n'est pas capable au moins de lire une langue étrangère demeure un paria de la culture. Il semble même que pour un homme qui se veut vraiment cultivé la familiarité avec une seule langue étrangère est insuffisante, cette langue fût-elle un instrument de grande communication comme l'anglais, l'espagnol ou l'arabe". Voilà ce qu'en pense Folliet.

Cela nuirait à notre langue?

On nous dit que cela nuira à notre langue française! L'expérience projetée nous renseignerait là-dessus et on peut s'y aventurer en bonne compagnie parce que Louis Cros, directeur de l'administration générale au Ministère de l'Education en France, dans son livre: "L'Explosion scolaire", publié en 1961, suggère comme méthode nouvelle l'enseignement d'une langue étrangère; il écrit:

"Entre 6 et 10 ans avec l'aide des procédés audio-visuels, un enfant peut en acquérir aisément le maniement élémentaire, sous une forme essentiellement sinon exclusivement orale. Des expériences en cours semblent montrer, bien que l'opinion contraire ait longtemps prévalu, qu'il ne parle et n'en comprend que mieux sa langue maternelle.

Il faudra, si ces résultats sont confirmés, profiter de l'âge le plus sensible à la formation des réflexes linguistiques et doter le plus grand nombre possible d'enfants d'un tel moyen de communication. L'ampleur nouvelle des relations internationales en fait désormais une nécessité pour tous. Au cours de la scolarité ultérieure, cette acquisition pratique deviendra une source de comparaisons, de réflexion et de culture."

"Should the juniors have a second language?"

Et pour clore cette argumentation, dans le numéro du 4 octobre 1963 de l'Educational Supplement du London Times, je trouve cette annonce d'un ouvrage intitulé "Foreign Languages in Primary Education" publié par l'UNESCO.

"Should the juniors have a second language? If we are to enlarge our capacity for communication is there a case for an earlier start? Whatever the answers particular teachers may give to these questions off the cuff, we are committed as a nation to pursuing them a little further. Experiments are afoot. More are on the way. The matter must loom larger and larger in educational debate."

Le règne de la terreur!

Je crois, Mesdames et Messieurs, que nous risquons d'entrer sous le règne de la terreur et de la porte close. Un certain personnage qui est venu discuter avec nous de l'à-propos de faire cette expérience nous a servi comme argument pour ne pas la faire qu'il y avait le risque qu'à tous les points de vue elle pourrait s'avérer profitable et probante.

Progrès, transformations

J'ai peut-être trop insisté sur cette expérience mais dans le seul but de préciser que nous ne pouvons entreprendre des recherches qu'avec la volonté d'apporter des changements là où ils s'avéreront nécessaires; le progrès implique à mon avis des transformations. Il n'y a pas d'arbre sans que le grain ne meure.

(Commerce de Montréal, décembre 1963)

Un Canadien faisait partie de la suite papale à Jérusalem

ROME — Un prêtre canadien faisait partie de la suite qui a accompagné le pape Paul VI dans son pèlerinage en Terre Sainte.

Il s'agit de Mgr W. Carew, un prêtre de St-Jean, de Terre-Neuve, qui est affecté depuis plusieurs années à la Secrétairerie d'Etat dont il est devenu récemment le directeur de la section anglaise.

Mgr Carew, qui connait parfaitement le français et l'anglais, avait été choisi par le Pape comme interprète.

L'Action catholique, "la grande voie" qui s'impose par "nécessité morale"

ROME — Le pape Paul VI a reçu en audience les membres du Conseil central de l'Action catholique italienne, auxquels s'étaient joints les représentants du Comité permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des Laïcs.

"Nécessité morale"

"Notre confiance, nos espoirs se fondent en vous. Nous voulons encourager votre fidélité, votre activité, votre labeur. Nous voulons reconnaître dans la formule de vie associée et laborieuse que vous représentez dans l'Eglise, une nécessité morale, car la pleine efficacité pastorale ne peut se concevoir et se réaliser aujourd'hui sans l'Action catholique."

Le Souverain Pontife a ajouté: "Vous êtes, chers laïcs, de l'Action catholique, les représentants qualifiés du processus de développement intérieur de la vie de l'Eglise, qui tend à régénérer la communauté chrétienne, soumise aux atteintes de tant de phénomènes de la vie moderne. Ce processus parvient à faire de la communauté chrétienne une société véritable, concrète et spirituelle, aussi bien dans sa composition de membres vivant dans la foi et dans la grâce, que dans sa cohésion de fils et de frères associés dans une charité effective et dans les vertus chrétiennes, visant non pas seulement à la perfection personnelle, mais au bon exemple, au témoignage, au service du prochain et à l'animation chrétienne de la société".

"La grande voie"

Après avoir engagé les fidèles à soutenir l'Action catholique, le pape a dit qu'il comprend qu'il y ait des fidèles qui, dans la pratique de la vie chrétienne, se consacrent à leur apostolat dans d'autres formes reconnues par l'Eglise, "mais, a-t-il ajouté, nous saurons gré à nos fils du laïcat qui voudront reconnaître dans l'Action catholique la grande voie pour professer leur adhésion à l'Eglise et po_ offrir à celle-ci un témoignage et une collaboration d'où est bannie toute ambiguïté".

Paul VI a conclu: "Notre invite est affectueuse et angoissée à la fois, car elle nous est dictée par la vision des besoins pressants de l'Eglise et de notre société. C'est une invite pressante qui vient du sentiment des dangers auxquels sont exposés notre foi et notre patrimoine civique. C'est une invite joyeuse aussi bien en raison des grandes possibilités de bien qui s'ouvrent dans tous les secteurs de la vie moderne à des hommes voulant travailler ensemble, avec des programmes bien conçus et des idéaux méritant l'intérêt et le sacrifice".

Lettre de Paris

Un "Vicaire" scandaleux

Sur la scène du théâtre de l'Athénée, c'était la confusion. L'acteur qui avait revêtu la soutane blanche, se tenait à l'écart de la bagarre. "Moi, personnifiant le pape, je ne pouvais faire le coup de poing avec mes camarades comédiens. C'eut été indécent!", déclara-t-il plus tard pour expliquer sa neutralité. Mais, autour de lui, les horions pleuvaient, vigoureusement échangés entre ceux qui défendaient le spectacle, ceux qui protestaient contre, et la figuration policière qui s'efforçaient de séparer les uns des autres.

Ainsi, après Berlin, Bâle et Londres, Paris connait son scandale du "Vicaire". Chaque soir, les mêmes incidents se produisent dans cette salle que le grand Louis Jouvet illustra de son talent, et où le Pape Pie XII est mis en accusation, à travers la pièce du jeune auteur Ral Hochhuth. On connait le thème de cette oeuvre, qui relève davantage du pamphlet que de l'art théâtral: le Pape Pie XII a été complice des atrocités nazies à l'égard des Juifs dans la mesure où il n'a pas protesté publiquement contre ces atrocités.

Des imputations aussi calomnieuses, et aussi éloignées de la vérité historique, n'ont pas à être réfutées. D'autant que l'auteur, en préfaçant sa pièce, se défendait d'avoir voulu faire oeuvre anti-catholique, et se dédouanait, d'autre part, en refusant de céder ses droits dans les pays où l'Eglise est persécutée.

Mais quelles que soient les intentions et les mobiles, les faits sont là: "Le Vicaire" est une oeuvre grossièrement diffamatoire, insultante à la fois pour le pape mis en cause et pour l'Eglise tout entière. Même si elles sont excessives, les réactions des protestataires du théâtre de l'Athénée sont parfaitement justifiées. Il y a provocation caractérisée et c'est pourquoi, chaque soir, le spectacle est perturbé par des manifestations diverses, cris, interruptions, jets de boules puantes, envahissement de la scène, etc., avec, comme corollaire, l'intervention de la police et des commandos de défense de la "liberté d'expression".

Aussi bien, le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a-t-il été amené à publier un communiqué dans lequel il déclare notamment: "Il est des sujets qu'on n'aborde qu'avec respect.

"Ainsi en est-il de la suprême responsabilité d'un pape au coeur d'un drame aussi tragique que celui qui secoua le monde il y a vingt ans. Et quand ce pape est aussi grand que le fut Pie XII, quand il s'agit de cet inlassable défenseur de la personne humaine, de la paix et de la justice, au milieu des passions déchainées de la guerre et de la persécution raciale, un honnête homme ne peut que réprouver la légèreté de certaines caricatures . . ."

* * *

Bien entendu, toutes les forces opposées au catholicisme se dressent contre "l'intolérance" des contempteurs du "Vicaire". On trouve, dans la presse de gauche et dans celle d'extrême-gauche, la littérature habituelle des motions vengeresses, qui stigmatisent le comportement "honteux" des perturbateurs de l'Athénée. "Il ne faut pas, écrit notamment un journaliste communiste, qu'une poignée de trublions fascistes triomphe si facilement, au mépris des lois les plus élémentaires de la démocratie et de la liberté d'expression . . ." Mais l'auteur de ces lignes ne se souvient sans doute pas de l'époque où des commandos communistes s'en allaient chaque soir, sans doute dans le respect de cette liberté d'expression à laquelle il fait référence, manifester violemment dans cette salle où se jouait la pièce anti-soviétique de Jean-Paul Sartre "Les mains sales". La liberté de penser et le droit de protester seraient-ils à sens unique?

* * *

Cependant, une question mérite d'être posée une fois encore. Quelle est la meilleure attitude à adopter en face d'une provocation de ce genre. Et surtout, où est l'efficacité?

De l'avis des spécialistes, "Le Vicaire" n'est pas une oeuvre théâtrale de grande qualité. Le spectateur moyen s'ennuie ferme devant des élucubrations qui, en aucun cas, ne renferment un ressort dramatique valable. Compte tenu de la crise grave que traverse actuellement le théâtre parisien où seules, quelques pièces boulevardières ou quelques loufoqueries du type "Branquignol" parviennent à faire de bonnes salles, "Le Vicaire" eût à coup sûr ajouté son nom à la liste des "fours" enregistrés depuis le début de la saison par les divers théâtres qui avaient monté des pièces plus ou moins "engagées". La publicité du scandale est venue donner à l'oeuvre de Hochhuth un pouvoir attractif, une séduction qu'elle n'a jamas eue.

Cependant, fallait-il pour autant se taire? Ceux qui ont crié leur indignation, ont-ils oeuvré à l'encontre du but qu'ils recherchaient? "Le Vicaire" ne fera sans doute pas une longue carrière au théâtre de l'Athénée. Mais le poison de la calomnie et du scandale auront eu, hélas, le temps de semer dans les esprits un doute affreux . . . Fort heureusement, la haute figure de Pie XII est au-dessus de ces insinuations, et mille témoignages de chrétiens et de Juifs se sont levés pour rendre justice au grand pape disparu . . .

Maurice HERR.

Le 550e anniversaire de l'ouverture du Concile de Constance

CONSTANCE — Une semaine commémorative, qui se déroulera du 6 au 12 juillet 1964, marquera à Constance le 550e anniversaire du Concile qui s'ouvrit dans cette ville en 1414. Cette semaine doit souligner l'importance de ce Concile, qui est celui qui, au moyen-âge, réunit le plus grand nombre de participants.

Plus de 20,000 séminaristes en Afrique

PRETORIA — Selon des statistiques récentes rendues publiques par Mgr D. J. Hatton, directeur national de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi en Afrique du Sud, l'ensemble de l'Afrique compterait, à l'heure actuelle, 180 petits séminaires avec un total de 18,600 élèves et 36 grands séminaires avec un total de 1,670 étudiants.

Primes de la compagnie General Motors aux suggestions d'employés

OSHAWA — La compagnie General Motors of Canada a annoncé le 1er janvier que durant toute l'année 1963, elle a versé en moyenne $4,000 par semaine en primes pour les suggestions de ses employés. Le total des primes versées au cours de l'année a atteint le chiffre record de $203,000, soit $50,000 de plus qu'en 1962. La GM of Canada a accepté et récompensé 4,200 suggestions en 1963. Ces suggestions ont permis d'économiser des matières premières et d'améliorer les méthodes de fabrication ou les mesures de sécurité. Trois employés de GM ont reçu chacun une prime de $5,000 et une quatrième prime de $5,000 a été partagée entre deux employés; 31 employés ont reçu des primes d'un montant de $1,000 ou plus.

Le montant de la prime maximum pour les suggestions a été porté de $5,000 à $6,000 en novembre. Au cours des cinq dernières années, les employés de GM ont touché $714,000 de primes pour leurs suggestions.

Programme de recherches sur les Indiens

OTTAWA — Le ministre de la Citoyenneté, M. Guy Favreau, surintendant général des affaires indiennes, a annoncé aux Communes la mise sur pied d'un programme national de recherches sur les Indiens.

Les recherches ont pour but d'évaluer la participation des Indiens à la vie sociale et économique dans toutes les parties du Canada.

C'est à deux universitaires, M. H. B. Hawthorn, de l'Université de la Colombie-Britannique, et à M. Adélard Tremblay, de l'Université Laval, qu'on a confié la direction des recherches.

M. Favreau a déclaré que cette étude, qui se fera au coût de $150,000, aura pour but de fournir un ensemble de données qui aideront à établir des principes de base pour l'élaboration de la ligne de conduite et du programme général qu'il faudra adopter si l'on veut favoriser le bien-être et le progrès des Indiens du Canada.

Les recherches porteront sur quatre aspects importants de la question indienne: le développement économique: l'avancement de l'éducation: les responsabilités que le gouvernement assume actuellement à ses divers paliers: les conseils de bande et le progrès vers l'autonomie administrative.

Outre les principaux champs de recherches, on s'attend que des études soient entreprises sur divers sujets se rattachant à l'étude générale, comme par exemple l'évaluation des occasions d'emploi, le placement, la formation, et les valeurs du point de vue travail: les relations entre le développement économique et l'entreprise, les métiers, le capital et les ressources, et avec l'orientation et la surveillance des spécialistes; les services de bien-être et les autres services; les programmes de construction de maison et l'organisation communautaire; le processus et les problèmes de l'urbanisation; l'organisation sociale et les règles générales qui gouvernent l'attitude et les façons de voir des Indiens.

Le Tombeau de Pierre ou Tombeau du Christ

Tous les Papes sont demeurés pour 20 siècles près du tombeau de Pierre, à Rome. Pas un seul, en 20 siècles, n'est allé au tombeau de Jésus.

Serait-ce ainsi que l'Histoire explique la parole de Jésus: "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise". Historiquement l'Eglise serait bâtie sur le tombeau de Pierre.

Paul VI, lors de son pèlerinage en Terre Sainte, a donc montré une nouvelle dimension de l'Histoire en ramenant l'Eglise au tombeau de Jésus, le Fondateur.

Il n'y a pas de conflit entre les deux tombeaux, celui de Pierre et celui du Christ. Mais la visite de Paul VI au tombeau de Jésus illustre bien ce qu'il disait à l'ouverture de la deuxième session de Vatican II: "Prendre conscience de la présence du Christ dans l'Eglise."

La Rencontre de l'Unité près du tombeau de Jésus est le principe de la Rencontre de l'Unité près du tombeau de Pierre.

Si l'on fait l'Unité autour de Jésus, on fera l'Unité autour de Pierre.

Le tombeau du Christ est témoin du déchirement de la Palestine, le tombeau de Pierre est témoin de la désunion des Chrétiens.

Des Chrétiens de diverses églises se partagent le tombeau du Christ, celui de Pierre a toujours été gardé jalousement par Une Seule Eglise.

Mystère? Ou ironie de l'Histoire?

Est-ce pour attirer les églises au tombeau de Pierre que Paul VI est allé rencontrer l'Orthodoxie près du tombeau de Jésus?

J.-R. BOUGIE, major, aumônier militaire, secteur manitobain.

Etre père et mère en même temps n'est pas une sinécure

GLASGOW, Ecosse — Un veuf écossais, père de trois enfants en bas âge, a reçu une avalanche de réponses à son annonce pour une bonne d'enfants qui acceptera de se rendre au Canada avec sa famille.

M. Derek Murray, âgé de 33 ans, a accepté un emploi comme chimiste à l'Université de Manitoba. Il s'est dit prêt "à défrayer le coût du voyage au Canada à celle qui obtiendra le poste; la 'nanny' recevra un salaire de $90.00 par mois une fois rendue à Winnipeg".

"Je me demande encore si je devrais choisir une jeune fille — elle s'occuperait peut-être davantage d'elle que des enfants — ou quelqu'un de plus âgé qui aurait moins de patience avec les petits. Néanmoins, je suis disposé à interviewer toute personne âgée de 18 à 50 ans."

Le veuf a reçu vingt lettres le lendemain de la publication de son annonce dans les journaux et l'avalanche d'un bout à l'autre de l'Ecosse se poursuit.

Au cours des deux années depuis la mort de sa femme, M. Murray s'est personnellement occupé de Linda, âgé de 7 ans, Desmond, 5 ans, et Kevin, 3 ans. Il laisse le cadet à la maternelle tous les matins, en allant travailler, et il va le chercher le soir, en revenant du bureau. Il prépare lui-même les repas, il fait la buanderie et le reprisage lui-même. Une femme de ménage vient à la maison deux fois la semaine.

Célébration des noces de diamant de M. et Mme Arthur Gratton

STE-AGATHE — Un événement sensationel avait lieu à Ste-Agathe le dimanche 12 janvier alors qu'on célébrait les noces de diamant de M. et Mme Arthur Gratton, couple honorable et bons citoyens de la paroisse.

La fête débuta par une grand-messe d'Action de grâces à la maison Ste-Thérèse d'Otterburne, où Mme Gratton reçoit les soins de santé que nécessite son état depuis de graves opérations, il y a deux ans. Sous les mains habiles des religieuses, la chapelle avait revêtue un air de fête qui convenait parfaitement à la circonstance. La messe fut célébrée par le R. P. A. Gagnon, C.S.V. La chorale du collège, dirigée par le R. P. G. Clavet, C.S.V., fit les frais du chant que tous les assistants goûtèrent beaucoup.

Malgré la froide température, tous les enfants des jubilaires qui habitent à distance raisonnable s'étaient fait un devoir d'assister à cette messe avec leurs parents. Après la cérémonie religieuse, tous se réunir à la salle des Vétérans de Ste-Agathe. La pâtisserie Pelland de St-Boniface servit le dîner pour la famille immédiate et quelques intimes. M. Edmond Guertin fut maître de cérémonies. Le Père Gagnon bénit la table et présenta le toast aux jubilaires. A son tour, le Père Clavet offrit, au nom de tous, voeux, souhaits et félicitations chaleureuses. Mme Louis Kenny, petite-fille des héros de la fête, lut une adresse qui exprimait dans des termes bien choisis ce que les enfants et petits-enfants éprouvaient d'amour filial et de gratitude envers leurs chers parents en cette journée mémorable.

Les télégrammes et lettres de félicitations et de bons souhaits de la part de sa Majesté la Reine Elisabeth, de l'hon. L. B. Pearson, de l'hon. John Diefenbaker, de M. W. Jorgenson, député de Provencher, du lieutenant-gouverneur Erick Willis et de l'hon. Duff Roblin (qui eut la délicatesse d'exprimer ses voeux en français) furent lus.

Bien aimablement, M. Gratton, au nom de son épouse, exprima une profonde gratitude pour tous les bons souhaits reçus et remercia tous ceux qui se sont dévoués pour faire de cette journée une des plus agréables qui laissera dans leurs coeurs de la joie pour éclairer les jours sombres qu'ils auront à traverser.

Au cours de l'après-midi il y eut réception pour le public. On se fit un honneur et un plaisir d'aller en grand nombre féliciter les heureux jubilaires pour leur mémorable anniversaire, soit 60 ans de vie conjugale.

Parmi les visiteurs présents à cette fête on remarquait les maires des municipalités Ritchot et MacDonald, David Proteau et Lloyd Magarell et son épouse. Tous furent reçus avec le plus aimable des sourires, tant de la part de Mme Gratton que de son époux. Cette célébration laissera un excellent souvenir.

Remerciements

M. et Mme Arthur Gratton et leurs enfants remercient bien sincèrement les RR. PP. Gagnon et Clavet, C.S.V., d'Otterburne, les Révérendes Soeurs de la Maison Ste-Thérèse, qui se dévouent au bien-être de Mme Gratton et qui ont tant fait pour rendre possible cette célébration, la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, Mlles Léa Brémault et Viviane Labelle, responsables des décorations de la salle, et tous les parents et amis qui ont contribué à faire de cette grande fête un jour inoubliable.

Ste-Amélie

Assemblée profitable

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 8 janvier chez Mme Yvonne Grandbois. Les prières étant récitées, la présidente souhaita la bienvenue à M. l'abbé André Gervais, curé et directeur, et aux neuf membres présents. La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée, ainsi que la correspondance, dont une carte de Noël de l'ancien directeur et aussi de la présidente de la L.F.C. de Dunrea, aussi une carte de remerciements des Chevaliers de l'Autel pour le goûter donné par la Ligue lors de leur petite fête. Une lettre des Indes demandait de la littérature pour les missions. Puis ce furent les rapports de presse, des comités social, spirituel et celui de la trésorière.

Il y eut des suggestions sur la préparation du goûter qui sera servi à l'assemblée paroissiale annuelle le 26 janvier. Les dames de la Ligue ont aussi demandé qu'on puisse avoir une messe les vendredis soir pendant le carême.

Il fut aussi proposé que les messes du soir durant les mois de juin, juillet, août et septembre aient lieu à 9 h. 30 p.m., et durant les autres mois, à 9 h. p.m.

Cinq membres portaient leur épingle.

M. le curé a bien voulu remercier les membres pour le bouquet spirituel et le petit cadeau qui lui ont été offerts à Noël. Il félicita aussi ceux et celles qui se sont occupés de monter la crèche de Noël cette année. Ensuite il nous expliqua différentes lois de l'église et donna sa bénédiction. Mme L. Gagnon mit fin à l'assemblée.

Le prix d'hôtesse fut donné par M. le curé et gagné par Mme L. Gagnon. Le goûter fut servi par Mme Agnès Vandenbocsh. Merci à Mme Yvonne Grandbois pour le café et l'hospitalité de sa demeure.

Messe de minuit

Il y eut une très belle messe de minuit avec l'autel et la crèche très bien décorés. La cérémonie commença par la procession: M. le curé et 28 Chevaliers de l'Autel, dont le petit Glen Stomp, qui portait l'Enfant Jésus à la crèche. Les jeunes filles entonnèrent "Il est né le divin Enfant" et la chorale chanta la messe royale et de jolis cantiques de Noël.

Le dimanche 12 janvier étant la Fête de la Sainte Famille, M. le curé donna la bénédiction aux enfants et adultes après la messe. Il y eut un jeune prédicateur invité qui fit une courte mais très intéressante allocution qui fut très touchante, car bien des papas et mamans ne purent retenir les larmes. Félicitations au jeune Daniel Gagnon, de la 4e année, qui était ce prédicateur.

Çà et là

Prompt rétablissement à la petite Rita Corbel, qui est encore patiente à l'hôpital de Ste-Rose, et aussi à Mme Jos. Corbel, qui y a fait un court séjour la semaine dernière.

Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, visita ses parents, M. et Mme Ludger Soucy pour Noël et le Jour de l'An.

M. et Mme John Brook et Mlle Rosanna Landry se sont rendus à Brandon, samedi dernier, pour y passer la fin de semaine chez des parents.

M. et Mme Arthur Desjardins, leurs filles Yvonne et Patricia, de Laurier, ont visite M. et Mme E. Denis, le dimanche 12 janvier.

M. et Mme Maurice Delaurier et leur fillette demeureront à Dauphin, maintenant que M. Delaurier y occupe un emploi.

MM. Robert et Adélard Denis sont allés travailler à Edmonton, Alta.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Maurice Soucy, de Dryden, Ont., à la naissance d'une fille le 24 décembre, ainsi qu'à M. et Mme André Guillas, née Jeanne Pelletier, de Ste-Rose, à la naissance d'un fils.

Une université africaine fête son 1,000e étudiant

LEOPOLDVILLE — L'Université Lovanium, qui fêtera les 1er et 2 février 1964 son dixième anniversaire, fête cette année aussi un autre chiffre: son millième étudiant.

En effet, il y avait 941 étudiants inscrits en 1962-1963 et il y en a 1,087 pour la présente année académique.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79	79	79.2	79.2	79.2
C.W. no 3	76.2	76.2	76.4	76.4	76.4
Fourrage no 1	75.2	75.2	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 2	72.2	72.2	72.4	72.4	72.4
Fourrage no 3	69.2	69.2	69.4	69.4	69.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	129.4	130	130.4	130.6	130.2
C.W. no 3—6 rangs	127.4	128	128.4	128.6	128.2
Fourrage no 1	113.4	114	114.4	114.6	114.2
Fourrage no 2	112.4	113	113.4	113.6	113.2
Fourrage no 3	109.4	110	110.4	110.6	110.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	159⅝	159⅜	160⅜	160.2	159.2
C.W. no 3	156⅝	157⅛	158⅛	157.6	156.6
C.W. 2 rej.	156⅛	155⅞	156⅞	156.6	155.6
C.W. no 4	142⅜	141⅞	142⅞	142.2	141.2
Ergot	137⅜	136⅞	137⅞	137.2	136.2
Sur voie net	158⅞	158⅝	159⅜	159	158
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	287.4	289	290	289.4	289
Mars	289.6	291	293.4	292.2	290.4
Mai	282.2	294	296.2	295	293⅝
AVOINE —					
Mai	81⅛	81.2	81⅜	81.4	81⅜
Juillet	80⅜	80⅜	80⅜	80⅜	80.2
Octobre	79.4	79⅞	79⅞	80	79.6
ORGE —					
Mai	119⅜	119⅞	120⅜	120⅝	120⅛
Juillet	118.2	118⅝	118⅞	119	118.4
Octobre	117.2	117.2	117⅞	118	117⅜
LIN —					
Mai	327⅝	329.2	330.2	330.4	329
Juillet	324.4	325	326	325.2	324
Octobre	321⅝	321.4	322⅛	322	321⅛
SEIGLE —					
Mai	165⅜	164⅞	165⅞	165.2	164.2
Juillet	159⅞	158⅞	159.4	158⅜	157.4
Octobre	157⅛	157	157.2	155⅝	154.2

(Pour la semaine du 6 au 10 janvier 1964)

Le problème scolaire catholique au Manitoba...

(Suite de la première page)

Gardez l'instruction religieuse dans nos écoles publiques

Un appel

Le rédacteur du **Ruperts Land News,** organe de l'Eglise anglicane au Manitoba (secteur manitobain du Churchman), a publié un long article de fond, faisant appel aux membres de la Législature de ne pas affaiblir la loi qui donne la priorité aux parents sur la question de l'enseignement religieux dans les écoles. L'article débute avec un résumé des incidents qui ont suivi la demande faite par un groupe de parents catholiques pour l'instruction religieuse dans le Daniel McIntyre Collegiate à Winnipeg. Il a fallu aller en Cour du Banc de la Reine et tenir bon après une décision favorable tandis que les commissaires débattaient le sujet. Ceux-ci ont décidé, entre autre, de demander un amendement qui leur donnerait le mot final. L'appel du journal anglican se base sur quatre principes: ne pas violer les droits des parents, ne pas violer les droits des minorités, ne pas bannir cet enseignement indirectement, en coupant le droit de pétition, ne pas violer la conscience chrétienne.

Le rédacteur (le vénérable Maurice Hardman) donne ensuite des raisons qui favorisent cet enseignement: l'instruction religieuse fait partie de toute éducation académique sérieuse (la religion mérite d'être enseignée d'une façon sérieuse et scientifique, par des experts); il n'est pas possible de purger les études académiques de toute pensée religieuse (son absence engendrant des conclusions chez l'élève); ignorer Dieu dans l'éducation c'est en fait nier Dieu.

Dans un autre article, le rédacteur précise sa pensée. Les Anglicans, dit-il, n'accepteraient pas des cours de religion comparée, non-confessionnelle. Aussi croient-ils que la religion n'est pas simplement un sentiment. Elle requiert un entraînement intellectuel, scolaire. On suggère que la loi soit modifiée pour permettre aux Juifs d'en tirer profit.

☆ ☆ ☆

Disparition ou survivance de nos écoles paroissiales?

La Fédération of Catholic Parent-Teacher Association of Manitoba a organisé le lundi soir 13 janvier, dans le gymnase de l'école Holy Cross de Norwood, une conférence par le R. P. Raymond Durocher, O.M.I. Grâce à l'activité d'un comité de publicité sous la présidence de Mme L. Briggs, une foule de 400 personnes remplissait l'enceinte. Après avoir expliqué l'origine de cette entreprise, M. B. Tobin, président provincial, a demandé à M. E. Blackman, de l'école St. Gerard's, de faire la présentation. M. E. McGibbon, de l'école Holy Cross, a exprimé plus tard les remerciements.

L'orateur a expliqué comment un débat parmi les catholiques américains, le retard dans la mise en vigueur du Chapitre XI du rapport de la Commission MacFarlane au Manitoba et les difficultés de deux ou trois écoles dans le territoire métropolitain du Manitoba a donné lieu à la question: nos écoles sont-elles vouées à disparaître? Avant d'aborder la question il a défini les trois espèces d'écoles confessionnelles catholiques au Manitoba: les écoles dans les centres à majorité catholique, les écoles privées, surtout les collèges, qui vivent de subsides et de droits de scolarité et les écoles de paroisses, dont la survivance financière est assurée moyennant des quêtes et d'autres revenus mis en commun. Il s'agit dans la conférence de cette troisième sorte d'école.

Sujets de crainte

La première partie du discours fut consacré à l'énumération de raisons qui font craindre la disparition de ces écoles. Un sondage téléphonique a révélé un grand nombre de problèmes, manque d'instituteurs certifiés, nouvelles taxes foncières, manque d'exemption de taxes sur couvents, fatigue des gens en face de la corvée des bingos, crainte de parents sur la qualité de l'enseignement et l'avenir de leurs enfants, fermeture de l'école Immaculée-Conception, faute de fonds pour la reconstruction, seminar à St-Alphonse, etc. D'autres problèmes "intérieurs" de la communauté catholique ont été résumés sous les étiquettes suivantes: esprit de clocher (manque de surintendance, de secrétariat, de porte-parole, de coordination financière entre paroisses, multiplication de diocèses, de langues, de rites), le sécularisme (surtout la diminution des vocations religieuses et l'esprit syndicaliste de beaucoup d'instituteurs), l'oecuménisme faux qui fait croire que l'école catholique est étroite et qu'il faut abolir sans discrimination les différences confessionnelles.

Parmi les facteurs qui font craindre la disparition de l'école paroissiale de l'extérieur, le conférencier a retenu le culte populaire du système scolaire américain tel que prôné par le **Free Press** ("americanitis"), l'apathie de la masse protestante, qui tient à ses anciens préjugés, le sécularisme chez les membres de la Manitoba Teachers' Society (opposition à l'égalité de traitement pour les instituteurs des écoles confessionnelles), l'indécision des partis politiques manitobains depuis le rapport MacFarlane, le séparatisme du Québec, justifié par les lois scolaires manitobaines, mais décourageant pour les minorités.

Aspect positif

L'autre côté de la médaille se compose aussi d'éléments intérieurs et extérieurs.

La doctrine et la mission de l'Eglise demeurent, ainsi que le devoir implicite dans le mariage chrétien. De plus le laïcat prend de plus en plus ses responsabilités, les vocations semblent revenir, des instituteurs laïcs se consacrent au service des écoles pendant deux ou trois années. Le renouveau catholique a f f i r m e d'ailleurs l'importance de l'école catholique, car il faut s'occuper de réforme liturgique, de réforme sociale, en commençant à l'école et il faut former les chefs qui feront pénétrer l'Eglise dans le monde. D'ailleurs la pauvreté fait partie de la formation chrétienne de nos jours, car sans l'habitude d'une vie austère l'enfant ne restera pas fidèle à sa vocation chrétienne au milieu du matérialisme moderne. Enfin les problèmes au Manitoba sont dus en partie au succès, on a construit dix écoles depuis vingt ans. Du côté de l'organisation et de la coordination il faut tenir compte des campagnes de la Part-à-Dieu et du lancement des commissions scolaires paroissiales et des associations (anglaises) des parents et maîtres, ce qui fait espérer bientôt une "explosion" de compétences laïques.

De l'extérieur, l'encouragement ne manque pas. Il est sûr que la Confédération ne sera pas sauvée à moins que le Manitoba respecte l'esprit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, en imitant d'ailleurs les exemples, même récents, des autres provinces: Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique. Aussi parmi les autres groupes chrétiens, les anglicans manifestent de plus en plus de sympathie. Le jugement Tritschler fait comprendre d'ailleurs dans sa documentation que l'école confessionnelle existe par droit constitutionnel, ce qui fait poser la question de la liberté véritable, car si pour exercer ce droit il faut renoncer à une part équitable de fonds scolaires, cette liberté devient factice et la majorité responsable de la situation ne peut pas se sentir en paix. Enfin l'amour de la liberté grandit dans le monde et nos écoles sont ici des symboles de cette liberté.

L'orateur a fait remarquer que ces écoles ont toujours existé et survécu à cause des convictions profondes de parents et de pasteurs sur l'importance primordiale de l'éducation chrétienne. Il faut y puiser l'énergie pour poursuivre ce travail, croyant que nous avons un rôle providentiel à jouer au Manitoba et qu'à la longue le Manitoba se montrera digne de cette confiance.

Une vingtaine de questions furent adressées au conférencier malgré l'heure tardive, M. l'abbé D. Roy, curé, a dit les prières au début et à la fin de la soirée.

M. L. Desjardins

Que ces enfants puissent poursuivre leur éducation

Voici une traduction de la lettre que M. L. Desjardins, M.A.L., de St-Boniface, a fait parvenir au premier ministre du Manitoba. Dans une interview subséquente l'auteur a indiqué qu'il cherchait une solution pratique, par entente, qui permettrait aux élèves de St-Vital de poursuivre leur éducation normalement, en attendant une solution définitive du problème:

13 janvier 1964

Honorable Duff Roblin,
premier ministre du Manitoba,
Edifices du parlement,
Winnipeg 1, Manitoba.

Cher M. le Premier Ministre,

Cette lettre est une protestation contre votre gouvernement, plus spécialement contre l'ex-ministre d'Education, l'actuel procureur de la province, l'hon. Stewart McLean, et contre vous-même pour le manque d'action et de direction manifesté durant cette période prolongée où certains élèves d'une école paroissiale de St-Vital ne fréquentent plus les classes.

Je comprends pleinement combien est extrêmement délicate et ardue la situation dans laquelle on vous a placés tous deux. C'est pourquoi, dès le début de décembre j'ai demandé à l'actuel procureur de la province de prendre des mesures à ce sujet. Je l'informai qu'il me semblait qu'on devrait agir immédiatement, et que je ne ferais aucune déclaration publique pour l'instant afin de donner au gouvernement le temps de prendre une décision.

Il serait inutile en ce moment de vous dire ce que je pense de l'aide gouvernementale aux écoles séparées. Mon opinion à ce sujet est bien connue. Je ne veux donc pas aborder cette question présentement, mon seul souci étant le bien des enfants en cause.

Au début de décembre également, je rencontrai un membre du Département d'Education et lui demandai si on poserait un geste quelconque à ce sujet. Après beaucoup d'hésitations, il m'avoua à contrecoeur que le ministre lui avait enjoint de ne point discuter cette question avec qui que ce soit et que, si je voulais des renseignements, je n'avais qu'à questionner le ministre lui-même. Je fus profondément troublé d'apprendre qu'un ministre de la Couronne intervenait ainsi auprès d'un employé civil. Je me rendis donc chez le Procureur général pour lui faire part de mon souci au sujet des enfants et lui demander de faire quelque chose pour eux. Je lui racontai aussi ma conversation avec l'employé civil. Sa seule réponse fut que les employés du Gouvernement n'ont pas à discuter de politique gouvernementale. Je n'accepte pas cette explication, Monsieur le Premier Ministre, car je n'étais pas alors intéressé à la politique du gouvernement, mais uniquement à la mise en vigueur de la loi de la fréquentation scolaire. Cependant M. McLean promit de me téléphoner avant peu de jours. Ce qu'il fit, me disant que le gouvernement étudiait avec soin ce problème qui le préoccupait beaucoup.

Présentement la question n'est pas de savoir si les parents ont raison ou tort de garder leurs enfants en dehors de l'école, mais bien plutôt de voir à ce que les enfants ne souffrent pas d'une telle situation.

Si le gouvernement croit que la loi est injuste, qu'il fasse quelque chose pour y remédier. Si le gouvernement croit qu'il y a doute à ce sujet et qu'une loi doit être brisée jusqu'à ce qu'il décide ce qui est bien ou mal, alors je suggère qu'il serait plus humain de briser la loi qui dit que "les enfants fréquentant des écoles séparées ne peuvent pas voyager dans les autobus qui transportent les enfants fréquentant des écoles publiques", au lieu de désobéir à la loi de la fréquentation scolaire. Le moins que vous puissiez faire, c'est de permettre à ces enfants de voyager dans les autobus, comme ils le faisaient dans le passé, jusqu'à ce que vous trouviez une solution.

Ce qui m'a poussé à vous écrire cette lettre, Monsieur le Premier Ministre, c'est un article qui a paru dans un des journaux locaux en date du 6 janvier. L'article affirme que vous avez dit que le sujet en litige est légalement sous considération par le Département d'Education quant à la marche à suivre. Vous devez vous souvenir que ces parents ont écrit une lettre à M. McLean le 7 novembre, l'informant de leur décision. Tous deux nous avons reçu une copie de cette lettre. M. McLean accusa réception de cette lettre, mais ce fut tout. Il refusa de recevoir une seconde lettre de la part des familles concernées et jamais il n'a répondu à leurs appels téléphoniques.

Etes-vous sérieux quand vous espérez que le public croira qu'il faut un temps aussi long pour étudier un sujet de cette importance? Le Département d'Education en a entendu parler dès le 7 novembre. J'ai demandé au Procureur général d'agir dès le début de décembre. Sûrement le temps n'a pas manqué pour étudier cette question.

Non, Monsieur le Premier Ministre, ce n'est pas assez. Au nom du "fair play", au nom de la justice, je demande que vous voyiez à ce que ces enfants retournent en classe immédiatement.

Sincèrement vôtre,

L.-L. Desjardins, M.A.L.,
St-Boniface.

Copies conformes à la Presse, Radio, Télévision.

(Traduction de La Liberté)

Les catholiques à Hong-Kong en Chine

HONG-KONG — Au cours de ces dix dernières années, le nombre des catholiques de Hong-Kong a augmenté de 157,531 âmes pour atteindre un total de 205,791 sur une population globale de 3,390,000 habitants. En outre, à la fin de 1963, 15,791 catéchumènes se préparaient au baptême.

Prince-Albert

Chez les Guides

L'équipe de premiers soins de l'Ambulance St-Jean a présenté des certificats aux membres de la Compagnie Guide no 3 de la paroisse du Sacré-Coeur, qui passèrent leur cours avec succès. Mme Hazel Brown était l'institurice, assistée de Mme Hary Brown.

La cheftaine, Mme F. Dunn, distribua les certificats aux guides méritantes dont les noms suivent, par ordre alphabétique: Sharon Asby, Estelle Blain, Pat. Duffy, Barbara Dunn, Louise Duval, Lucille Dansereau, Lillian Donahue, Simone Fournier, Pauline Gareau, Elaine et Louise Gaudet, Heather Gaboriau, Carol Ann Johnson, Heather Knoke, Valérie Korycki, Sandra Laliberté, Suzette LeFrancois, Marlene Lefèbvre, Connie Montour, Diane O'Connell, Lucille Pagé, Paulette et Suzanne Pelletier, Mlles Charlotte Prince et Adèle Saulnier, O.M.M.I.

Mme G. Pelletier, présidente du Comité des Guides, et Mme Thérèse Johnson, ex-présidente, préparèrent le thé qui fut servi après la présentation. Mme Mae Mullins, commissaire de Guides, et la cheftaine Mary Budd furent les hôtes d'honneur. Vingt des mères des Guides étaient aussi présentes.

Cinq autres Guides furent les invitées pour la séance du soir qui eut lieu à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Tandis que les mères servaient le thé, l'assistante Charlotte Prince dirigeait les chansons folkloriques. Le tout se termina par les "vêpres" et la "totemisation".

Çà et là

Quatre Oblates Missionnaires de Marie Immaculée de cette ville, Mlles Hélène Fortier, Colette Champagne, Charlotte Prince et Adèle Saulnier, sont revenues enchantées de leurs vacances de Noël et du Jour de l'An à Winnipeg et St-Boniface. Après quelques jours d'études et d'autres activités sociales, elles passèrent quelques jours en visite dans leurs familles et chez leurs autres parents et amis.

Salon funéraire

Le salon funéraire Dalziel, fondé depuis 1917 est maintenant sous la nouvelle gérance de MM. D. J. McLaurin et H.-R. Boucher et sera connu sous le nom de Prince Albert Funeral Home.

M. McLaurin est originaire de Abbey, Sask. Il fit ses études secondaires à Saskatoon puis travailla à Gravelbourg et Ponteix avec le Département d'Agriculture. En 1956, il commença son entraînement dans l'embaumement et obtint son certificat d'embaumeur de l'Université de la Saskatchewan. Il est directeur de pompes funèbres dans cette ville depuis huit ans. Il est marié et a un enfant.

M. Boucher est né à St-Louis, où il fit ses études. Il fut enrôlé deux ans dans l'Armée canadienne après quoi il fréquenta l'Institut Pédagogique de Saskatoon et enseigna pendant un an. En 1948 il fit ses débuts dans les pompes funèbres. Il mérita son certificat d'embaumeur qualifié deux ans plus tard et exerce depuis lors sa profession à Prince-Albert. M. Boucher est père de deux enfants.

Ponteix

Mlle Irène Lasanté est maintenant employée à la Banque Royale du Canada à Ponteix, depuis le 6 janvier.

M. et Mme René Legault recevaient la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Denis Boire et Marcel Hollebeke, de Gravelbourg, le Jour de l'An.

M. et Mme Albert Provençal, et M. et Mme Roland Cloutier Mlles Alice et Rolande Provençal passèrent Noël chez M. et Mme Lionel Bourgeois, à Gravelbourg.

Le 1er janvier, MM. et Mmes Bourgeois et Léo Bouvier et leurs familles, de Gravelbourg, étaient chez leurs parents, M. et Mme A. Provençal.

M. et Mme George Lorenz, de Calgary, Alta, ont passé la semaine de Noël chez leurs parents, M. et Mme Benoit Cloutier.

Les meilleurs souhaits de bonne santé à Mme Peter Kouri qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le 31 décembre.

M. le Dr et Mme Jos. Strohhoffer ont passé Noël à Saskatoon avec leurs enfants. M. Joseph Strohhoffer, fils, du séminaire d'Ottawa, Ont., passait le Jour de l'An avec ses parents, à Ponteix.

M. P. Thibault et Mlle Laurette Benjamin, de Saskatoon, étaient à Ponteix pour le Jour de l'An.

M. et Mme René Boucher ont passé le Jour de l'An chez leur mère, Mme Irma Privé, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Chabot.

M. Hector Levasseur, de Victoria, C.-B., a rendu visite à ses parents, M. et Mme Armand Levasseur, durant la semaine du Jour de l'An, tandis que son épouse visitait ses parents, à Ottawa.

Le 2 janvier, Mme Annette Stringer recevait la visite de M. et Mme Gérard Desjardins, d'Edmonton, Alta, M. et Mme E. Chicoine, de Storthoaks, et M. et Mme Jack Rennie, de Wainwright, Alta.

Mme Céline Douville a passé Noël avec ses enfants, M. et Mme Robert Angus, à Hazenmore, et le Jour de l'An chez M. et Mme Médelger Chabot, à Ferland.

M. et Mme Lionel Jeanson et leur famille, de Val Marie, ont visité M. et Mme Gérard Carignan. Ces derniers recevaient aussi M. et Mme Albert Carignan, de Natal, C.-B., pendant les Fêtes.

Mlle Eunice Charney et M. Dale Schribben, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Alfred Thibault.

M. et Mme Paul Thibault et leur famille, de Moose Jaw, ont visité Mme Zéphirine Thibault et M. et Mme Alfred Thibault.

M. Laurent et Mlle Irène Thibault ont passé quelques jours avec leur frère, Patrice, à Saskatoon, à la fin de décembre.

M. et Mme Alfred Thibault ont visité des amis à Rosetown en conduisant leur fille, Irène, pensionnaire au couvent de cet endroit.

M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gérald, de Wainwright, Alta, sont arrivés le 31 décembre pour passer trois jours chez M. et Mme Achille Stringer. Ils ont aussi visité leurs grands-parents, M. et Mme J.-E. Verret.

Etaient en visite chez M. et Mme M.-A. Cyrenne: leurs enfants, M. et Mme Lionel Cyrenne et leur bébé, de Lloydminster, Alta, leurs neveu et nièce, M. et Mme Ernest Bonneville, et leurs deux enfants, de Fairholme, Sask., M. et Mme Roméo Cyrenne, de St-Boniface, et M. et Mme Robert Cyrenne et leur famille, de Regina.

M. et Mme Alex. Vernette et leur petit Michel sont partis le 16 décembre pour Windsor, Ont., où ils s'achetèrent une voiture. Ils ont visité Windsor, Toronto, Detroit, etc. En revenant, ils se sont arrêtés chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme George, à Bellegarde.

M. Louis Forget, qui est à construire la maison de M. et Mme Cafferty, a passé Noël à Regina avec son épouse et la famille Jos. Riffel.

Mme Aurore Perreault est partie le 29 décembre pour passer deux semaines avec ses fille et gendre, M. et Mme Antonio Cyr, à La Broquerie, Man. Elle accompagnait M. et Mme Charles Cyr et M. Guy Fournier, qui étaient venus visiter des parents.

M. et Mme René Dureault ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Léo Dureault, de Ponteix, et M. et Mme Emile Thibault, d'Aneroid.

M. Armand St-Cyr, de Vancouver, C.-B., a passé quelques jours à visiter la parenté. Son père, M. Donat St-Cyr, qui avait passé quelque temps à Ponteix, l'a accompagné à son retour, ainsi que M. Aldima Lalonde.

M. Roméo St-Cyr suit un cours de service en télévision à l'école technique de Regina.

Mme Marie Lamotte, de Redvers, passe quelques semaines avec sa soeur, Mme Henri Legros.

Mme H. Legros, ses fils, Georges et Laurent, et Mme Marie Lamotte, ont passé le jour des Rois avec MM. et Mmes Camille et François Legros et Agénor Bédard.

Le dimanche 12 janvier, à l'occasion de la fête de la Ste-Famille, il y eut à 3 h. p.m., bénédiction des enfants suivie de la consécration des familles à la Ste-Famille devant le St-Sacrement exposé.

Coderre

Çà et là

Le dimanche 12 janvier, fête de la Ste-Famille eut lieu la bénédiction des enfants de la paroisse, et chaque enfant reçut un souvenir de la Ligue des Femmes Catholiques. Le même soir ces Dames ont eu leur bonspiel annuel suivi d'un souper et d'une soirée récréative chez leur présidente, Mme Lester Kinch.

Sont venus dans leur famille à l'occasion des Fêtes: Elaine Lebrun et Marielle Beaudette, de Regina, ainsi que M. et Mme Gilbert Gaucher, M. et Mme Lucien Peltier, les familles Edgar et Olivier Gaucher, de Moose Jaw, M. et Mme Bill Terry, de Regina, et Richard Bourget.

Mariage Yohemas-Gaucher

Le 28 décembre en l'église St-Charles, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, bénissait le mariage de Mlle Dianne Gaucher, fille de M. et Mme Emile Gaucher, à M. Edward Yohemas, d'Edmonton, Alta.

La mariée fit son entrée au bras de son père; elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie avec une courte traîne. Son voile était retenu par un diadème de pierres du Rhin. Son bouquet était de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient deux amies de la mariée, Mlles Yvette Rioux, de Regina, et Iris Sawyshin, de Calagry, Alta. Toutes les deux avaient des robes identiques en velours rouge; leurs bouquets se composaient de myosotis blancs. Les garçons d'honneur étaient les deux frères du marié, John et Kenneth, d'Edmonton, Alta.

Une réception eut lieu à la salle Légion, où un souper fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques à environ 80 invités. M. Lionel Coderre agissait comme maître de cérémonies, et M. Albert Gaucher proposa le toast aux mariés. Les pères des deux époux ainsi que le parrain de la mariée, leur souhaitèrent beaucoup de bonheur, et M. le curé fit un petit discours. Le maître de cérémonies lut plusieurs télégrammes envoyés par des parents ou amis absents. Les invités venaient d'Edmonton, Regina, Calgary, Gravelbourg et Moose Jaw.

Une soirée dansante termina la journée. Une semaine plus tard, une autre réception avait lieu à Edmonton, Alta, chez les parents du marié.

A leur retour d'un voyage de noces à Regina et Banff, Alta, les nouveaux époux résideront à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. M. Yohemas est un opérateur de radio. De sincères voeux de bonheur les accompagnent.

Nouvelles stations de radar lourd dans les provinces des Prairies

OTTAWA — L'ouverture de nouvelles stations de radar lourd, dans les provinces des Prairies, au début de l'année 1964, permettra de fermer certaines sections de la ligne Mid-Canada situées au nord de cette dernière.

Les nouveaux radars à longue portée de l'Ouest sont situés à Dana et à Yorkton, en Saskatchewan, à Gypsumville, au Manitoba, à Penhold, en Alberta, et à Alask sur les limites de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ils ont été construits en vertu d'accords de partage des frais conclus entre le Canada et les Etats-Unis.

Les stations directrices de secteur de la ligne Mid-Canada à Dawson Creek en Colombie-Britannique, Stoney Mountain en Alberta, ainsi qu'à Cranberry Portage et à Bird au Manitoba, seront fermées en même temps que leurs installations Doppler. La portée des nouveaux radars s'étend au-delà de la couverture antérieure assurée par les sections de la ligne Mid-Canada qui seront fermées. De plus, quelques installations Doppler, qui se trouvent à l'extrémité est de la ligne Mid-Canada, et qui font double emploi avec d'autres radars de la côte du Labrador, cesseront de fonctionner.

La fermeture des stations en question de la ligne Mid-Canada, qui aura lieu le printemps prochain, doit permettre de réaliser des économies d'envison 6 millions de dollars par année.

Bellegarde

Ça et là

La première soirée paroissiale aura lieu le dimanche 19 janvier avec le groupe de M. Louis Perreaux en charge.

Ce soir (17 janvier) à 8 h. aura lieu, au Centre paroissial, la première réunion de Foyer-Ecole de la saison. Que tous les parents se fassent un devoir d'y assister.

A toutes les deux semaines, sous la direction de Mme Savoie, a lieu le Cercle de couture pour les missions. Plusieurs dames se font un plaisir d'aider une si belle oeuvre.

M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Rosario Poirier.

Mlle Alma Gervais a passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais.

M. et Mme Albert George ont passé le Jour de l'An chez leurs fille et gendre, M. et Mme John Mate, d'Edmonton, Alta.

M. Aurèle Moreau est parti suivre un cours commercial à Winnipeg, Man.

Titanic

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Fiolleau, M. et Mme Earl Pampu et leur fils, ainsi que M. John Pampu, ont fait un beau voyage en automobile en Ontario; ils visitèrent M. et Mme Marcel Laprairie et leur famille à Sudbury, ainsi que M. et Mme Joseph Rio à Camp Borden, et assistèrent aussi à une joute de hockey à Toronto.

Mlle Agathe Mercereau a maintenant un emploi à Prince-Albert.

M. et Mme R. Fiolleau sont allés à Prince-Albert visiter M. et Mme D. Forseille.

Voici les noms des personnes de l'extérieur qui sont venues visiter des parents et amis durant les fêtes de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme Olivier Boyer et MM. Lionel Fiolleau et Robert Richard, tous de Prince George, C.-B., M. et Mme Peter Brown, de Birch Hill, M. et Mme Norman MacLean et leur famille, de Regina, M. et Mme Aimé Mercereau, M. et Mme Charles Dumais et leur fille, Mme Charles Boyer, et sa fille, ainsi que Mme Marie MacLean, tous de Duck Lake, chez M. et Mme Marius Fiolleau; MM. et Mmes Jean et Maxime Fiolleau, ainsi que M. et Mme Georges Gauthier et leur famille, de Duck Lake, M. et Mme Joseph Mariani, de Saskatoon, M. et Mme Raymond Piché et leur famille, de Carlton, et M. et Mme M. Kuziak et leur famille, de Bellebutte, chez M. et Mme Marcel Fiolleau; Mlle Blanche Duinat, de Montréal, chez MM. Louis et Jean Duinat et les familles Marcel Fiolleau et Paul Mariani; M. et Mme J. Mariani et leur fille, chez M. et Mme Paul Mariani; M. et Mme Arthur Forseille et leurs fillettes et M. et Mme Paul Fiolleau, tous de Duck Lake, chez M. et Mme Arsène Fiolleau; Mlle Suzanne Rio et Mme Henri Pailer, toutes deux de l'Alberta, chez leurs parents, M. et Mme B. Rio, et leur frère, Armand; M. Claude Mercereau, de Likely, C.-B., et Suzanne Mercereau, de Prince-Albert, M. et Mme Henri Leduc et leur famille, de Carlton, et Mlle Anita Pelletier, de Duck Lake, chez M. et Mme Arsène Mercereau; Mlle Anita Pelletier a aussi visité la famille Laurent Delisle; Mlle Elaine Arcand, de Saskatoon, M. et Mme R. Paul et L. Baribeau, de Duck Lake, chez M. et Mme B. Arcand.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

Notre première assemblée de l'année 1964 eut lieu dans le nouveau centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, à Regina, le 17 janvier au soir.

L'école Mathieu, qui est un cadeau du Conseil Langevin à la paroisse, sera désormais le centre de nos activités colombiennes, et nous en sommes très fiers.

Les membres du Conseil qui ont organisé et participé aux nombreuses activités du mois de décembre, et en particulier à notre déjeuner-communion à l'hôtel Kitchener, à la distribution de douceurs aux enfants malades à l'hôpital des Soeurs Grises, ainsi qu'à la matinée de Noël pour nos enfants, méritent tous d'être félicités et complimentés.

Il en est de même aussi pour tous les frères qui ont aidé au déménagement de la paroisse, la veille de Noël. Bravo! les gars, un plus bel esprit de coopération et de fraternité se voit rarement de nos jours.

Nous avons plusieurs problèmes épineux à résoudre à la prochaine assemblée, alors tâchons d'y venir tous et de participer aux délibérations. Rappelons-nous que celui qui n'assiste pas à une assemblée de son Conseil, accepte automatiquement toutes les décisions prises par les membres présents.

Au plaisir de vous revoir.

BATISTE.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Lafond-Gaudet

Le lundi 30 décembre 1963, les familles Alfred Gaudet et Lucien Lafond se réunissaient au complet à l'occasion du mariage de Mlle Marguerite Gaudet à M. Léo Lafond, de Léoville.

La mariée, ravissante dans sa longue robe blanche, fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. M. Lucien Lafond accompagnait son fils, Léo.

M. l'abbé Luc Gaudet, frère de la mariée, bénit l'union et célébra la messe nuptiale à leurs intentions. Un autre frère de la mariée, Paul, accompagné de son cousin, Cyril Gareau, servait au choeur.

Quelques membres de la chorale de la paroisse, ainsi que M. Gérard Lafond, frère du marié, exécutèrent de beaux cantiques durant la messe.

Les filles d'honneur, Mlles Léontine et Anne-Marie Gaudet, soeurs de la mariée, étaient vêtues de robes bleu pâle identiques. Elles étaient accompagnées de M. Maurice Lafond, frère du marié, et de M. Louis Cyr, de Debden. M. Simon Gaudet, frère de la mariée, agissait comme huissier.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un dîner fut servi à 75 personnes chez les parents de la mariée. Au cours du repas, M. l'abbé Luc Gaudet proposa le toast à la mariée. Le marié y répondit en termes appropriés. M. Raymond Marcotte, gérant du poste CFNS, et M. Gérard Audette, secrétaire de l'ACFC, tous deux anciens patrons de la mariée, offrirent leurs voeux et firent l'éloge de celle-ci.

A tour de rôle, quelques invités égayèrent la réception par des chants de circonstance.

Le soir, un délicieux souper fut servi chez les parents du marié. Une soirée dansante eut lieu dans la salle de Léoville.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux qui résideront sur leur ferme à Léoville.

Ça et là

Meilleurs voeux à M. J.-Baptiste Duval, dont le mariage à Mlle Lucille Vandale eut lieu le 28 décembre en la paroisse de St-Louis.

M. Jacques Gaudet est allé à Port Alberni, C.-B., assister au mariage de son fils, Félix, à Mlle Ginette Painchaud, le 28 décembre. M. J. Gaudet était accompagné de sa fille, Jocelyne; ils ont visité des parents à Maillardville et Victoria, C.-B.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, on remarquait les visiteurs suivants: la famille Laurent Gareau, de Bonnyville, Alta; MM. et Mmes Adélard et Léonard Langlois, de Bellsite, Man.; M. Henri Gaudet, de Le Pas, Man.; M. Florent Grenier, de Maillardville, C.-B.; M. Nestor Gaudet, de Peace River, Alta.

Baptêmes

Le 19 octobre: Napoléon-Xavier, fils de M. et Mme Xavier Gareau. Parrain et marraine, Denis et Elise Gareau.

Le 9 novembre: Joseph-Edmond-Alexandre, fils de M. et Mme Denis Gaudet. Parrain et marraine,, M. et Mme Edmond Gaudet.

Le 19 décembre: Jeannette-Laurence, fille de M. et Mme Jean-Paul Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gareau.

Gravelbourg

Dons de la Fraternité

La Fraternité Française de la province de Québec annonce dernièrement qu'en 1963 la souscription annuelle fut de $60,000. Les quatre postes de radio française de l'Ouest, St-Boniface, Gravelbourg, Saskatoon et Edmonton, recevront un don de $10,000 chacun. Le collège de Gravelbourg recevra $1,000, St-André de North Battleford, $2,000, et le collège Notre-Dame de Prince-Albert, également $2,000.

Statistiques

Voici quelques statistiques de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de Gravelbourg. Cent une personnes (enfants et adultes) ont quitté la paroisse au cours de l'année qui vient de s'écouler, dont 26 décès. En revanche, 115 autres y sont arrivées et ont décidé d'y rester. A ce chiffre on peut ajouter 55 nouveau-nés. Ce qui donne un gain de 69 personnes. Il y eut 26 mortalités en 1963, soit 12 de plus qu'en 1962. Il y eut 14 mariages, le même nombre qu'en 1962. Des 14 mariages contractés en 1963, six couples élirent domicile dans la paroisse.

Cadillac

Va-et-vient

M. et Mme André St-Jacques et leur fille, Jody, sont revenus de Saskatoon, où M. St-Jacques a suivi un cours de deux mois en mécanique, à l'Université.

Mlles Yvonne, Viviane, Lucienne, Rose-Marie et Laurette Laceille ont passé les Fêtes chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Denis Duclos, du Manitoba, ont visité la famille Marcel Duclos.

M. et Mme Edgar Bédard, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme Agénor Bédard.

Funérailles à Willow-Bunch de Mlle Estelle Rainville

WILLOW-BUNCH — Le vendredi 27 décembre, à 10 h. a.m., eurent lieu les funérailles de Mlle Estelle Rainville, décédée subitement à Gravelbourg le lundi matin 23 décembre, à l'âge de 44 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Roy, de Ponteix, assisté de MM. les abbés D. Dugas, de Gravelbourg, et Lucien Rodrigue, de St-Victor.

La dépouille mortelle fut exposée à l'arrière de l'église une heure avant l'heure du service, des prières ayant été récitées au salon mortuaire Ross, d'Assiniboia.

M. Marcel Moor, de Gravelbourg, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Jos. Gareau, Charles Mathieu, S. Beausoleil, Ovila Lespérance, Philippe Lalonde et M. Pellerin. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil quatre soeurs, Marie (Mme Donat Joyal), de Willow-Bunch, Alice (Mme Picard), de Montréal, Betsy (Mme Cullen), de Weyburn, et Lucie (Mme Welsh), de Montréal, Qué.; deux frères, Alfred, de Willow-Bunch, et Marcellin, de Wainwright, Alta.

Mlle Rainville, fille de feux M. et Mme Carl Rainville, est née à Willow-Bunch et fit ses études au couvent de Willow-Bunch. Elle se dépensa comme garde-malade dévouée à l'hôpital local pendant quelques années, à Ponteix, 10 ans et à Gravelbourg, six ans, soit jusqu'à sa mort.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles, quatre religieuses de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, le R. P. M. Charest, O.M.I., aumônier de ce même hôpital, MM. les abbés L. Poulin, de Lisieux, et R. Ducharme, de Gravelbourg, M. et Marcel Moor et Mme Bernard Bourgeois, de Gravelbourg, et autres amis de Gravelbourg et Assiniboia.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Rainville remercie tous ceux et celles qui l'ont aidée, d'une manière ou d'une autre et qui lui ont offert leur sympathie à l'occasion de ce deuil si cruel qui vient de la frapper.

Va-et-vient

Sont venus passer le congé des Fêtes chez leurs parents: M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, chez M. et Mme Pierre Campagne; M. et Mme Louis Fortier et leurs six enfants, de Midale, chez M. et Mme Gédéon Boisvert; M. Lambert et sa fille, de Cadillac, chez Mme E. Fontaine; M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, et M. et Mme Georges Colpron, d'Edmonton, Alta, chez M. et Mme Albert Martin; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, et M. et Mme René Fauchon, de Ferland, chez les familles Rodrigue et Champigny; Mme Gosselin et ses enfants, de Regina, chez sa mère, Mme Rosina Balaux; Mlle Gabrielle Granger, de Winnipeg, Man., chez des parents et amis; Mlles Colette Lemieux et Jacqueline Duperreault, institutrices à Lethbridge et Medecine Hat, chez MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault; M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, ainsi que M. et Mme Armand Laberge et quatre de leurs enfants, de Moose Jaw, chez M. et Mme Lucien Couture; MM. et Mmes Robert Langlois et Victorien Rondeau et leurs familles, de Moose Jaw, chez des parents et amis; M. Albert Rodrigue, de Sudbury, Ont., et M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, chez M. et Mme Roméo Rodrigue.

Mme W. Winslow alla passer le temps des Fêtes chez ses filles, Gabrielle et Juliette (Mmes Fafard et Lindstrum) et leurs familles, à Stoughton et Hume; elle revint à Willow-Bunch avec ses deux petites-filles, Marguerite et Pauline Fafard, gardes-malades à Moose Jaw.

M. et Mme Jos. Duperreault, de Zenon Park, sont venus visiter leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Arthur Rainville, Antonio Fiset et Adam Dosch.

M. et Mme Lucien Couture ont passé le jour de Noël chez leurs filles, à Moose Jaw.

M. et Mme Paul Lapaire ont passé le jour de Noël chez leurs filles, Mme J. Justice et Jeanne, à Regina. Cette dernière revint avec eux passer quelques jours à Willow-Bunch.

M. et Mme Alphonse Lafrenière et leur fille, Lucille, ont passé le jour de Noël chez M. et Mme Gérard Lalonde, à Moose Jaw.

M. Alfred Rainville fut transporté par avion à l'hôpital de Regina, à la fin de décembre, ainsi que M. Oscar Montgomery.

M. Donat Joyal alla passer quelques jours à Regina pour examens médicaux; ses fille et gendre, M. et Mme Bekar, d'Edmonton, Alta, l'ont conduit à Regina.

M. Aurèle Benoit, de Vancouver, C.-B., est venu visiter sa mère, Mme Emile Benoit, patiente à l'hôpital local, et sa soeur, Mme E. Beattie, ainsi que son père, M. Emile Benoit. Il vit aussi sa soeur religieuse, la Rév. Sr Marie-Emélia, F.d.l.C., de St-Malo, Man., qui est venue visiter sa mère à l'hôpital.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Emile Giraudier à la naissance d'un fils né le 27 décembre à l'hôpital local.

Décès

Mme Cordélia Cayer (William) est décédée au Foyer d'Youville de Gravelbourg, le samedi matin 11 janvier, à l'âge de 95 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 13 janvier à Willow-Bunch.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Marcelin

Çà et là

Le jeune Emile Grenier (11e année), fils de M. et Mme Simon Grenier, s'est vu obligé de s'absenter de l'école, s'étant blessé le pied avec une hache en travaillant au bois.

M. Florent Bilodeau, de Debden, en route vers l'Université de Saskatoon, s'est arrêté pour une courte visite à une parente et à une ancienne institutrice.

M. Alfred Despins, trouvé inconscient et pieds et mains gelés près de Parkside, à la suite d'une panne de moteur, est hospitalisé à Saskatoon.

M. et Mme Leslie Higgins (née Florence Marion) et leurs deux filles, de Fort William, Ont., passèrent les premiers jours de 1964 chez leurs parents, M. et Mme Adélard Marion.

M. et Mme Adélard Marion se rendirent à St-Jean-Baptiste, Man., pour les funérailles de leur beau-frère, M. Arthur Filion, de St-Boniface, époux d'Eugénie Marion.

Le Pape a visité la cabine de pilotage

ROME — Le capitaine Giamario Zuccarini, le pilote de l'aérobus DC-8 qui a conduit le pape Paul VI en Terre sainte, a raconté qu'au début de son voyage, le Saint Père s'est présenté dans la cabine de pilotage.

L'aviateur a révélé que ce fut pour lui, les moments les plus mémorables de ce voyage.

Le Souverain Pontife lui a demandé s'il pouvait saluer à la radio les huit réactés de l'aviation italienne qui ont escorté l'aérobus jusqu'à l'extérieur du territoire italien.

Le capitaine Zaccarini a raconté qu'il a remis des écouteurs au Saint Père et celui-ci a pu offrir ses remerciements aux pilotes d'escorte et leur donner sa bénédiction.

Carlton

Réunion et réception

Les Dames d'Autel ont eu leur réunion et leur réception de Noël le 11 décembre, chez Mme Nick Zadorozny. Il y eut d'abord l'élection d'une nouvelle secrétaire; le nouvel exécutif se compose comme suit: présidente, Mme Edith Baynton; vice-présidente, Mme Margaret Billesberger; secrétaire, Mme Irma Mercereau.

La soirée qui réunissait 21 membres s'est passée à exécuter des jeux et à échanger des cadeaux de Noël. A minuit, les hôtesses, Mmes Jean Zadorozny, Louise Robin, Leona Samietzki et Rosella Crowe servirent un repas savoureux. Grand merci à toutes ces bonnes dames.

Messe de minuit

L'église était bien remplie de paroissiens, amis et plusieurs visiteurs pour la messe de minuit chantée par M. l'abbé Louis Leclerc, curé. La messe ordinaire fut chantée par le choeur de chant, et plusieurs cantiques en français et en anglais furent exécutés pendant les deux messes qui suivirent. Mme Lucien Piché touchait l'orgue.

Concert de Noël

Le dimanche 22 décembre, un concert de Noël dirigé par Mmes Lucien Piché et Philippe Pajot et exécuté par tous les enfants de la paroisse eut lieu dans la salle de Carlton. Le programme, composé de chansons, récitations, petites pièces, musique et chants et enfin de la scène de la Nativité fut très bien rendu.

Ensuite, le Père Noël fit sa visite, apportant à chacun des 66 élèves de la paroisse un joli cadeau et un sac de bonbons.

Visiteurs

M. le curé reçut la visite du R. P. S. J. Razynski, curé de St-Marc de Prince-Albert, M. Antoine Desmarais, un ancien paroissien de Cut Knife, Joseph Vermette et Vernon Regnier, de St-Louis.

Sont venus en vacances de Noël chez leurs parents respectifs: Mlle Lucille Leduc, d'Edmonton, Alta, et M. Raymond Leduc, de l'Université de Saskatoon; M. Denis Bienvenue, de Toronto, Ont.; M. Lucien Piché, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; M. et Mme M. Kuyzk, de Belbutte; Mlle Cécile Pajot, T. McLaughlin et son frère, Dennis, d'Edmonton, Alta, et Mme Irving Feader, de Big River.

MM. et Mmes Auguste et Jean Robin, Johnny Baynton et Philippe Pajot, ainsi que Mlles Lucille Leduc, Cécile et Lorraine Pajot et T. McLaughlin ont assisté au mariage Bergot-Leray et à la réception à St-Brieux.

M. et Mme Johnny Baynton et leur famille ont passé une semaine de vacances chez les parents de Mme Baynton, à Killarney, Man.

Vawn

Décès

Le samedi 4 janvier avait lieu les funérailles de M. Lloyd Weber, de cette paroisse, décédé à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, le 1er janvier, après une longue maladie. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé G. Aumont, curé, assisté du R. P. Gérard Lassonde, O.M.I., de Bonnyville, Alta, et de M. l'abbé G. Pouliot, de St-Louis, comme diacre et sous-diacre.

Etaient présents au sanctuaire: M. l'abbé J.-A. Desrosiers, d'Edam, le R. P. A. Girard, O.M.I., de Jackfish, et M. l'abbé D. MacGillivray, de Saskatoon.

Les porteurs étaient MM. Alvin et Edouard Ste-Marie, cousins, Henri Blais, Clarence Laclare, George McCaffrey et W. Blanchette. Le R. P. G. Pouliot portait la croix. Les servants étaient Claude et Garry Blanchette. MM. Charles Jullion et Fred Blanchette agissaient comme huissiers.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, un fils de 3 ans, une fillette de 2 ans, ses parents, M. et Mme Dave Weber; trois frères, Léonard, Bill et John, de Vawn; deux soeurs, Kathleen (Mme Jack Abbot), de North Battleford, et Marlene (Mme Paul Dion), de Hardisty, Alta.

M. Weber naquit le 16 septembre 1932 à Vawn. Il résida sur une ferme à deux milles du village, et en 1959 épousait Mlle Shirley Philips, d'Edam.

Après les funérailles, un repas fut servi dans la salle par les dames de la paroisse aux parents et amis venus de loin.

Remerciements

La famille Weber désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de sa grande épreuve.

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le mardi 8 janvier, avec le directeur, M. l'abbé G. Aumont, et 11 membres présents.

Après la lecture des minutes, de la correspondance et des rapports des différents comités, la présidente, Mme Higgins, demanda d'offrir des prières spéciales pour l'Unité chrétienne durant la Semaine pour l'Unité, du 18 au 25 janvier.

$10 ont été envoyés au "National Scholarship" et $5 à l'hôpital Saskatchewan; une boîte de linge sera envoyée à l'orphelinat de Prince-Albert et un colis à l'hôpital mental.

Un film, "So Dear To My Heart", sera présenté dans la salle de Vawn le dimanche 26 janvier. Les profits iront aux oeuvres charitables, comme la Caisse de bienfaisance. Le prix d'admission est de 50 cents pour les adultes et les élèves de l'école secondaire, et de 25 cents pour les élèves de l'école élémentaire.

Une messe a été offerte pour le repos de l'âme de M. Lloyd Weber.

Bon nombre ont écouté l'émission radiophonique "Human Rights And Christian Education", du 7 janvier, et l'ont trouvée très intéressante. L'autre émission aura lieu le 21 janvier.

La réunion se termina par les prières de la Ligue et la bénédiction du directeur. Un goûter fut servi par Mmes A. et F. Blanchette.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent: Gilles Lajeunesse, de Debden, Roland Marcotte, de North Battleford, Anastase Rivard, de Vonda, Paul Carrobourg, de Gravelbourg, et Ernest-Pierre Buissé, de Redvers.

Vonda

Soirée radiodiffusée

Une soirée récréative organisée par le poste CFNS et enregistrée sur ruban sonore, eut lieu chez M. et Mme Fernand Denis au début du mois de décembre. Les soirées de ce genre sont offertes spécialement pour les jeunes Canadiens français. Félicitations à CFNS.

Baptêmes

Léo-Joseph-Edouard, fils de M. et Mme Paul Loiselle, né le 2 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Boutin, de Debden, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 décembre, Elaine, fille de M. et Mme John Pape. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 novembre: Jacqueline-Maria-Muriel, fille de M. et Mme Ernest Beaulieu. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 décembre: Viviane-Marielle, fille de M. et Mme Thuribe Bussière. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Pouillant, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Steve Willett, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Matt Grischuk, passèrent Noël à Regina chez leurs enfants, M. et Mme Bill Willett.

M. et Mme Zénon Lepage et leurs filles, Lucille, Yvette et Marie-Rose, MM. et Mmes Louis Lepage, de Saskatoon, et Marcel Simonot, de Prince-Albert, se rendirent au mariage de M. Albert Lepage, à St-Malo, Man. Celui-ci a épousé Mlle Dolorès Gosselin. Les meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple.

M. et Mme Aimé Beaulieu, de Tim Bar, C.-B., ainsi que M. et Mme Ronald Préfontaine, de Saskatoon, visitaient leurs parents, M. et Mme Philippe Bussière.

Etaient en visite durant les Fêtes chez leurs parents à Vonda: M. et Mme Gédéon Chalifour, leur fille, Aline, et leur nièce, Louise Poulin, MM. et Mmes Paul et Alcide Bussière et leurs enfants, de Terrace, C.-B., chez M. et Mme L. Bussière, ainsi que leur fils, Conrad, étudiant à l'Université d'Ottawa, et M. et Mme Armand Bussière, de Saskatoon; Rosaire et Edmour Denis, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Fernand Denis; M. Philippe Denis chez M. et Mme Gustave Denis; Mlle Liliane Bussière, employée à l'hôpital de Zenon Park, chez M. et Mme Rosaire Bussière; M. et Mme Joseph Bussière et leurs enfants, de Zenon Park, Mlle Léa Bussière, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Henri Dionne et leurs enfants et M. et Mme Alfred Bussière, de Saskatoon, chez M. et Mme André Bussière.

Domremy

Visiteurs aux Fêtes

Les étudiants qui vinrent dans leurs familles pour les Fêtes sont: Alain Neault, du collège de Gravelbourg; Gérald Guillet, Léo Kuppenbender, Gustave Hamoline, Arsène Billo et Robert Roy, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; les enfants de M. et Mme Arthur Casavant, du couvent de Duck Lake; Mlle Jeannette Mareschal, de l'Institut de la Providence de Prince-Albert; Mlle Colette Mareschal, MM. Denis Baudais et Raymond Boutin, de l'Université de Saskatoon; Mlle Maureen McGrath, de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Parmi les autres visiteurs durant les Fêtes, on remarquait Mlle Thérèse Blérot et MM. Gilles et Jean Blérot, chez M. et Mme Gaston Blérot; M. et Mme Raymond Nallou, chez M. et Mme Julien Georget; Mlle Denise Boutin, les familles Jean Robin, Philippe Pajot, Auguste Robin, de Carlton, Pierre Robin, Clément Bonthoux et Jean-Berchmans Gaudet, de Prince-Albert, chez M. et Mme Armand Boutin; M. et Mme André Casavant, chez M. et Mme Jean Denis; Mme Ménard et M. et Mme Emeril Robert, chez M. et Mme Gustave Baudais; M. Denis Georget, chez M. et Mme Rémi Georget; M. Wallace Héroux, chez M. et Mme Frank Héroux; M. Denis Lavertu, chez M. et Mme Emilius Lavertu; Mlle Irène Casavant, MM. et Mmes Laurent Grimard, Alfred Bussière et Gilles April, chez M. et Mme Ernest Casavant; M. l'abbé André Blondeau et M. et Mme Charles Hannotte et leur famille, chez M. et Mme Paul Blondeau; M. Raymond Mareschal et M. et Mme Maurice Mareschal, chez M. et Mme Robert Mareschal; Mlle Francine Kusch et M. Rupert Kusch, chez M. et Mme Ernest Kusch; MM. et Mmes Léon et Gerry Doucet, chez M. et Mme Arthur Doucet; Mme Albert Kusch, chez ses enfants.

Dames de l'Autel

Le dimanche 12 janvier eut lieu la réunion annuelle des Dames de l'Autel. Le nouveau comité se compose de Mme Ernest Côté, présidente; Mme Jérôme Detillieux, secrétaire; autres membres, Mmes Ernest Casavant, Félix Branger, Gaston Blérot, Emilius Lavertu et Armand Boutin. On organisa un bingo "jackpot" au profit de la paroisse qui commencera à 8 h. 30 p.m. le mercredi 22 janvier. Tous y sont cordialement invités!

Election des syndics

MM. Ernest Côté et Armand Boutin furent élus syndics, remplaçant MM. Félix Branger et Mathias Roy, qui ont généreusement servi leur paroisse durant leur terme de trois ans. Félicitations aux nouveaux syndics!

Saskatoon

Messe de minuit

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens assistèrent nombreux à la messe de minuit. M. l'abbé L. Morand, vicaire, assisté de MM. les abbés Denis Préfontaine et Denis Phaneuf, séminaristes de la paroisse, comme diacre et sous-diacre, chantait la grand-messe. Au choeur, on remarquait MM. les abbés Joseph Strohoffer, séminariste, et Jean Papen, du collège de Prince-Albert, qui donna le sermon de circonstance. Ce fut une cérémonie des plus impressionnantes, dont M. l'abbé A. Ouellet, curé, fut responsable.

La messe fut radiodiffusée sur les ondes du poste CFNS. La chorale entonna le chant sous la direction de M. Raymond Marcotte; Mme Rosaire Turcotte touchait l'orgue.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, dont Mme Henriette Cyr et le jeune Luc Bourgault.

La Rév. Mère Ste-Rosaline, mère-vicaire des Filles de la Providence, est patiente à l'hôpital de l'Université. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Baptêmes

Guy-Henri-Joseph, fils de M. et Mme Roger Marcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Marcotte, grands-parents de l'enfant.

Louis-François, fils de M. et Mme Alfred Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Gisèle-Marie, fille de M. et Mme Adrien Bénard. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lepage.

Clément-Sylvio-Joseph, fils de M. et Mme Armand Bussière. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio April.

Colette-Suzanne, fille de M. et Mme Lawrence Osweiler (née Georgette Billo).

Condoléances

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères condoléances à M. Normand Raymond à l'occasion du décès de son père.

Concert de Noël

A l'occasion de Noël, les jeunes élèves du Jardin d'Enfance ont donné un programme de chants et récitations, sous l'habile direction de leur institutrice, la Rév. Mère Marie-Claire, F.d.l.P. Tous l'encouragent à continuer son dévouement à l'enseignement de la belle langue française.

Va-et-vient

En visite chez M. et Mme Alfred Champagne, M. et Mme Roland Gauthier, Mme E. Gauthier, de La Broquerie, Man., et M. le Dr et Mme Edmour Gaudet, de Prince-Albert.

Bienvenue à M. Jacques Landry, de Sherbrooke, Qué., qui sera employé au poste CFNS.

M. et Mme Henri Marcotte passèrent les Fêtes avec leurs fille et gendre, M. et Mme Gilbert Richard, à Winnipeg.

M. et Mme Edwin Aitrogge et leur famille, de St. Benedict, MM. et Mmes François Normand et Louis Jeanneau et leurs familles, de Prud'homme, passèrent le jour de Noël chez leur mère, Mme Gédéon Masson.

Etait de passage chez Met et Mme Marcel Préfontaine, M. Albert Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, Man., en route vers l'Alaska.

Mlle Claire Picher et M. Raymond Picher, de Joliette, Qué., passèrent les vacances de Noël chez leurs grands-parents, M. et Mme Aimé Loiselle, et leurs oncle et tante, M. et Mme Lionel Loiselle.

Mme Alda Chatelain, de St-Boniface, Man., visite ses filles et gendres, MM. et Mmes Ernest Bourgeault et Lucien Fafard.

M. et Mme Harvey Loiselle, de Prud'homme, et Mme David Campbell et son fils, Mathieu, de Winnipg, Man., visitèrent leurs parents M. et Mme Aimé Loiselle.

M. Ronald Préfontaine, instituteur à Willow-Bunch, et M. Denis Préfontaine, séminariste, passèrent les vacances de Noël avec leurs parents, M. et Mme Théo. Préfontaine.

M. Denis Phaneuf, séminariste à Ottawa, Ont., passa les vacances chez ses parents, M. et Mme Gérard Phaneuf.

M. Paul Sirois recevait tous ses enfants venus pour la bénédiction de famille du Jour de l'An: Me Allyre Sirois, de Gravelbourg, ainsi que MM. Laurent et Donald Sirois.

MM. et Mmes Robert et Léon Lacoursière et leurs enfants, de North Battleford, se réunissaient chez leur mère, Mme Marie-Jeanne Lacoursière, avant son départ avec son frère, M. Armand Blanchette, pour un voyage dans l'Est.

M. et Mme Roland Marcotte et leur famille, de North Battleford, sont venus le jour de Noël pour la réunion de famille chez M. Robert Marcotte.

M. et Mme Raymond Georget se sont rendus chez leurs parents, M. et Mme Ludger Fontaine, à Prud'homme, et M. et Mme Joseph Georget, à Domremy.

M. et Mme Gilbert Richard, de Winnipeg, sont venus pour le Jour de l'An chez MM. et Mmes Henri et Roger Marcotte.

En 1963, il y eut 22 baptêmes à la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, ainsi que cinq mariages, mais aucune funérailles. M. l'abbé A. Ouellet, curé, est assisté le dimanche seulement par M. l'abbé L. Morand.

M. et Mme Raymond Pronovost et leur bébé se sont rendus chez leurs parents à Québec, pour les Fêtes.

M. et Mme Raymond Blanchette et leur fils, Roger, de Los Angeles, Californie, ont visité MM. et Mmes Raymond Marcotte et David Riehl.

MM. et Mmes Guy et Laurent Grimard et leurs enfants se sont rendus chez leurs parents, M. et Mme Victorien Grimard, pour les Fêtes.

Mlles Sylvia et Marilyne Bandet, de l'Institut des Filles de la Providence de Prince-Albert, ont passé les vacances avec leurs parents, M. et Mme Auguste Bandet, ainsi que Mlle Simone Landry, du couvent de Prud'homme, avec sa mère, Mme F. Landry, Mlle Denise Neault, du couvent de Prud'homme, avec ses parents, M. et Mme F. Neault, et M. Louis Nobert, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Nobert.

M. et Mme A. Anderson et leurs enfants, de Wataskiwin, Alta, passèrent les Fêtes avec leur mère, Mme A. Couture, et leur soeur, Mlle Jeanne Couture.

Tous souhaitent la bienvenue dans la paroisse à M. et Mme Georges Paquin. M. Paquin est ingénieur, originaire du Québec.

Radville

Mariage Tien-Bourassa

Le 30 décembre, Mlle Diane-Louise Bourassa, fille de M. et Mme Pierre Bourassa, unissait sa destinée à celle de M. Lloyd Tien, fils de M. et Mme W. Tien, de Wynyard. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Yandeau, assisté de deux enfants de choeur, Renald et Michel Bourassa, frères de la mariée. Mme A. Bouchard, accompagnée à l'orgue par M. A. Pirio, exécuta des cantiques appropriés.

Les filles d'honneur, Mlles Linda Bourassa, soeur de la mariée, Helen Tien, soeur du marié, Connie Mazenc et Maureen Olivier, amies de la mariée, et la petite bouquetière, Lorette Bourassa, portaient des bouquets d'oeillets. Les garçons d'honneur étaient MM. Jerry Tien, frère du marié, Maurice Fradette, Douglas McIntyre et Bud Bell; le petit page, Emile Mazenc, portait les anneaux.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au sous-sol de l'église pour 150 invités. Le toast fut porté aux époux par M. Jerry Tien. Le marié répondit en exprimant ses remerciements en son nom et en celui de son épouse. Une soirée dansante eut lieu à la salle mémoriale. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces. A leur retour ils résideront à Saskatoon.

Visiteurs

M. et Mme J.-L. Tétreault reçurent la visite de leurs enfants de Toronto, Ont., et Regina, ainsi que de leur fille, Antoinette, religieuse à Moose Jaw.

Malades

M. J. Deschambault, Mme C. Marchand, Antonio Bourassa, Mlle Simone Tremblay, M. Louis Colbe et Michel Bourassa sont malades actuellement.



"Le Coin des Jeunes"

Confectionnez une tirelire en polythène

Les bouteilles de polythène contenant des détergents liquides ou des décolorants domestiques font de très jolies tirelires en forme de petit cochon . . . On peut laisser la bouteille dans son état naturel, mais une couche de peinture vaporisée opère une véritable métamorphose. La peinture brillante en aérosol or, argent ou cuivre sèche en un clin d'oeil; on peut donc passer aussitôt à l'étape suivante, la pose des pieds. Quatre gros bouchons feront bien l'affaire; on les colle en place ou on les insère dans les trous taillés dans le polythène à l'aide d'un couteau pointu et bien affuté.

Vient ensuite l'ornementation. Plus elle sera fantaisiste, mieux ce sera car il importe peu que le cochonnet ait une allure naturelle. Le goulot de la bouteille tient lieu de groin; les yeux, la bouche et les oreilles seront en feutre de couleur retenu en place avec du ciment. Si on recherche un aspect plus fini, on entourera de feutre le bouchon de la bouteille et les quatre pieds.

A propos, on fabrique un ciment domestique vendu en petits tubes particulièrement commodes dans les travaux de bricolage délicats.

Partout sur le corps, on collera de petites fleurs découpées dans le feutre. Quant à la queue en tire-bouchon, un nettoyeur à pipe tourné en spirale sera planté dans une perforation pratiquée à l'aide d'un poinçon.

La fente pour déposer les sous sera taillée au couteau en plein centre du dos. Et l'enfant à qui vous ferez cadeau de la tirelire découvrira bien assez tôt qu'il suffit de dévisser le museau pour recouvrer le trésor . . .

Lire pour s'endormir

Combien de gens considèrent la lecture comme un somnifère? Hélas, trop! Ces gens lisent, c'est-à-dire parcourent des yeux, quelques pages d'un livre ou d'une revue à tous les soirs avant de s'endormir, peu importe que le sujet soi intéressant ou ennuyeux Ils ne comprennent ni ne retiennent rien de ce qu'ils lisent.

Pour eux, la lecture est un alignement de mots successifs sans lien ni sens. Ces gens ne cherchent même pas à comprendre. Ils lisent pour s'endormir. Leur décision est prise à l'avance. C'est en pleine connaissance de cause qu'ils agissent ainsi. Ils préfèrent quelques pages de lecture à un cachet pour dormir.

Le plus cruel de la situation, c'est que ces mêmes gens ne sentent aucunement le sommeil les envahir avant d'avoir commencé à lire. C'est la lecture qui est responsable, et non la fatigue. Ce n'est pas comme les tordus de la lecture qui vont lire avec intérêt et passion jusqu'à s'endormir. Non les "victimes" volontaires de la lecture soporifique ne se rendent pas compte des privations intellectuelles qu'elles infligent à leur cerveau.

Il faut que l'énergie dépensée par leurs mécanismes visuels et intellectuels soit considérable pour les plonger aussi rapidement du conscient à l'inconscient. C'est habituellement après peu de temps que l'effet se fait sentir. Le bagage de connaissances auquel doit faire appel l'homme moderne, nous semble suffisamment important pour lui conseiller de profiter de ses moments de lecture . . .

Lire pour apprendre nous paraît plus logique que lire pour s'endormir, et aussi plus pratique. Si l'on se rend compte que la lecture endort, c'est qu'il est urgent de consulter son optométriste. Un examen complet de la vision dira si les habiletés visuelles impliquées dans la lecture, sont en bonne ou en mauvaise condition. L'optométriste recommandera alors les mesures à prendre pour rétablir un meilleur fonctionnement de la vision.

A ceux qui tiendraient à lire pour s'endormir, parce que c'est pour eux le meilleur moyen, se rendront peut-être compte que l'amélioration de leur vision permet une détente du système nerveux, et comme conséquence, un sommeil normal sans cachet, ni lecture.

La lecture servira alors seulement à meubler l'intelligence.

Intentions du mois

A la demande d'une lectrice, nous publierons une fois par mois les intentions générale et missionnaire du mois courant. Intention générale du mois de janvier: Efforts des baptisés pour l'unité. Intention missionnaire: L'Evangile librement annoncé aux bouddhistes.

Amusez-vous . . .

A travers les âges

L'huître ordinaire peut vivre jusqu'à 20 ans, mais l'huître perlière atteint 100 ans. Curieux, n'est-ce pas? Et avez-vous une idée de l'âge maximum auquel parviennent les animaux suivants?

— La tortue des Galapagos: 30, 120, 185 ans?
— Le cygne: 25, 80, 170 ans?
— Le ver à soie: 15 jours, 3 mois, 2 ans?
— La grenouille: 1, 10, 25 ans?
— La sauterelle: 8 mois, 2, 5 ans?
— Le cheval: 10, 20, 40 ans?
— L'éléphant: 50, 100, 130 ans?
— La reine des fourmis rouges: 1, 10, 15 ans?
— L'aigle: 20, 48, 95 ans?
— L'araignée: 2, 7, 15 ans?
— Le sanglier: 15, 30, 52 ans?
— La guêpe: 6 mois, 1, 4 ans?

Ces questions sont difficiles. Pour vous aider, nous vous donnons ces quelques indications:

L'âge (maximum toujours) de la tortue est égal à celui du cygne plus celui de la reine des fourmis rouges. Celui du cheval, moins celui de la grenouille est égal à celui du sanglier. L'âge de l'éléphant est inférieur à celui de l'araignée plus celui de l'aigle; enfin l'âge de la guêpe est supérieur à celui de la sauterelle plus celui du ver à soie.

Frères et soeurs

J'ai autant de frères que de soeurs. Mais chacun de mes frères a deux fois plus de soeurs que de frères. Combien sommes-nous de frères et soeurs?

Les trois oeufs durs

Il faut dix minutes de cuisson pour rendre un oeuf dur. Combien de minutes faut-il pour obtenir trois oeufs durs?

SOLUTIONS

A travers les âges

La tortue des Galapagos: 185 ans; le cygne: 170 ans; le ver à soie: 15 jours; la grenouille: 10 ans; la sauterelle: 8 mois; le cheval: 40 ans; l'éléphant. 100 ans; la reine des fourmis rouges: 15 ans; l'aigle: 95 ans; l'araignée: 15 ans; le sanglier: 30 ans; le guêpe, 1 an.

Frères et soeurs

Quatre soeurs et trois frères.

Les trois oeufs durs

Toujours dix minutes, puisque les oeufs cuiront dans la même casserole.

Pour rire un peu

Un jeune employé, armé de tout son courage, pénètre dans le bureau du grand patron.

— Monsieur, commence-t-il, j'estime que mon salaire n'est pas à la hauteur de mes capacités.

Le patron:

— Je sais, mon jeune ami, je sais. Mais il faut tout de même que vous viviez . . .

• • •

Un monsieur de Chicago à son docteur:

— Il faut absolument que vous me donniez des excitants: ça ne peut pas durer ainsi. Au bout de cinq minutes à mon travail, je m'endors.

— Dans quel genre de bureau êtes-vous?

— Aucun, je travaille aux abattoirs.

— Et comment pouvez-vous tuer les boeufs en dormant?

— Oh! mais je ne suis pas tueur! Moi, je compte les moutons.

Partageons notre trésor

"Les enseignements de mon professeur m'impressionnèrent beaucoup."

Un célèbre lettré baptiste adopte la foi catholique

Vous êtes-vous déjà arrêté à considérer l'infaillibilité de l'Eglise — sa divine survivance après des siècles de difficultés sans nombre? Voilà la marque la plus distinctive de l'Eglise, celle qui, seule, remonte au Christ. Et c'est elle qui a provoqué l'admiration des étudiants de l'Histoire et a incité plusieurs d'entre eux à sonder le secret de cette étonnante et mystérieuse vérité.

Dans "Roads to Rome" et "Giants of the Faith", des humanistes de renom ont raconté combien ils furent impressionnés par ce caractère de l'Eglise, et tous ces éminents savants — hommes et femmes — historiens, philosophes, scientistes, professeurs, etc., se sont convertis à l'Eglise parce qu'ils ont présenti qu'elle est une institution divine.

Prêtez un de ces livres à un ami non-catholique et avec la grâce de Dieu, cela attisera son intérêt à la foi catholique et l'incitera à se convertir. La conversion d'un célèbre lettré, le Dr John E. Hardy, professeur de littérature à l'Université Notre-Dame et poète distingué, démontre bien l'influence que peut exercer l'infaillibilité de l'Eglise sur un être sincère qui cherche la vérité.

"Je fus élevé dans la religion baptiste du Sud, raconte le Dr Hardy, et mon père était ministre de cette église. Cependant durant des études à l'Université de Louisiane, je devins intéressé à la religion catholique, car le professeur de science politique, Eric Volgelin, maintenant directeur de l'Institut de Science Politique à l'Université de Munich, en référait souvent à l'Eglise comme une ancre puissante unissant les nations européennes.

"Je désirai savoir ce qui aidait cette institution à survivre au cours des siècles alors que de grandes dynasties, des royaumes, des empires même périssaient. En poursuivant mes études à l'Université de Iowa, je connus le R. P. John Conrath, S.J., qui répondit à toutes mes questions et m'encouragea à continuer mes recherches sur l'Eglise, son histoire, ses enseignements.

"La lecture de l'Apologia du cardinal Newman (dont j'avais lu la conversion dans "Giants of the Faith") me remua profondément. Plus tard, lorsque j'enseignai à l'Université de Detroit, je suivis un cours de religion du R. P. Burke O'Neill, S.J., et toutes les pièces de ce casse-tête tombèrent au bon endroit. Je connus que l'Eglise n'est pas l'invention de l'homme mais la création de Dieu.

"C'est Jésus-Christ qui fonda l'Eglise lorsqu'Il dit aux apôtres: 'Allez,' enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, leur enseignant tout ce que je vous ai commandé; et voici que Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.' Matt. 28, 18-20)."

"Comment l'Eglise pourrait-elle s'effondrer puisque Jésus a promis d'être avec Elle tous les jours? Voilà bien le secret de son immortelle vitalité. Mon épouse, qui m'avait accompagné, aux cours d'instruction religieuse fut aussi convaincue du caractère divin de l'Eglise et ce fut avec une grande reconnaissance que nous entrions tous deux dans la vraie Eglise du Christ — deux autres parmi des millions à proclamer l'infaillibilité de l'Eglise catholique."

• • •

Le Père O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Près de 500 millions d'êtres humains souffrent de la cataracte. Le cristallin de leur oeil devient opaque et si le malade n'est pas opéré, il perd la vue. Mais cette opération deviendra peut-être inutile à la suite des expériences du savant russe, Sicharulidze, sur des lapins. A la place: injections de tissus d'embryons animaux qui font l'effet d'une cure de rajeunissement du cristallin.

Ce que le "chrétien moyen" peut faire pour l'unité

ROME — S. Exc. Mgr Joseph-Marie Martin, archevêque de Rouen en France, membre du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, a présenté au Concile le rapport sur les trois premiers chapitres du schéma sur l'oecuménisme. Noël Copin, de "La Croix", a interviewé Mgr Martin sur cette question:

— Lorsque vous avez présenté le schéma sur l'oecuménisme, vous avez dit, Monseigneur, que la division entre les chrétiens était un objet de scandale. Les débats actuels ont pour but de dégager les principes et les moyens qui permettront peut-être qu'un jour ce scandale cesse. Que peut faire le "chrétien moyen" pour participer à cet effort vers l'unité?

— Il est d'abord opportun d'intensifier les prières pour que le voeu du Christ, au soir de la Cène — ut unum sint — se réalise. Et cela en priant soit chacun de son côté, soit ensemble, compte tenu de la discipline en vigueur. Cette prière commune se réalise de plus en plus, de nos jours, au moment de la Semaine de l'Unité, dont on connaît le développement continu.

Mais la prière, si importante qu'elle soit, ne suffit pas sans un effort de rénovation personnelle et de sanctification. Le bon pape Jean XXIII avait insisté beaucoup sur ce point, avant l'ouverture du Concile, et S. S. Paul VI a recueilli, en fils fidèle, l'héritage spirituel de son inoubliable prédécesseur.

Que vaudrait la prière des chrétiens s'ils n'y joignaient pas l'exemple? Sans la prière et sans l'exemple d'une authentique vie chrétienne, les efforts de rénovation de l'Eglise seraient vains et le mouvement oecuménique des Eglises demeurerait stérile. A chacun de s'y mettre. Et ceci vaut, bien entendu, pour tous les chrétiens, d'un bout à l'autre de la hiérarchie du peuple des baptisés, des plus grands aux plus petits.

Il est bien entendu aussi qu'on peut s'unir sans crainte, et même tout au contraire, pour réaliser ensemble, sur le plan national ou mondial, les oeuvres de charité, d'entente fraternelle, d'entraide sociale qui relèvent de l'esprit de l'Evangile et appellent le concours des chrétiens.

Comment prier ensemble

— Vous avez dit, Monseigneur, qu'il était bon de prier ensemble. Dans quelle mesure et dans quelles circonstances les prières communes sont-elles permises? Dans quelle mesure un catholique peut-il assister à un culte d'une autre Eglise ou communauté?

— A l'heure actuelle, les questions que vous me posez, outre les règles générales du Droit canonique, sont réglées par une Instruction spéciale de la Suprême Congrégation du Saint Office, en date du 20 décembre 1949.

Bien que les fidèles des diverses confessions puissent prier et chanter ensemble, réciter ensemble le Notre Père ou toute autre prière approuvée par l'Eglise, qui ne soit pas en désaccord avec leur foi, les catholiques ne peuvent prendre part, en règle générale, à des cérémonies qui impliquent ce qu'on appelle en langage théologique le "communicatio in sacris", c'est-à-dire la participation à un culte sacré non catholique.

Cette notion de la "communicatio in sacris", assez imprécise à l'heure actuelle, sera peut-être révisée et précisée à l'occasion du Concile. Pour ma part (et avec beaucoup d'autres), je le souhaite.

Mieux connaître la pensée de nos frères

— Les catholiques, a-t-on dit, doivent approfondir leur propre foi et doivent étudier celle des autres chrétiens pour les mieux comprendre. On voit bien comment ils peuvent remplir ce premier devoir. Comment peuvent-ils remplir le second?

— La réponse est facile. Les catholiques de nos jours se trouvent dans des conditions d'information sans précédent et disposent de moyens d'information excellents.

Les conditions d'information? Je pense notamment au cas de tous les engagés dans des oeuvres d'intérêt général ou dans les mouvements d'Action catholique. Ils trouvent dans leurs réunions des conditions exceptionnelles d'étude et de réflexion avec le concours de leurs prêtres.

Les moyens d'information? Je pense ici aux nombreuses et souvent excellentes publications, revues, livres, qui depuis quelque temps ont fourni au public une véritable bibliothèque sur le sujet.

En ce qui concerne spécialement les positions comparées des protestants et des catholiques romains; un laïc, M. Lamarque, a publié un volume précédé d'une double préface de M. le pasteur Boegner et de votre serviteur.

Vous voyez que le fidèle qui veut approfondir sa propre foi, mieux connaître la pensée de son frère séparé, peut facilement s'instruire et réfléchir.

J'ajoute: Dieu merci, car un fossé profond d'ignorance mutuelle, pour ne pas dire de préventions respectives, nous séparait trop souvent — et depuis longtemps — jusqu'ici.

Le nécessaire dialogue

— Le Concile souligne la nécessité du dialogue. Le catholique moyen peut-il, à son échelon, engager lui aussi un dialogue?

— Dans la présentation officielle du schéma que j'ai eu l'honneur de faire à Saint-Pierre, j'ai insisté beaucoup sur le dialogue, que j'ai qualifié de voie indispensable et absolument nécessaire pour parvenir un jour au rétablissement de l'unité.

J'ai même décrit les conditions d'un vrai dialogue, qui n'a rien de commun avec l'indifférentisme, mais qui doit permettre à chacun des interlocuteurs de mieux comprendre l'autre et d'arriver ainsi à mieux pénétrer, ensemble, la véritable pensée de Dieu.

Mais, dans ma pensée — et dans celle des promoteurs du véritable oecuménisme, d'un côté comme de l'autre, — c'est du dialogue entre les représentants qualifiés des diverses confessions qu'il est question. Il ne peut s'agir, pour le moment, de dialogues multipliés entre fidèles et fidèles. De tels dialogues risqueraient à l'heure actuelle d'engendrer plus de confusion que de clarté. En m'exprimant ainsi, je n'oublie pas que c'est du "chrétien moyen" qu'il est question entre nous.

Des résultats importants ont déjà été obtenus dans ce domaine depuis l'ouverture du Concile. Avec le groupe des observateurs, le Secrétariat pour l'Unité des chrétiens a beaucoup causé — et sur un ton différent de celui d'autrefois: on s'est expliqué. On a travaillé et réfléchi ensemble. Les hommes se connaissent mieux et voient mieux ce qu'ils pensent. C'est ainsi — avec de semblables méthodes — que l'on pourra aller au fond des problèmes et que, l'Esprit de Dieu aidant, le sain et véritable oecuménisme progressera.

Les Directoires des Assemblées épiscopales

— On a parlé, Monseigneur, à propos de l'action oecuménique, de directoire (ou de directoires). De quoi s'agit-il? Quel sera son (ou leur) rôle?

On prévoit: un Directoire général, qui serait rédigé par les soins du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens — et des Directoires particuliers à rédiger par les diverses Assemblées épiscopales territoriales. Pourquoi cette multiplicité? Parce qu'il est évident que des circonstances locales différentes appellent et commandent des règles pratiques diverses. C'est là une conséquence inéluctable et bonne de la "catholicité" de l'Eglise.

— Pourquoi cette unité recherchée apparait-elle aujourd'hui plus nécessaire que jamais?

— Mais à cause de la grandeur sans précédent du tournant de l'histoire du monde, et donc de l'histoire de l'Eglise, que nous sommes en train de vivre.

Déjà, saint Augustin parlait du combat spirituel qui met aux prises, sur la terre, les "deux esprits" qui s'efforcent de construire "deux Cités". Que dirait-il de nos jours, où l'Esprit de Dieu et celui du mal s'affrontent sur le plan mondial, disposant de moyens d'influence nouveaux dont l'action est constante et dont la portée est incommensurable?

En face des forces déchaînées du mal, n'est-ce pas l'heure providentielle du rassemblement de tous ceux qui se réclament de l'Evangile et qui, du fait de leur baptême, s'honorent du nom de chrétiens?

Ainsi, les fils de la grande famille chrétienne, si longtemps désunis, apparaissent-ils aujourd'hui comme des éléments, conservés, d'une façon étonnante, par la Providence de Dieu, en vue d'une réunion à venir dont nous voyons peut-être aujourd'hui les prémices.

De cette grande histoire, Dieu veuille que nous ne soyons pas seulement les témoins, mais des acteurs fidèles, généreux et reconnaissants.

Message de 20,000 enfants espagnols à John et Caroline Kennedy

WASHINGTON — Deux enfants espagnols, Juan Umbert et Carolina Rivas, sont arrivés le 9 janvier à Washington pour transmettre à John et Caroline Kennedy, les enfants de l'ancien président des Etats-Unis, les messages de sympathie de 20,000 enfants espagnols.

C'est la radio de Madrid qui avait pris, au moment des fêtes de Noël, l'initiative de rechercher deux enfants espagnols qui portent le même nom et soient nés le même jour que John et Caroline Kennedy, pour en faire les ambassadeurs des petits Espagnols auprès des enfants du président assassiné.

Juan et Carolina, accompagnés par un membre de l'ambassade d'Espagne à Washington, ont remis à Miss Jamela Turnure, la secrétaire de Mme Jacqueline Kennedy, un album contenant les photographies de plus de 20,000 enfants espagnols qui se sont associés à ce mouvement de sympathie envers John et Caroline.

Dire la vérité aux jeunes ne suffit pas (Paul VI)

ROME — "Il ne suffit pas de dire aux jeunes la vérité, d'indiquer celle-ci comme une abstraction purement intellectuelle. Chez les jeunes, l'idée prend forme si elle devient enthousiasme, sentiment," a dit le Pape en s'adressant à 300 jeunes gens, qui ont participé à des journées d'études pour les étudiants, organisées par la Jeunesse italienne d'Action catholique.

Paul VI a ajouté: "La formation personnelle intérieure doit s'ajouter à l'action et s'harmoniser avec celle-ci comme dans toute formation personnelle." Faisant ensuite valoir les avantages de la formation par groupes, il a déclaré: "Si l'on veut monter haut, il faut être en cordée. Il faut être reliés les uns aux autres. Il faut s'unir en association. Ne vous laissez pas rebuter, ne vous fatiguez pas, ne soyez pas irréguliers, ne tombez pas le long du chemin pour un seul moment de fatigue ou d'insuccès. Soyez persévérants!"

Depuis quand l'année commence le 1er janvier

Mlle Simonne Daigneault, rédactrice de l'édition française de la revue Contact dit qu'elle a découvert récemment depuis quand l'année commence le 1er janvier.

"Au Moyen âge, dit-elle, l'année commençait le 1er avril et une ordonnance de Charles IX, roi de France de 1560 à 1574 changea cette date au 1er janvier."

"Les étrennes furent donc remises le 1er janvier et le 1er avril on ne fit plus que voeux et plaisanteries aux personnes qui s'accommodaient avec regret à ce nouveau régime. On le mystifia même avec des cadeaux simulés et de faux messages."

Succès en médecine

La greffe d'un nez vient de réussir en France. Une petite fille de 9 ans qui coupait de l'herbe avec des paysans eut le nez sectionné par une faucille. Son père ramassa le morceau de nez et gagna à pied l'hôpital en portant sa fille. Le trajet dura cinq heures. Le chirurgien réussit parfaitement à remettre le nez en place.

AIMER

"Aimer, voilà le secret. Pas un jour, en passant. Pas tel ou tel qui vous aime déjà. Mais aimer tous les jours et toute la terre, aimer tout sur la terre, aimer le prochain qui est au bout du monde, aimer l'étranger qui est tout près de nous." — Raoul Follereau.

Le sport chez les jeunes

Agé de seulement 19 ans, Peter Duncan, de Mont-Tremblant, Qué., est le plus jeune membre de l'équipe canadienne de ski alpin qui participera aux Jeux Olympiques à Innsbruck, en Autriche. Champion junior du Canada et détenteur du trophée Pepsi-Cola pour 1959-1960, Peter est déterminé à doter le Canada d'une médaille d'or aux Olympiques.

• • •

Puisque nous parlons d'exploits de jeunes athlètes, disons que Jacques Favero, 18 ans, est devenu le premier sauteur en 14 ans à franchir 15 barils à sa première tentative, lors du récent championnat mondial de saut de barils; à Grossinger, N.Y. Jacques est un porte-couleurs des Castors des Sts-Martyrs, de la ligue de hockey Montréal junior.

• • •

Lors des championnats de patinage artistique de l'Est du Canada, la montréalaise Christine Walter, 13 ans, s'est méritée le titre de patineuse la plus artistique, même si elle était la plus jeune de toutes les participantes. Elle a terminé au 3e rang dans la section sénior. Deux autres représentantes de la Palestre Nationale ont récolté des médailles d'or. Il s'agit de Dona Voce, dans la section novice, et de Suzanne Bonneau, dans la catégorie junior.

• • •

Depuis le début de la saison, les dépisteurs des clubs de la ligue Nationale surveillent attentivement les progrès de Frank Huck, des Pats de Regina, de la ligue junior de l'Ouest. Croyez-le ou non, ce jeune joueur de 18 ans a enregistré en moyenne deux buts par joute au cours de la première moitié de la saison.

Le contrat de Huck appartient au Canadien. Frank est encore indécis à savoir s'il poursuivra ou non une carrière dans le hockey professionnel.

Jean PES-SCOLAIRE.

Prudence au volant!

Quand on parle de prendre la route en voiture, que ce soit pour le week-end ou les vacances, il faudrait automatiquement penser: prudence. Les automobiles occasionnent un nombre de plus en plus grand de morts et de blessés chaque année.

Les jeunes sont impétueux, ivres et vitesse et hélas imprudents, ils ont toute la vie devant eux et se tuent bêtement ou restent infirmes jusqu'à la fin de leurs jours. Des enfants sont aussi les innocentes victimes de ces fous qui ne respectent rien. Les hôpitaux accueillent journellement des blessés de la route, certains légers, d'autres malheureusement dans un état très grave, parfois même désespéré.

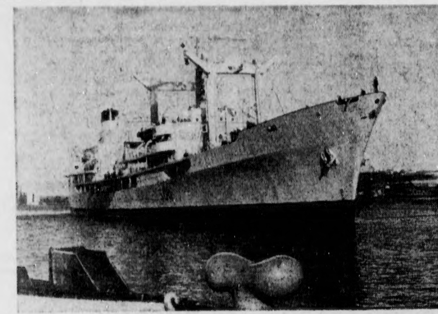
En prenant le volant, même si l'on est sûr de soi, il faut songer aux autres, aux erreurs qu'ils peuvent commettre: dépassement dans un virage, excès de vitesse, freinage trop brusque, déboîtement sans signalisation, et tant d'autres infractions de toutes sortes. Il faut tout prévoir.

Les conducteurs se croient expérimentés et infaillibles, ceux qui conduisent mal ne s'en rendent pas compte, de là vient le danger. Pour gagner quelques minutes, ils commettent des fautes inexcusables et deviennent des assassins en puissance.

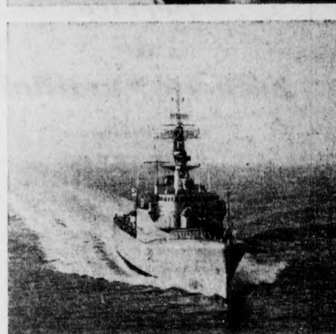
La fatigue est aussi responsable de nombreux accidents. Pour arriver plus tôt sur le lieu choisi, certains partent une fois leur journée de travail accomplie et roulent de nuit. S'ils s'endorment au volant comme cela arrive trop fréquemment, vous voyez d'ici les risques courus!

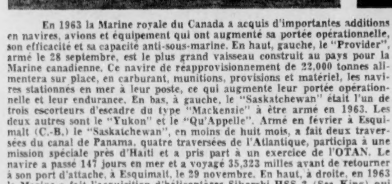
Certains conducteurs ne craignent pas les phares mais d'autres sont éblouis et perdent le contrôle de leur véhicule. Les opticiens vendent des lunettes spécialement conçues contre ce genre d'éblouissement, si c'est votre cas, pourquoi ne pas vous en munir? Pour une dépense minime vous roulerez en sécurité.

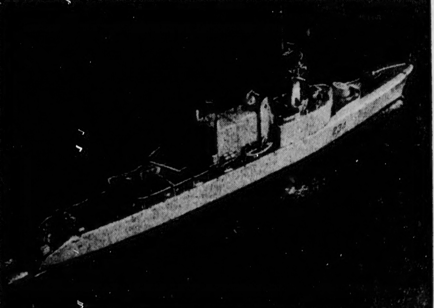
La police veille sur votre vie, les principales routes et croisements dangereux sont gardés par les représentants de la loi qui sanctionnent les fautes commises, mais ils ne sont pas partout et ne peuvent tout voir. C'est donc à vous, qu'il appartient avant tout de veiller sur votre existence et celle de votre famille. Soyez prudents, vous vivrez longtemps!











En 1963 la Marine royale du Canada a acquis d'importantes additions en navires, avions et équipement qui ont augmenté sa portée opérationnelle, son efficacité et sa capacité anti-sous-marine. En haut, gauche, le "Provider", armé le 28 septembre, est le plus grand vaisseau construit au pays pour la Marine canadienne. Ce navire de réapprovisionnement de 22,000 tonnes alimentera sur place, en carburant, munitions, provisions et matériel, les navires stationnés en mer à leur poste, ce qui augmente leur portée opérationnelle et leur endurance. En bas, à gauche, le "Saskatchewan" était l'un de trois escorteurs d'escadre du type "Mackenzie" à être armé en 1963. Les deux autres sont le "Yukon" et le "Qu'Appelle". Armé en février à Esquimalt (C.-B.) le "Saskatchewan", en moins de huit mois, a fait deux traversées du canal de Panama, quatre traversées de l'Atlantique, participa à une mission spéciale près d'Haiti et a pris part à un exercice de l'OTAN. Le navire a passé 147 jours en mer et a voyagé 35,323 milles avant de retourner à son port d'attache, à Esquimalt, le 29 novembre. En haut, à droite, en 1963 la Marine a fait l'acquisition d'hélicoptères Sikorski HSS-2 (Sea King) qui seront utilisés à bord de vaisseaux d'escorte et du porte-avions "Bonaventure". L'addition de l'hélicoptère au système d'armement de l'escorteur d'escadre aura une grande répercussion sur son rayon de recherche, son pouvoir de détection et d'attaque dans la lutte anti-sous-marine. En bas, à droite, l'"Assiniboine", le premier des sept navires du type "St. Laurent" à être équipé avec un sonar à profondeur variable de conception et réalisation canadiennes, un pont d'envol et un hangar a été réarmé en juin sur la côte de l'ouest et à l'automne commencèrent des essais avec l'hélicoptère "Sea King" près de Halifax. En octobre le "St. Laurent" à son tour a été réarmé après avoir subi les mêmes installations. Maintenant voici quelques faits saillants de l'activité navale canadienne. En 1963 les unités de la flotte ont vogué de Hawaii à l'Alaska, des Caraïbes aux Hébrides et ont voyagé plus de 1,000,000 milles en mer et les avions de l'Aéronavale plus de 5,000,000 milles. Les navires de la MRC ont pris part à trois exercices majeurs de l'OTAN, à six exercices avec la flotte des Etats-Unis, à un autre avec la Marine royale près de Londonderry au nord des côtes irlandaises et à trois exercices nationaux. En plus, il y a eu plusieurs croisières d'entrainement sur les côtes canadiennes et sur les Grands Lacs. (Photo Défense Nationale)

Les bonnes résolutions... qu'il faut tenir!

Quelle est celle d'entre nous qui, faisant le bilan de l'année achevée, ne prend pas de bonnes résolutions pour celle qui commence? Mieux organiser son emploi du temps, son budget, surveiller d'un peu plus près sa santé, sa beauté. Au début d'une nouvelle année, nous sommes pleines de bons sentiments! Les dépenses excessives faites au cours de la précédente nous laissent bourrelées de remords, il ne faudra pas recommencer.

Le premier mois, nous tenons nos promesses mais, hélas! il faut reconnaître qu'après! . . . La chose essentielle à surveiller, c'est notre humeur. Nous sommes souvent fatiguées, énervées, la moindre chose nous hérisse. Nous nous rendons malheureuses pour des petits riens qui, finalement, lorsque l'on y réfléchit bien, n'en valent pas la peine. L'entourage, mari et enfants, en subit les conséquences. Il faut donc essayer de se dominer, prendre les choses du bon côté; ce n'est pas aisé, évidemment mais, avec de la bonne volonté, on arrive à tout. Quand vous êtes invitée chez des amis, vous montrez toujours le meilleur côté de vous-même: entrain, gaîeté; vous vous faites une beauté. Il faut faire en sorte d'être chez vous la même que celle que vous êtes chez les autres.

Votre mari et vos enfants ont les mêmes droits, même davantage que les étrangers. Ne leur réservez donc pas une mine renfrognée et une tenue négligée. De toutes les résolutions que vous pourrez prendre c'est celle-là qu'il faut vous engager coûte que coûte à tenir: la bonne humeur.

Pour les dépenses, ce n'est pas la même chose. L'achat d'une voiture, d'un appareil ménager, entraîne dans de gros frais. Ce sont des choses qu'il faut calculer soigneusement avant de les entreprendre. Par contre, ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est le gaspillage! Une robe vous plaît, vous l'achetez pour la ranger définitivement un mois après, dès qu'elle a cessé de vous plaire.

Les soins de beauté sont nécessaires pour garder votre charme. Sachez choisir de bons produits qui vous réussissent, au lieu d'en essayer des quantités pour les laisser de côté. Ce qui convient à votre amie n'est pas obligatoirement fait pour vous.

Le sommeil nous conserve jeunes

La nuit, votre sommeil paisible vous permet de récupérer vos forces physiques et intellectuelles. Pourquoi ne pas aussi profiter de cette trêve quotidienne pour conserver votre beauté?

Tout d'abord, ne dormez pas avec la tête surélevée par une pile d'oreillers. N'oubliez pas que votre pire ennemie est la pesanteur qui tire inlassablement vos traits vers le bas.

Pendant votre sommeil, un visage presque vertical subira cette traction dans un sens identique. Au contraire, si vous le poser bien à plat, sans autre appui qu'un traversin, la pesanteur s'exercera dans un sens différent et vous neutraliserez ainsi, dans une certaine mesure, le travail néfaste et incessant de cette force invisible.

Vos jambes

Vous pouvez également profiter de la pesanteur pour améliorer la circulation de vos jambes. Il vous suffira de surélever très légèrement les pieds de l'extrémité inférieure de votre lit en plaçant au-dessous soit des cubes en bois, soit plus simplement des livres.

Ainsi, le gonflement de vos jambes, que provoquent pendant la journée des stations prolongées, se trouvera ramené vers la racine de vos membres et, de là, dans la circulation générale, où elle sera absorbée sans peine.

La dernière recommandation pour une nuit profitable concerne votre peau. Il est évidemment nécessaire de vous démaquiller tous les soirs. Mais je ne vous conseillerai pas, comme il est dit partout, de laisser respirer votre peau pendant votre sommeil: la peau ne respire pas. Il est donc logique de profiter de cette période pour appliquer sur votre visage une crème de nuit dont la composition sera combinée pour en corriger les défauts.

ESSAYEZ CE PARFUM

Donc, vous gardez ce parfum que vous avez reçu en cadeau.

Et vous allez l'utiliser. D'abord, vous allez l'essayer: vous n'en mourrez pas. Même si ce n'est pas un parfum inconnu. Même si vous le détestez, celui-là en particulier, en l'accusant, bien à tort, d'être "ordinaire".

Pour cet essai, vous n'allez pas en inonder vos vêtements où l'odeur risquerait de durer.

Vous allez seulement en mettre sur vos bras, bien frotter — et respirer de temps en temps. Vous pourrez être très surprise. Le parfum qui commence à se dégager, s'adapte à votre personnalité; il devient très différent de ce qu'il était sur une autre.

Ce n'est qu'au bout de plusieurs heures, et surtout si vous avez recueilli l'opinion de vos intimes, que vous saurez si, après tout, cela ne vous va pas.

Il est très possible qu'à ce moment-là, l'intrus soit adopté. Il est d'ailleurs utile d'avoir un second parfum. Les grands spécialistes de la parfumerie sont d'accord là-dessus: une femme s'habitue à son parfum. Elle finit par en mettre trop sans s'en rendre compte. Il est alors nécessaire qu'elle en utilise, même temporairement, un autre, pour retrouver, par comparaison, le sens de la mesure.

Billet du vendredi

Giorgos Séféris, prix Nobel

Spécial à La Liberté et le Patriote

Giorgos Séféris obtint en 1963 le prix Nobel de littérature.

Il est Grec et poète, diplomate, un lettré de première grandeur.

Il est Grec comme le romancier Nikos Kazantzaki, de renommée mondiale.

Comme les poètes Palamas, Cavafis, Sikélianos, non moins appréciés.

Natif de Smyrne en Asie mineure — Turquie d'aujourd'hui — il étudia à Athènes et à Paris, et c'est dans cette dernière ville qu'il fit les études de droit qui le devaient conduire à la diplomatie.

Sans doute est-il connu du monde occidental, comme ses confrères ci-dessus nommés, mais cela ne veut pas dire qu'on trouve ses oeuvres dans la majorité des intérieurs bourgeois.

A l'attribution du prix Nobel, la plupart des gens se demandaient qui il était, d'où il venait, quels livres lui valaient la distinction dont il était l'objet.

On le sait mieux aujourd'hui qu'hier, mais il est à prévoir qu'il ne connaîtra jamais la popularité d'un artiste du **base-ball** ou d'une vedette de cinéma.

Dans notre société mécanisée, l'écrivain est une sorte d'objet de luxe, agréable parfois, inutile surtout.

* * *

Giorgos Séféris est un pseudonyme.

Le véritable nom du poète est Giorgos Stylianos Seferiadis, mais il l'écourta pour des raisons à lui, pour qu'on ne mêlât point à son sujet, peut-être, les choses de la littérature, de la politique, de la diplomatie.

S'il avait raison, on pourrait invoquer à l'encontre l'exemple de Paul Claudel, qui fut en son temps poète et diplomate, lui aussi, signa du même nom des actes officiels, ses recueils de poèmes et ses pièces.

Toujours est-il que Séféris est le premier Grec à se voir attribuer le prix Nobel de littérature.

C'est pour lui, comme pour son **pays**, un honneur peu ordinaire.

Il ne s'y attendait pas et personne au monde, croyons-nous, n'aurait misé sur lui.

Né le **29** février 1900, le nouveau lauréat a l'âge du siècle.

Il est un homme de la Grèce d'aujourd'hui, un **déplacé** de l'époque, exilé dans son propre pays, partagé entre celui-ci et la terre natale, grecque depuis toujours, turque par droit de conquête, sise dans l'un des plus beaux coins de l'Anatolie.

Un peu comme Ulysse, mais en d'autres temps, il sera l'éternel errant, ballotté entre les deux pôles de la patrie intime, passant d'un pays à l'autre sans s'y attacher à fond, retournant un jour à son pays officiel, non à celui de son âme.

Dans ses vers, il dira son angoisse et les déchirements dont il fut victime, la nature âpre et lumineuse de la terre ancestrale, la mesure attique, l'antiquité toujours présente, l'assaut du modernisme, les réticences à son égard.

En résumé: le regret du passé, l'espoir en l'avenir.

L'oeuvre de Séféris est peu connue hors des milieux grecs.

Certains poèmes furent traduits en français, en italien, en anglais, mais ils ne donnent qu'une idée imparfaite de l'auteur.

Puisse l'**Anthologie** que doit publier le **Mercure de France**, préparée par Jacques Lacarrière, lui rendre pleine justice.

L'ILLETTRE.



Darnes de flétan avec beurre aux fines herbes

- 1 ou 1½ livre de darnes de flétan
- ½ tasse de beurre ou de margarine ramolli
- ¼ de tase de persil haché fin
- 1 c. à thé d'oignon haché fin
- ½ c. à thé de thym
- ½ c. à thé de moutarde en poudre
- Quelques gouttes d'assaisonnement liquide au piment rouge fort
- ½ c. à thé de sauce Worcestershire

Si le flétan est congelé, on le laissera à la température de la pièce une heure environ, mais pas plus. Réchauffer d'avance le four à 450°F (très chaud). Disposer le flétan dans un plat graissé allant au four. D'autre part, incorporer au beurre tous les autres ingrédients. Etaler ce mélange sur les darnes de flétan. Faire cuire au four, en comptant dix minutes environ par pouce d'épaisseur du poisson, ou jusqu'à ce que la chair s'effeuille aisément sous la dent d'une fourchette. Arroser une fois ou deux en cours de cuisson. Servir aussitôt. Pour deux à quatre personnes.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Un homme qui désire se marier devrait regarder à l'intérieur du sac à main de son amie avant de lui faire la grande demande, dit un manufacturier d'accessoires. Si vous y trouvez des peignes brisés, des poudriers débordants, des tubes à rouge à lèvres remplis de grains de tabac, alors prenez garde, dit-il. Elle passera beaucoup plus de temps à se contempler dans le miroir qu'elle en passera à le laver. Elle peut paraître soignée et pratique, mais elle ne sera jamais une hôtesse ou une cuisinière ordonnée si elle transporte des paquets de cigarettes vides, de vieilles correspondances d'autobus, des papiers griffonnés ou une boucle d'oreille. Si vous y voyez des enveloppes de bonbons, elle ne surveille probablement pas ses calories. De vieux souvenirs indiquent qu'elle s'attache au passé.

♦ ○ ♦

M. X. est l'homme le plus distrait de la terre. L'autre jour, il va chez un ami et sonne; l'ami lui-même en robe de chambre, vient lui ouvrir la porte.

— Tiens, dit X, en le regardant, tu as donc changé de bonne?

♦ ○ ♦

Les entremets au chocolat font le régal des gourmets lorsqu'on ajoute au chocolat quelques gouttes de café fort.

♦ ○ ♦

Souvent, en lisant le journal appuyé sur une tablette, on constate que celle-ci est ensuite maculée d'encre d'imprimerie. Imbibez légèrement un tampon d'essence minérale ou de benzine et passez-le sur les taches. Vous les enlèverez à peu près à coup sûr.

♦ ○ ♦

Lorsque nos mères et nos grands-mères étaient enfants, elles frottaient leurs souliers de cuir vernis soit avec de l'huile de ricin ou de la vaseline pour les empêcher de se fendiller. Exécuté deux fois par mois, ce procédé est encore le meilleur.

♦ ○ ♦

Un garçon boucher écrivait à son père:

"Je profite de l'occasion de la poste pour t'apprendre que j'ai un état; dans un mois, il y aura six semaines que je suis garçon boucher. Mon maître est très content de moi, il m'a déjà fait "écorcher" deux ou trois fois, et il m'a promis de me faire "tuer" pour Pâques.

♦ ○ ♦

Régler sa dépense sur son revenu, c'est sagesse; dépenser tout son revenu, c'est imprudence; dépenser plus que son revenu, c'est folie.

♦ ○ ♦

Pour qu'une entrecôte soit cuite à point, c'est-à-dire sur les faces, il faut la badigeonner d'huile avant de la mettre sur le gril.

♦ ○ ♦

Si vous avez eu des visiteurs durant la soirée et que le salon est rempli de fumée, laissez un bassin d'eau dans la pièce toute la nuit. Le lendemain matin l'air sera purifié.

♦ ○ ♦

— La scène se passe dans une piscine publique. Madame Scarponi à son mari: "Antonio, as-tu vu le bébé?". Antonio qui, à ce moment-là, est en plein milieu de la piscine, de répondre: "Casse-toi pas la tête, Juliana, je le tiens par la main . . ."

♦ ○ ♦

Quand vous faites des tartes, ne jetez pas les petits morceaux de pâte qui vous restent. Abaissez très mince ce reste de pâte, enduisez de beurre fondu ou de margarine. Saupoudrez de sucre, de zeste d'orange râpé et de noix de coco râpée. Coupez la pâte en bandes étroites, en losanges ou en triangles et cuisez au four. Ces pâtisseries délicates feront les délices de vos enfants.

Haute élégance des tricots — Brillant comme du sucre filé dans un champ de canne à sucre à la Barbade, cette robe en tricot blanc est un nouveau Celasilk lustré, création de Jack Posluns, de Toronto. L'encolure simple et drapée et la ceinture élasticisée qui se noue à l'avant, soulignent la richesse de texture du tricot double qui convient parfaitement au voyage.

UN LÉGUME ARISTOCRATIQUE

Cousine du lis de la vallée, l'asperge est connue depuis un temps immémorial. Les Anciens ont cultivé ce légume; on trouve dans les écrits de Caton, homme d'Etat romain, des renseignements bien précis sur la culture de l'asperge. Cette plante que l'on croit originaire de l'Asie Mineure et de la Méditerranée orientale s'est répandue en Europe pour être ensuite apportée en Amérique par les premiers colons.

La saveur de l'asperge fraîche est d'une finesse incomparable. Comme ce légume commence à faire son apparition dans nos régions au mois de mai, il convient de donner quelques conseils, sur l'achat, la préparation des asperges. N'oubliez pas que la saison des asperges est très courte. Essayez d'en servir le plus souvent possible pendant qu'elles sont abondantes, car leur prix est alors raisonnable.

Pour pouvoir présenter un légume délicieux et à saveur printanière, il faut d'abord choisir des asperges saines, fermes, vertes et dont les pointes sont bien formées. Il est préférable d'acheter des tiges de grosseurs uniformes pour qu'elles cuisent également. La grosseur des tiges n'est pas une indication de la qualité mais les tiges trop minces, croches ou amollies sont ordinairement dures et ligneuses. Selon la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, aussitôt que les asperges sont coupées, elles vieillissent rapidement; il faut les utiliser le plus vite possible. Cependant, si la chose est nécessaire, on peut conserver les asperges pendant quelques jours au réfrigérateur si elles ont été déposées dans un sac en plastique ou dans un contenant fermé.

Il est important de bien préparer les asperges avant de les faire cuire. Vous savez que dans les tiges d'asperges il y a toujours une partie tendre et une partie dure. Si on ploie l'asperge en la tenant d'une main au milieu de la tige et de l'autre main au bout, elle casse entre la partie dure et la partie tendre. A l'aide d'un couteau à légumes, il faut enlever les écailles qui recèlent parfois un peu de sable. En plongeant les asperges dans l'eau froide la tête en bas, le sable, s'il y en a, va tomber au fond.

Si vous laissez les asperges entières, liez-les en petites bottes. Déposez les pointes en haut dans la partie inférieure du bain-marie. Ajoutez du sel et de l'eau bouillante à la mi-hauteur des tiges. Couvrez de la partie supérieure du bain-marie et amenez à ébullition. Réduisez la chaleur et laissez bouillir doucement jusqu'à ce que la partie inférieure des tiges soit tendre mais encore croustillante, à peu près 6 à 12 minutes suivant la grosseur des tiges. Les asperges trop cuites sont difficiles à servir et moins savoureuses. On conserve la partie moins tendre de l'asperge pour faire un délicieux potage crème. Il suffit simplement de bien laver les morceaux, de les faire cuire dans une petite quantité d'eau bouillante salée et ensuite de les passer au tamis.

Les asperges sont délicieuses simplement arrosées de beurre fondu; comme elles contiennent très peu de calories vous pouvez vous permettre de les arroser généreusement. Vous aimez apporter de la variété sur votre table, n'est-ce pas? Voici quelques suggestions qui vous permettront d'enrichir la gamme des surprises culinaires que vous êtes heureuse de présenter à votre famille.

Saupoudrez les asperges cuites de fromage râpé. Arrosez de beurre fondu et faites chauffer au gril jusqu'à ce que le fromage fonde. Vous aurez alors de délicieuses asperges glacées.

Faites cuire un oeuf dur. Passez le jaune au tamis et saupoudrez-en les asperges cuites. Ajoutez du persil haché et des croûtons qui ont été dorés au beurre. Voici un régal pour le palais!

Assaisonnez les asperges de sel et de poivre. Arrosez-les de beurre fondu et ajoutez un des ingrédients suivants: persil haché, amandes grillées, petits morceaux croustillants de bacon, champignons sautés au beurre, oignon émincé ou quelques gouttes de jus de citron. Quel délice!

Votre famille aime-t-elle les sauces? Si oui, ne tardez pas de préparer des asperges fraîches accompagnées d'une délicieuse sauce, telle une sauce blanche, une sauce au fromage, une sauce aux oeufs ou encore une sauce hollandaise. Les compliments ne manqueront pas d'affluer.

Comme toute histoire a une morale, voici celle qu'il faut retenir en ce qui concerne les asperges: trop d'assaisonnements empêcheront le bon goût de ce légume aristocratique de se faire valoir. La modération est toujours recommandée même en art culinaire.

Courrier de Louise

Q. — Je suis mariée depuis dix ans et depuis près de deux ans je sais que mon mari me trompe. Je n'ai aucun doute, car je connais son amie et elle s'est vantée devant moi qu'elle n'avait qu'à dire un mot et qu'il quitterait sa famille immédiatement. Avant cet acte méchant de sa part, je n'avais à peu près rien dit à mon mari, mais depuis, j'ai essayé avec autant de calme que possible, de le raisonner. Sans trop insister sur l'affront qu'il me faisait et le déshonneur qu'il causait à sa famille, je l'ai supplié de songer à la vie de péché qu'il menait. Il m'a répondu: "Tu ne portes pas mon sac et tout ça, c'est mon affaire". Mes parents n'habitent pas ici et ne savent rien de cette affaire, mais les siens en mourront de chagrin et de honte. Ils sont très bons pour moi et adorent nos enfants. Heureusement que ces derniers sont encore trop jeunes pour se rendre compte de ce qui se passe. Comme leur père offre des cadeaux dispendieux à cette femme, qu'il la conduit dans les plus chics restaurants, nous avons à peine le strict nécessaire. Devrais-je le quitter et demander une séparation ou un divorce? Je suis à bout. — **Désespérée.**

R. — Croyez, chère Madame, que vous avez ma plus vive et plus entière sympathie. Malheureusement, vous n'êtes pas la seule dans votre triste état. Généralement les lettres du genre de la vôtre demandent une réponse personnelle, mais comme vous n'insistez pas et que ma réponse servira aussi à d'autres femmes infortunées, j'y réponds ici. De grâce ne quittez pas votre foyer et surtout n'y laissez pas vos enfants sous la garde d'une autre personne. Cela pourrait vous donner des torts devant la loi, si vous deviez y avoir recours plus tard. Consultez votre curé ou votre directeur de conscience. Demandez-lui où vous adresser afin d'obtenir l'aide dont vous avez besoin. Il vous recommandera une agence du bien-être social, ou vous référera à la Cour du bien-être familial. On vous y indiquera les mesures à prendre et on essaiera de raccommoder votre mariage. Si, après entrevues, discussions, etc., on juge qu'il est préférable pour le bien commun, que vous vous sépariez, vous pourrez sans doute obtenir une séparation de l'Eglise et légale. Evidemment, ni votre mari ni vous n'aurez le droit de vous remarier tant que l'un ou l'autre vivra. Priez, patientez, demandez du secours. Vous avez enduré en silence pendant plus de deux ans. Essayez par tous les moyens de retenir votre mari auprès de vous et de ses enfants. Qui sait, avant trop longtemps, il se fatiguera peut-être de cette vilaine femme. De tout mon coeur, je souhaite que votre situation tragique se règle pour la paix et le bonheur de tous.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et suis encore aux études. A Noël, mon ami, étudiant lui aussi et âgé de vingt ans, m'a offert une très jolie montre sertie de diamants (tout petits évidemment). Inutile de vous dire que j'étais enchantée. Mes parents ont tout gâté cependant en refusant de me permettre de garder mon cadeau. Ils prétendent qu'une jeune fille n'accepte de tels objets que de son fiancé. Mon ami ne s'est pas fâché heureusement et il a pu remplacer la montre-bracelet par un bracelet genre nouveauté qui est très présentable, même beau. Ne trouvez-vous pas ridicule l'attitude de mes parents? Je n'en reviens pas! Eux qui ont toujours été si compréhensifs et généreux! — **Surprise.**

R. — Je suis très heureuse de voir qu'il y a encore des parents qui savent, quand la nécessité se présente, user de leur autorité et faire obéir leurs adolescents. Une jeune fille bien élevée n'accepte pas, en effet, de tels cadeaux, sauf de son fiancé. De plus, vous êtes votre ami et vous encore étudiants et ne gagnez certainement pas, pendant vos heures libres, de salaires fabuleux. Votre jeune homme en voulant vous prouver son affection et sa générosité a dû vider complètement ses poches, s'endetter ou demander l'argent à ses parents pour acheter un pareil bijou. Il aurait dû savoir que vous ne pouviez pas l'accepter. Même si vous vous aimez beaucoup en ce moment, il coulera beaucoup d'eau dans la rivière avant que vous ne puissiez songer à vous épouser; c'est pour cette raison qu'il vaut mieux vous en tenir aux cadeaux discrets et à la camaraderie. Ne blâmez pas vos parents, c'est parce qu'ils sont soucieux de votre bonheur qu'ils ont eu le courage de vous causer de la peine. Sachez les en remercier. Pour ma part, je les en félicite.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

Il rendit la bride à son cheval et au petit trot, il descendit vers la plaine . . . Neu Halle! L'émotion lui nouait la gorge à la vue du toit familial, de la vaste cour où il avait joué étant enfant et des huttes qui, autrefois, abritaient les serviteurs noirs . . . Etaient-ils encore ici à présent que la guerre montait vers eux comme une marée? Allait-il revoir Wankhi, le bon vieux hottentot qui lui contait des histoires de chasse? . . . Il atteingnit la cour sans avoir vu personne . . . Neu Halle était là, muette, sourde, triste, solitaire comme devait l'être le coeur de sa mère qui y vivait seule avec le souvenir de son mari tombé dans le Vaal et la pensée de ses fils qui y combattaient encore. Peut-être attendait-elle Klaas ou Erik, mais sûrement, elle ne l'attendait pas, lui qui revenait de Londres. Il mit pied à terre, attacha son cheval au treuil du puits et s'approcha de la porte. Il la poussa d'une main tremblante et elle s'ouvrit lentement, sans bruit.

Sa mère était là, assise devant l'âtre, les mains croisées sur le ventre, regardant les portraits de son mari et de ses fils posés à hauteur de ses yeux, sur la cheminée. Elle ne bougea pas et Sander, en voyant sa photographie entre celle de son père et d'Erik, sentit des larmes lui monter aux yeux. Il s'avança lentement, craignant maintenant d'infliger un choc trop violent au coeur de sa mère puis, tout bas, si bas que ce fut comme un souffle qui passa dans la vieille cuisine, il appela:

— Moeder . . . Maman!

Les lèvres de sa mère remuèrent, elle tourna lentement la tête comme si elle craignait d'être le jouet d'un rêve et voyant Sander non loin d'elle, elle n'eut que la force de murmurer:

— Mon fils! . . .

Alors, du fond du coeur de Sander, jaillit ce cri trop longtemps contenu tandis qu'il se jetait aux genoux de sa mère:

— Maman! . . . Maman!

Il avait posé la tête sur les genoux maternels, tout comme autre fois, lorsqu'il était petit et elle, de sa bonne main, lui caressait les cheveux en répétant:

— Mon fils! . . . Mon grand fils!

Elle leva alors son regard vers le christ suspendu au-dessus de la porte et dans ce regard, outre les larmes de bonheur, il y avait une expression qui semblait dire: "Merci, mon Dieu, de me l'avoir rendu . . . Je savais bien, moi, qu'il répondrait à mon appel. Pourtant, s'il est ici, près de moi comme jadis, c'est à vous que je le dois . . ."

Mais elle ne dit rien et Sander garda le même silence ému jusqu'au moment où sa mère lui demanda:

— N'as-tu pas faim, mon grand?

Il faillit répondre négativement mais il ne le fit pas, sachant que sa mère serait heureuse de le voir à table, comme autrefois. Il se releva, voulut s'asseoir sur le banc, à sa place habituelle. Sa mère lui montra le fauteuil:

— Ta place est celle-là, maintenant, Sander, dit-elle.

C'était la place qu'occupait son père. Elle lui revenait de droit en sa qualité d'aîné et il s'y assit parce qu'il devait en être ainsi.

Et voilà sa mère qui trottine dans la cuisine, le visage radieux d'avoir son grand fils à servir, elle qui vit seule depuis si longtemps. Elle va, vient, tourne, coupe du pain, gratte le fromage, attise le feu . . . Et tout cela avec un petit sourire et des questions à n'en plus finir . . . Depuis quand as-tu quitté Londres? . . . As-tu fait une bonne traversée? As-tu vu les Anglais à Capetown? . . . N'as-tu pas rencontré tes frères dans le Veld? . . . Est-il vrai que les Boers sont rassemblés dans des camps? . . . Puis, elle s'extasie sur son fils . . . Comme il a grandi et forci en trois ans! . . . Ses sourcils se froncent:

— Mais tu n'as pas bonne mine, t'es maigre comme si t'avais pas mangé depuis des jours!

Sander répondit aux questions en ayant recours aux pieux mensonges quand cela est nécessaire. Il assure qu'il a bien mangé et que s'il a maigri, c'est que la traversée du Veld est fatigante pour un homme qui n'est plus accoutumé aux longues chevauchées . . . Non, il n'a pas rencontré ses frères en traversant le Vaal . . .

— Et toi, mère, sais-tu où ils sont?

Elle fait non de la tête . . . Comment le saurait-elle puisqu'ils volent d'un coin à l'autre du Veld, pire que des vautours.

— Mais si tu descends vers le sud, tu y trouveras sûrement Erik.

— Comment va-t-il?

— C'est un chef maintenant quoi qu'il soit jeune encore . . . Il s'est bien battu, Sander.

Elle s'était assise dans son fauteuil et le regarda manger. Est-il possible qu'il soit là, devant elle, comme dans le temps où il rentrait affamé d'avoir parcouru la plaine?

— Et toi, mon fils, que vas-tu faire? demanda-t-elle comme il tourne les yeux vers elle.

Il se sent rougir et redevenir pour un moment un tout petit garçon.

— Que voudrais-tu que je fasse, maman?

— Que tu te battes pour notre cause.

Il hocha la tête avec lenteur.

— Non, mère, je suis médecin et non soldat . . . Les soldats luttent, combattent, mais les médecins soignent et sauvent . . .

Elle baisse les yeux, et de sa bonne voix:

— Tu dois avoir raison, mon fils.

Et voilà, c'est tout . . . Sander achève de manger, sa mère range la table puis, tous les deux, de chaque côté de la cheminée, parlent pendant que les heures s'écoulent. Le soir vient, la chandelle est allumée et la veillée se prolonge. Comme toutes les mères, celle de Sander veut tout apprendre, tout savoir, ce qu'il faisait à Londres, comment il y était considéré, combien il gagnait . . . Il répond à tout et ce n'est que lorsque les questions sont épuisées ou paraissent l'être que sa mère demande d'une voix plus douce en le regardant bien droit dans les yeux:

— Comment s'appelle-t-elle, mon fils?

Sander sursauta malgré lui:

— De qui parles-tu, mère?

Elle a un sourire merveilleux, un sourire d'ange pour répondre:

— Voyons, mon grand, de la femme qui t'a retenu à Londres alors que tu aurais dû revenir dès les premiers jours de la guerre.

Il rougit, hésita et, pour se donner une contenance, il prit la pipe de son père, la bourra et l'alluma. Puis, sachant qu'il ne pourrait éluder la question, il tira son portefeuille de sa poche, en sortit la photographie d'Aubrey qu'il tendit à sa mère en disant:

— Elle s'appelle Aubrey Morton, mère, voici sa photographie.

La vieille la prit et se pencha sur elle à la lueur de la chandelle. Elle l'examina un moment puis, la remettant à Sander.

— Elle est très belle, mon fils.

— Oui, mère.

— Tu l'aimes?

Il ne répondit pas immédiatement et, quand il parla, ce fut pour demander:

— Que veux-tu dire, mère?

— Je veux savoir si tu l'aimes de tout ton coeur et je ne le crois pas, sinon, tu ne serais pas revenu . . . Quant à elle, dis-moi, Sander, a-t-elle tenté de te retenir, a-t-elle demandé à t'accompagner ici?

Il détourna la tête:

— Elle est Anglaise, mère.

— Ce n'est pas une raison, mon fils, mais n'en parlons plus si cela t'est pénible . . . Nous irons nous coucher maintenant, c'est l'heure . . . Quand repars-tu? demanda-t-elle en quittant son fauteuil.

— Demain.

— Déjà!

— J'ai donné ma parole d'être de retour au camp le plus tôt possible.

— Tes compagnons ont besoin de toi, n'est-ce pas?

Il ne voulut pas qu'elle connût la vérité, qu'elle sût que lui, le fils de Henrik van Duren, était le prisonnier de ses compatriotes et attendait de passer en jugement devant les Boers.

— Oui, mère, répondit-il avec douceur.

— Alors, tu repartiras de bonne heure . . . Bonsoir, mon fils. .

Il la serra dans ses bras comme si les instants qu'il venait de passer auprès d'elle étaient les derniers.

— Bonsoir, maman.

Il gagna sa chambre et il était à peine couché que la porte s'ouvrit, livrant passage à sa mère qui vint jusqu'au lit.

— Je tenais à te dire que Wankhi sera de retour demain matin. Si tu désires qu'il t'accompagne, il en sera très heureux.

— Wankhi! murmura Sander en pensant aux histoires de chasse et aux légendes du Veld que lui contait autrefois le vieille hottentot, lorsque, tout enfant, avec son frère Klaas, il se rendait au village noir et s'accroupissait autour du feu de bois.

Non, Wankhi ne pouvait l'accompagner car il ne voulait à aucun prix que sa mère connût le rôle qu'il jouait au camp des Boers.

— Wanhki doit rester auprès de toi, mère, dit-il.

— Comme tu voudras, mon fils, fit-elle en se penchant vers lui et en posant les lèvres sur son front . . . Bonne nuit!

— Bonne nuit, mère.

Sander demeura seul. Il ne fut pas long à trouver le sommeil et il crut n'avoir point dormi quand le premier rayon de soleil le réveilla en jouant sur les carreaux de la fenêtre. Il sauta du lit et gagna la cuisine. Déjà, sa mère était debout et l'eau chantait dans l'âtre. Un baiser et, tandis qu'il mangeait le pain et le fromage, ce furent les préparatifs du départ. Sa mère avait tout rangé dans un coin de la cuisine: bottes, veste en peau de buffle qui tient chaud la nuit et protège des orages, feutre à larges bords qui préserve du soleil. Sander reconnut immédiatement l'équipement de son père et lorsqu'il l'eut revêtu, lorsqu'il se regarda dans le miroir piqué de rouille, sa ressemblance avec son père lui parut plus frappante encore qu'elle ne lui était apparue à Londres, le soir où il avait reçu la lettre de Neu Halle. Sa barbe blonde qu'il n'avait plus rasée depuis des mois, sa moustache qui tombait maintenant de chaque côté des lèvres et sa peau tannée faisaient de lui le portrait vivant de celui qui était tombé là-bas, dans le Veld, face aux Anglais.

— Je suis prêt, mère, dit-il enfin s'approchant de sa vieille mère qu'il prit dans ses bras.

Elle avait des larmes dans les yeux mais elle luttait contre son émotion comme elle l'avait fait à chaque départ de ses fils et de son mari.

— Que Dieu te prenne sous Sa sainte garde, Sander.

— Qu'Il te bénisse, mère.

Elle s'essuya les yeux du coin de son tablier en le suivant dans la cour.

Déjà, il était en selle quand elle s'écria:

— Attends un moment, j'ai oublié quelque chose.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi ou vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 40

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

VOUS POSSEDEZ BONNE PERSONNALITE? Aptitudes pour la vente? Tirez profit de ces qualités qui vous permettront de réussir avec notre agence de produits pour la maison, cosmétiques, brosses, toniques, vitamines, etc. . . 1,000 vendeurs jouissent de la POSPERITE, pourquoi pas vous? Ecrivez ou venez à FAMILEX, Dept. J. 5, 1600, Delorimier, Montréal.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girls Cosmetic, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW41, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 39-4-41C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CEdar 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: 475-0846
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE — Dame pour tenir maison dans nouveau presbytère au Parc Windsor. Commodités modernes. Bonne cuisinière. Résidera à l'extérieur. Signaler: ALpine 3-1911 de 9 h. à 5 h. 40-14-40C.

DEMOISELLE CATHOLIQUE PRATIQUANTE, sérieuse, intelligente, habitant le Manitoba, cheveux, yeux bruns, 34 ans, 5' 6", 125 livres, bonne santé. Aimant danse, musique, cinéma, désire rencontrer célibataire distingué ayant même qualités et bonne position. Aucun divorcé ou séparé. Boîte 993, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 39-993-40C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Signaler: CEdar 3-1216. 39-997-40C.

A LOUER — Village de Lorette. Maison. Appeler: Lorette 341. 39-1000-40C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis entièrement privé: 4 pièces. Enfants bienvenus. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-1323. 39-982-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. "Space heater". Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 janvier ou 1er février. $50. Signaler: CHapel 7-9279. 39-985-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces dans triplex. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage. Libre: 1er février. Idéal pour deux demoiselles professionnelles. Signaler: 233-6410 après 4 h. 30 du lundi au vendredi et toute la journée les samedis et dimanches. 39-986-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue De la Morenie. Logis neuf: 3 pièces, 2 chambres à coucher. Entrée privée. Stationnement. Signaler: 233-2928. 39-991-41C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. Appeler WHitehall 3-9624 après 6 h. 39-996-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Logis: 2 grandes pièces, plus corridor. Tout meublé. 1er plancher. Entièrement privé. Signaler: CEdar 3-3567 ou CEdar 3-6104. 39-2-40C.

A LOUER — 177, rue Des Meurons. Logis: 2 pièces. Signaler: CEdar 3-6145. 39-8-40P.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Garage. Signaler: CEdar 3-4009. 39-994-40C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis meublé: 2 grandes pièces. Réfrigérateur, poêle, armoires inclus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-1327 ou CHapel 7-8003. 39-3-40C.

A LOUER — St-Vital. Logis chauffé non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. $55 par mois. Possession immédiate. Signaler: 233-3865. 40-19-40C.

A LOUER — St-Boniface. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décoré. Garage. Près des commodités. Libre: 1er février. $100 par mois. Signaler: 247-9267. 40-17-40C.

A LOUER — St-Boniface, 485, rue Langevin. Logis: 5 pièces. Disponible: 1er février. Signaler: CHapel 7-9221 après 5 h. du soir. 40-20-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6892. 40-22-41C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble de 5 logis. Très tranquille. Adultes de préférence. $87.50, comprenant garage, poêle, etc. Signaler: CEdar 3-5155. 34-914-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. $55 par mois. Signaler: GLobe 2-0324. 31-850-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis moderne: 3½ grandes pièces. Cuisine, entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-3772. 38-981-40C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

VOUS RÊVEZ DE BELLE MUSIQUE?

ACHETEZ DÈS MAINTENANT UN APPAREIL HAUTE FIDÉLITÉ, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — Précieux-Sang. Beau logis: 4 pièces, 1er étage. Signaler: CHapel 7-6082. 34-912-T.F.

A VENDRE — Tapis: 9' x 12'. Bien propre. $30. Signaler: CHapel 7-6390. 39-984-40C.

A VENDRE — 1 lit complet, 39". Comme neuf. Bicyclettes pour enfants, garçons ou filles. A bas prix. S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface, Man. Téléphone: WHitehall 3-2766. 39-988-41C.

A VENDRE — "Poulettes Hambley Keyline" Pondent eux blancs comme neige. 12-14 mois de production intense. Poulets à frire "Peel-Cobb" atteignent 3½-4 livres en 9 semaines. "Cornish Giants" pour coqs 8-9 livres; chapons 10 livres. Catalogue et prix gratuitement, Hambley Hatcheries, Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Edmonton, Abbotsford, Swan Lake. 39-992-40C.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Maison. Chauffage automatique, pression d'eau. Garage. Etable. 8 lots. S'adresser à Raymond Durand, Bellegarde, Saskatchewan. 35-943-T.F.

NOUS ACHETONS BALLES DE LUZERNE, sèche et verte. Nous halons, payons comptant à votre ferme, rayon de 50 milles de Swan Lake ou Winnipeg. Appeler Hambley Alfalfa Mill, 79 Swan Lake, ou Hambley Hatcheries, Winnipeg. 39-989-40C.

ALEXANDER AGENCIES LTD. — St-Norbert. Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Prêts pour le printemps. A partir de $14,300. Paiement initial: $1,310, moins $500, si qualifiable pour rabais. Signaler: SPruce 5-8463 ou 453-1977. 37-962-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Bertrand. Maison: 7 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $9,200. Signaler: 233-1887. 40-13-42C.

A VENDRE — Restaurant au centre de St-Boniface. Très bon revenu. Loyer: $155 par mois. Logis: 4 pièces attenant. Chauffage: gaz. Signaler: CEdar 3-9948. 40-15-41C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 511-31. 40-12-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près hôpital. Immeuble-appartement: 9 logis. Revenu substantiel. Signaler: 943-9516 le jour, 452-0637 le soir. 40-23-41C.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: seulement $175. Prix: $10,900. Termes faciles. Signaler: CEdar 3-5826. 39-987-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%. Signaler: 247-5204. 38-975-40C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977. 26-793-T.F.

A VENDRE
Dans village canadien-français, nord-est Saskatchewan, bâtisse: 28' x 48'. Convenable pour salle de billard et barbier ou autre commerce. Maison: 8 pièces sur même lot. Le tout comptant à prix spécial ou partiellement à termes. S'adresser au Secrétaire-trésorier, Chambre de Commerce, Zenon Park, Sask. 40-16-42C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Dans village moderne canadien-français. Eau et égouts. Garage très moderne avec eau courante, salle de bain. Agence d'automobile très populaire. Equipement complet avec (Bear), (T.V. Screen Wheel Alignement). Débossage de carosserie et atelier de peinture approuvé. Chiffre d'affaires: plus de deux cent milles dollars par année. Si intéressé, s'adresser à Boîte 954, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 38-974-E.O.W.-46C.

N.-L. BROUSSEAU CO., LTD.
340, avenue Stafford
Téléphone: GLobe 3-0741
A VENDRE
St-Boniface — $8,000 comptant
Magasin d'épiceries et magasin de confiseries. Tous deux avec logis pour propriétaire. Bon revenu. Aubaine. Raison de vente: santé. Considérerait échange. A termes. S.v.p. appeler M. Bucko: CEdar 3-4574 le soir.
St-Boniface — $1,500 comptant
Maison: 3 chambres à coucher. Taxe: seulement $106. Chauffage: gaz. Garage. Près école Marion. Plein prix: $9,600. Signaler: CEdar 3-4574 le soir. 39-999-40C.

A VENDRE
Chemin Elizabeth — Bungalow moderne, 4 ans, 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Belle cuisine. Prix sacrifice: $13,800. Titre clair.
Fannystelle — Maison: 8 pièces. Lot: 92' x 180'. 2 citernes. Prix: $4,500. Comptant requis: $1,900. Balance à 4½%.
Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.
St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.
St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
39-1-40C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JEREMIE MANAIGRE, late of the village of Lorette, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, at their office, Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 28th day of February 1964.

DATED at the city of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of January 1964.

MESSRS. GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT.
Solicitors for the executor.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour partager matières entre les grades 4 et 6. Salaire: $2,800 à $7,700 selon qualifications. Ouverture des classes le 6 janvier 1964. S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Ecole publique, Gravelbourg, Sask. 38-972-40C.

La Police de St-Boniface recherche jeunes gens ambitieux entre 17 et 20 ans, pour entraînement comme cadets.

Qualifications: Grade 11 préférable, taille 5' 10" minimum, excellente santé.

Salaire intéressant et autres avantages.

S'adresser en personne entre 2 h. p.m. et 5 h. p.m. au Chef de Police.

A VENDRE
St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.
Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.
Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
39-10-40C.

A VENDRE
St-Vital — Rue Sherwood. $9,700. 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 140'. Près école et église. $2,000 comptant.
St-Vital — Berrydale Aubaine. $9,500. 6 pièces, 18 ans. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 50' x 210'. Près église et école. $1,000 comptant.
Parc Windsor — Chemin Elizabeth. Bungalow moderne: 1 an. 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Auto-port. $3,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. $8,000. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Lot: 41' x 125'. $2,000 comptant.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Triplex: logis 3, 4 et 5 pièces avec salles de bain. Revenu mensuel: $210. Chauffage: gaz. $10,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Centre (zone industrielle). $9,000. Lot: 50' x 100'. Petite maison avec revenu de $20 par mois. Termes.
St-Boniface — Epicerie. Chiffre d'affaires mensuel: $4,000. En plus, bureau de poste, agence de collection pour gaz, électricité, eau, téléphone. Marchandises: environ $3,000. Hypothèque portée par propriétaire.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
39-983-40C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE
RUE LANGEVIN
Près avenue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très propre. Bonne localité pour école. Comptant requis: $1,000.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 156 acres. Une partie en guéret d'été. Grande étable et autres bâtiments. Machines agricoles incluses. Vendrait ou échangerait sur propriété de ville.
RUE DUMOULIN
Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.
RUE LORRAINE
Bungalow: 5 pièces. Très beau lot. Chauffage: gaz. Idéal pour jeune couple ou couple retiré. Prix: seulement $8,500 avec $800 comptant.
Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
40-18-40C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

CROIX-ROUGE

Assemblée

Comme par les années passées, la Croix-Rouge entreprendra sa perception annuelle dans tout le Canada au cours du mois de mars. Dans le but de préparer sa campagne de publicité, le comité des Relations Publiques se réunira le 23 janvier à 12 h. 15 p.m., au club de la Chambre de Commerce, 177, avenue Lombard, Winnipeg, 8e étage.

Espérons que les membres se feront un devoir d'assister à cette réunion.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Aimeriez-vous mieux comprendre le sacrifice de la messe pour mieux y participer, ou lire les communications entre Dieu et les hommes, ou même tout simplement apprendre à être un meilleur chrétien. Toutes ces choses sont maintenant à votre portée puisqu'on vous invite à vous inscrire pour des cours en "Liturgie", en "Bible" et en "Religion", qui se donneront sous peu dans la paroisse.

C'est avec plaisir que les paroissiens ont appris le retour du R. P. Bernard Pinet au Sacré-Coeur. Après la bénédiction des enfants, dimanche après-midi, il était à sa place habituelle entouré de jeunes. Les Guides surtout sont heureuses d'avoir de nouveau leur aumônier.

L'année dernière on a essayé de remettre sur pied les "Cercles de foyer". Le but de cette organisation est d'aider aux époux à se sanctifier dans le mariage. Malheureusement le groupement est à présent trop peu nombreux. Tous les couples, jeunes ou vieux qui seraient intéressés, sont prier de communiquer avec le R. P. Albert Lafrenière, qui les référera à l'un des couples du groupe pour plus de renseignements.

Futures étoiles

Félicitations aux jeunes artistes de l'école qui furent en vedette au cours d'émissions de télévision, nommément "Calling All Children": Carole Allard, Marc Monette, Jacqueline Mercier, Hélène Choiselat, Patricia Plamondon, Denis Tellier, Charles Morin, Joseph Constant, Harvey Kaita, John Spisich, Roland Patenaude.

La série des juniors en est à sa troisième émission et deux des nôtres ont déjà eu l'honneur d'y paraître: Diane Berger et Judith Pazdor.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

A VENDRE
Lorette — Près village. Ferme: 290 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guérêt d'été. $19,000. Termes faciles.
Dufresne — 1 acre avec petite maison. $550 à termes.
Près de Lorette — Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.
Norwood — Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.
Nous avons argent à prêter à la ville ou à la campagne à taux raisonnables sur 1ère ou 2e hypothèques.
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
38-995-40C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Norwood — Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. 12 ans. 4 chambres à coucher. Comptant requis: $2,700. Possession immédiate.
Ste-Rose-du-Lac — Plein prix: $4,000. Bungalow: 5 pièces. Mobilier inclus. Comptant requis: $1,500.
Portage-la-Prairie — Centre. 7 pièces, brique. Lot de coin: 66' x 120'. Plein prix: $6,500. Comptant requis: $2,000.
La Broquerie — Maison: 6 pièces. Hangar: 28' x 32'. Lot: 126' x 200'. Plein prix: $2,500.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
38-9-40C.

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

Ce dimanche 19 janvier sera jour d'assemblée mensuelle pour les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Ce sera aussi jour d'élection! Venez choisir votre comité pour 1964. Local habituel à 2 h. 30 p.m.

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

BEAVER Sanitation Products
1377, avenue Winnipeg
Tél.: SP 2-7854
Fournisseur de matériaux et équipement complet pour nettoyage et maintien d'églises, couvents, salles, hôpitaux, écoles, hôtels, motels, institutions, édifices industriels, etc.
Pour obtenir un catalogue gratuit, écrivez à ou appelez
ARMAND LAMBERT,
votre représentant de langue française

Nouveau en '64
Les aubaines de "SINGER"
"Sages Achats"
Modèle pour modeste budget, avec valise portative
$99.95
Modèle pour famille, avec console en noyer
$129.95
Le "Zigzag" économique avec cabinet moderne
$149.95
Machines remises à neuf cabinets — à pédales — portatives
De
$19.50
en montant
L'achat sage est une Singer
Informez-vous au sujet des plans de crédit et du service incomparable de Singer. Voyez tous ces modèles en démonstration à votre
CENTRE DE COUTURE SINGER
129, rue Marion,
St-Boniface
Téléphone: CH 7-1656

VOUS pouvez créer des travaux d'hiver!

Le chômage d'hiver est plus bas par rapport aux années passées. Continuer à le faire baisser en faisant faire vos réparations, nouvelles décorations, rénovations et renouvellement de fils électriques au cours de l'hiver. Les emplois nombreux sont une aide pour tous. Les chômeurs qui profiteraient d'un métier devraient s'adresser au bureau du National Employment Service le plus près, au sujet du nouveau programme d'entraînement sous les auspices conjointes des gouvernements fédéral et du Manitoba.

Faites-le maintenant!

Département des Affaires Municipales du Manitoba

C. H. Chappell, sous-ministre — Hon. R. G. Smellie, Q.C., ministre

Maison de la Nouvelle-Ecosse à Montréal!

HALIFAX — Le ministre de l'Industrie de la Nouvelle-Ecosse ouvrira un bureau à Montréal, si ses prévisions budgétaires sont approuvées par l'assemblée législative.

Le ministre, M. E. A. Manson, a annoncé la nouvelle en précisant que ce bureau fournirait des renseignements sur le tourisme, l'industrie, le commerce. Ses publications seraient imprimées en français et en anglais.

Ce bureau serait le quatrième de ce ministère dans des grandes villes d'Amérique du Nord; il en existe déjà à New York, Boston et Toronto.

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes
Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-3290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 3-2467

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN — WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

Collège de Saint-Boniface
ON DEMANDE
Un professeur de littérature française
(les moralistes; la critique; maîtres et courants de la littérature contemporaine)
pour la quatrième année du cours des Arts
Degrés universitaires requis
Préférence accordée à un Franco-manitobain
S'adresser à:
R. P. Recteur,
Collège de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Manitoba.



PROVINCE DU MANITOBA

Cours spéciaux pour les Chômeurs

Des cours d'entraînement spéciaux, préparatoires aux cours professionnels sont offerts aux personnes sans travail. Ces cours sont créés pour donner à l'élève l'équivalent d'un grade 10 en Anglais, Mathématiques et Sciences générales. En plus de l'enseignement et des manuels gratuits, on remettra aux étudiants approuvés une allocation pour pension alimentaire et pour le transport nécessaire. Les allocations suivantes ont été établies:

Etudiant célibataire:	$12 par semaine si résidant au foyer; $17 si résidant hors du foyer.
Marié (sans enfant):	$30, au foyer; $36, hors du foyer.
Marié (un enfant):	$36, au foyer; $42, hors du foyer.
Marié (deux enfants ou plus):	$44, au foyer; $50, hors du foyer.

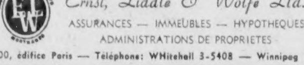
Ce programme d'éducation est créé pour vous aider à posséder un travail professionnel. **Les premières classes commencent immédiatement.** Adressez-vous à votre bureau du NATIONAL EMPLOYMENT SERVICE ou à l'Inspecteur d'Ecole de votre district pour d'autres renseignements au sujet de ces classes. Tout candidat doit être enregistré et approuvé par le N.E.S.

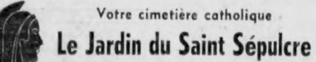
Demandez maintenant . . . Préparez-vous un meilleur avenir!

Le Département d'Education du Manitoba

B. Scott Bateman, sous-ministre — L'hon. George Johnson, ministre

Entreprise Générale d'Electricité


Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE
angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire

Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.
Billets gratis avec chaque achat d'essence.
Vingt gallons d'essence seront tirés le 15 et le 30 de chaque mois.